



BRABANT

REWISBIQUE
Archives

06

FR
6

Dans 10 ans, d'autres voitures ressembleront à celle-ci

Chacun trouvera normal de réserver la plus grande part du volume d'une voiture au confort de ses passagers et exigera la sécurité, l'équilibre routier, l'encombrement réduit qui distinguent aujourd'hui la gamme MORRIS. La Morris 1800 vous offre 5 places idéalement agencées et isolées des irrégularités de la route par la merveilleuse suspension Hydrolastic*, une visibilité étonnante, une tenue de route "traction avant" et un moteur puissant et compact placé transversalement. N'est-ce pas la voiture que vous cherchez ?

1800 MORRIS



Importateur B.A.T. s.a., 11, rue Vanderstraeten, Bruxelles 8. Tél. 02/22.98.10. Distributeurs officiels : Bruxelles : Ets Beherman-Demoen, 18-22, rue de Hennin. Tél. 02/49.20.20 - Anvers : Ets Beherman-Demoen, Mechelsesteenweg 271-279. Tél. 03/39.39.60, 115 Agents dans le pays.

BRABANT

Revue bimestrielle de la Fédération Touristique

Direction: Maurice-Alfred Duwaerts
 Rédaction: Yves Boyen
 Présentation: Georges Van Assel
 Administration: Rosa Spitaels
 Imprimerie: Snoeck-Ducaju & Fils
 Photogravure: Lemaire Frères

Prix du numéro: 30 F. Cotisation: 150 F. Etranger: 170 F.
 Siège: 4, rue Saint-Jean, à Bruxelles 1.
 Tél.: (02) 13.07.50 - Bureaux ouverts de 8.30 h à 17.15 h.
 Les bureaux sont fermés les samedis, dimanches et jours fériés. - C.C.P. de la Fédération Touristique du Brabant: 3857.76.

Les articles sont publiés sous la seule responsabilité de leurs auteurs. Ceux non insérés ne sont pas rendus.

Er bestaat eveneens een nederlandstalige uitgave van het tijdschrift „Brabant“, die ook tweemaandelijks verschijnt en originele artikels bevat die zowel de culturele, economische en sociale uitzichten van onze provincie belichten als het toeristisch, historisch en folkloristisch patrimonium.

Les lecteurs désireux de souscrire un abonnement combiné (éditions française et néerlandaise) sont priés de verser la somme de 250 F (pour l'étranger: 290 F) au C.C.P.: 3857.76.

| | |
|---|----|
| Colloque sur l'hôtellerie brabançonne | 2 |
| Au pays de mon enfance, par Maurice Carême | 4 |
| La légende d'Ulenspiegel a cent ans, par Berthe Delépinne | 6 |
| La Réserve précieuse, par Gilberte Lauwens | 12 |
| Le bourgmestre De Mot et la Marquise Arconati, par Carlo Bronne | 17 |
| Antiquités de l'Asie Antérieure, par D. Homès-Frédéricq | 22 |
| Le quartier d'Uccle-Centre, par † H. Crokaert | 30 |
| Le château de Vroenhoven, à Kortenen, par Evrard Op de Beeck | 40 |
| Cheval, witloof et compagnie, par Jacqueline Ebrant | 45 |
| Heverlee et les Eaux Douces, par Yves Boyen | 46 |
| Pour mieux fêter qui vous aimez, par Alice De Vyver | 55 |
| Mais où sont les chevreuils d'antan, par Gilbert Ninanne | 60 |

ICONOGRAPHIE PHOTOGRAPHIQUE

Au pays de mon enfance: Georges de Sutter; La légende d'Ulenspiegel a cent ans: les illustrations sont de Jacques Nannan; La réserve précieuse: Bibliothèque Royale de Belgique; Le bourgmestre De Mot et la Marquise Arconati: C.G.T.; Antiquités de l'Asie Antérieure: A.C.L. (Bruxelles), A. Burnet (Bruxelles) et P. Merckx (Bruxelles); Le quartier d'Uccle-Centre: illustrations d'Henri Quittelier - photos: H. Crokaert; Le château de Vroenhoven à Kortenen: Op de Beeck et archives de Wouters d'Oplinter; Heverlee et les Eaux Douces: Buyle et de Sutter; Pour mieux fêter qui vous aimez: Sado, René Vanden Berghe, F. Danze, Fr. Haine et Guerlain.

Colloque sur l'hôtellerie brabançonne

par Y. BOYEN

L'ANNEE 1967, qui s'achève, a solennellement consacré la mission à la fois humanitaire et culturelle que le tourisme est appelé à remplir dans notre monde en révolution où de plus en plus l'homme tend à s'élever jusqu'à cette dimension universelle, qui lui permettra, en se rapprochant toujours davantage de ses semblables, de jeter les bases d'une paix stable et durable.

La réalisation de cet objectif nécessite la mise en œuvre de moyens puissants, notamment par l'élaboration d'une politique d'accueil qui soit à la mesure de cette universalité dont se réclame le tourisme actuel.

C'est dans cette optique que notre Fédération, agissant en étroite association avec le cabinet du Ministre-Secrétaire d'Etat au Tourisme et le Commissariat Général au Tourisme, a organisé, en octobre dernier, dans le magnifique cadre du domaine provincial d'Opheylissem un important colloque sur les problèmes de l'équipement hôtelier tels qu'ils se posent dans notre province et plus spécialement dans l'arrondissement de Nivelles.

A cette « table ronde » qui, soulignons-le, fut animée de bout en bout par un esprit positif et constructif, prirent part plusieurs fonctionnaires provinciaux, des représentants du monde des affaires et du secteur hôtelier, de nombreux délégués des syndicats d'initiative régionaux et locaux ainsi que les mandataires des villes et communes directement intéressées par les problèmes inscrits à l'ordre du jour.

Parmi les personnalités présentes aux débats, il convient de citer, outre M. Philippe Van Bever, député permanent et président de notre Fédération, qui dirigea la journée de travail, MM. Edgar Rowie et Ernest Courtoy, députés permanents et vice-présidents de notre association, Emile Courtoy, député permanent, Swartebroeckx, greffier provincial, Debucquoy, sénateur provincial, Delbrouck, conseiller provincial, Henneton, inspecteur au Commissariat Général au Tourisme, représentant M. Haulot, commissaire général au Tourisme, en mission à l'étranger, Cluyse, commissaire d'arrondissement à Nivelles, Peeters, sénateur-bourgmestre de Wavre, Martin, secrétaire de la Fédération Nationale de l'Hôtellerie Belge, Gompel, administrateur de l'Union Syndicale des Hôteliers, Jacquemyns, représentant le Royal Automobile Club de Belgique, Jung, sous-directeur de l'Hôtel Atlanta, Theunis, délégué de la Société ETRIMO, les bourgmestres de Bonlez, Jodoigne et Opheylissem, plusieurs échevins de communes touristiques de l'arrondissement de Nivelles, etc...

Après l'allocution de bienvenue prononcée par M. Ed. Rowie, M. Ph. Van Bever ouvrit officiellement la séance en exprimant le vœu que cette réunion de contacts puisse éclairer d'un jour nouveau le brûlant problème de l'implantation de nouveaux hôtels en Brabant. Le canevas du colloque fut fourni par M. M.-A. Duwaerts, qui traita de l'importance du Brabant dans le trafic touristique et plus particulièrement de l'occupation des hôtels par les étrangers. Entrant de plain-pied dans le vif du sujet, notre secrétaire permanent mit l'accent, chiffres à l'appui, sur la vocation hôtelière de notre province, qui, à l'heure actuelle, monopolise environ le tiers des nuitées d'étrangers enregistrées en Belgique. Conjointement, les statistiques révèlent que, depuis quelque douze ans, le mouvement « d'immigration » des touristes progresse à un rythme constant. De 1954 à 1965, l'accroissement de millions de visiteurs étrangers pour 1970 et plus de huit millions cinq cent mille en 1975. Pour l'ensemble du Brabant, le nombre de nuitées (camping non compris) s'est élevé, en 1959, choisie comme année de base, de sorte que l'indice d'accroissement est passé de 100 en 1959 à 138,60 en 1966, soit le quotient le plus élevé enregistré à ce jour. Ce bilan

est d'autant plus éloquent que l'été 66 fut désastreux du point de vue climatique, se traduisant dans les autres régions touristiques par une diminution de l'occupation des hôtels oscillant entre 10 et 30 % par rapport à 1965. Ce résultat positif est, du moins partiellement, à mettre au crédit de la vocation européenne de Bruxelles et du Brabant.

Dans la seule agglomération bruxelloise, le nombre de nuitées relevées en ce qui concerne les principales nationalités se répartit comme suit:

| | Nuitées | Indice |
|---------------------------------------|---------------|--------|
| Allemagne occidentale | 1959: 90.607 | 100 |
| | 1963: 156.597 | 164,3 |
| | 1966: 177.830 | 186,4 |
| Grande-Bretagne et Irlande du Nord | 1959: 155.712 | 100 |
| | 1963: 261.203 | 173,7 |
| | 1966: 247.945 | 159,5 |
| France | 1959: 127.630 | 100 |
| | 1963: 208.770 | 169,1 |
| | 1966: 224.042 | 172,7 |
| Pays-Bas | 1959: 82.303 | 100 |
| | 1963: 106.871 | 124,2 |
| | 1966: 124.046 | 139,9 |
| Etats-Unis d'Amérique | 1959: 161.520 | 100 |
| | 1963: 236.577 | 139,7 |
| | 1966: 288.635 | 166,7 |

Il ressort de l'analyse de ce tableau synoptique que les touristes britanniques — traditionnellement nos meilleurs clients — cèdent de plus en plus le pas aux ressortissants des Etats-Unis d'Amérique qui, pour la seconde année consécutive, occupent numériquement la première place. Toutefois, il convient de préciser que du fait que plus de 90 % des chambres disponibles en Brabant sont localisées dans l'agglomération bruxelloise, c'est essentiellement Bruxelles et sa banlieue qui bénéficient de cette haute conjoncture touristique. En revanche, l'arrondissement de Nivelles, avec ses 349 lits à offrir aux touristes tant belges qu'étrangers, ne semble pas disposer d'une infrastructure hôtelière suffisante non seulement pour répondre à la situation actuelle, mais encore pour affronter les besoins nouveaux qui résulteront demain de cette civilisation des loisirs vers laquelle s'orientent tous les pays socialement et économiquement développés.

Les choses étant ce qu'elles sont, il importe dès lors, conclut M. Duwaerts de dégager le type d'équipement hôtelier et touristique répondant aux caractères spécifiques de l'arrondissement de Nivelles, c'est-à-dire en tenant compte des facteurs géographiques, économiques, sociaux, culturels et esthétiques propres à cette région.

Abordant, de son côté, le problème des plans d'aménagement régionaux et celui du choix d'une seconde résidence, M. Beckers, directeur à l'Administration de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire du Ministère des Travaux Publics, s'est d'abord efforcé de définir la notion d'urbanisme, notion assez fluide car elle peut être considérée, d'après l'angle où on l'aborde, comme relevant tantôt de l'art, tantôt de la philosophie, tantôt

(voir suite page 62)

Au pays de mon enfance



*Le ciel était plus noir, la terre était plus blanche
Quand il neigeait au long pays de mon enfance.*

*Avais-je des patins ou bien l'ai-je rêvé?
Je m'en allais alors sur un étang lustré.*

*La fille du château regardait sur la rive
S'éloigner cet enfant plus vif que jeune grive.*

*La fille du château avait de grands yeux d'or
Et moi j'avais au fond des miens toute l'aurore.*

*Je m'enfonçais sans fin au cœur de mon enfance.
Le ciel était plus noir, la terre était plus blanche*

*Et je ne savais pas comment je reviendrais
De la berge où, déjà, mes patins m'entraînaient.*

Maurice CAREME



Illustrations de Jacques Nannan.

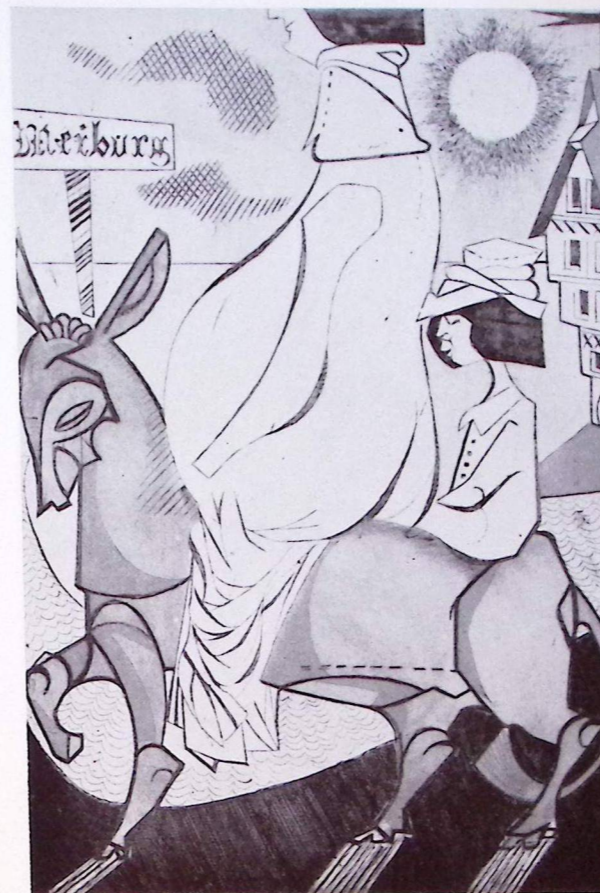
La légende d'Ulenspiegel a cent ans

par Berthe DELEPINNE

Il y a un siècle, tandis que Noël chantait aux clochers, un livre sortait de presse à Bruxelles chez les éditeurs Lacroix, Verboeckhoven et Cie: c'était « La Légende d'Ulenspiegel et de Lamme Goedzak au pays de Flandres et ailleurs » par Charles De Coster. Charles De Coster était né en 1827 à Munich d'un père Yprois, intendant du comte de Mercy-Argenteau, nonce apostolique à la Cour de Bavière, et d'une mère wallonne, Anne-Marie Cartreul, née à Huy et brodeuse de son état. Venu très jeune à Bruxelles, Charles De Coster, après des études au Col-

lège Saint-Michel et un diplôme de candidat en philosophie conquis péniblement à l'Université de Bruxelles, se fera fonctionnaire pour gagner sa vie et assurer la subsistance de sa mère et de sa sœur qu'il chérira toujours tendrement. Il écrit aussi, et si ses Légendes flamandes connaissent un succès d'estime, elles n'arrachent pas Charles De Coster à la demi-pauvreté et ne lui fait pas oublier « l'épouvantable valeur de l'argent » qui le hantera toute sa vie. Il compose la Légende d'Ulenspiegel dans la solitude, entouré cependant de

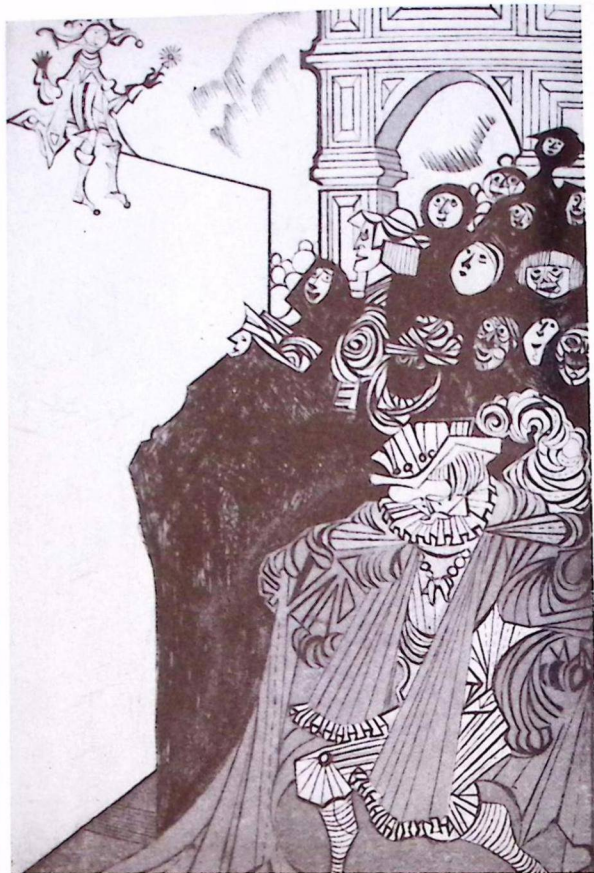
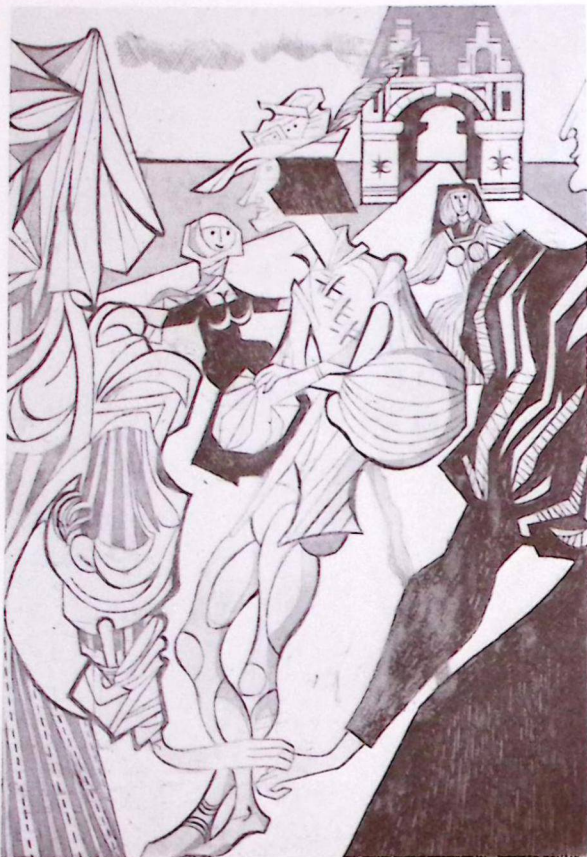
l'amitié de grands artistes tels que Félicien Rops, Adolf Dillens, Charles De Groux, Camille Lemonnier, et il travaille « comme chartreux dans sa cellule à commenter la Bible. » Lorsque le livre paraît enfin, le Ministère accorda un subside de mille deux cents francs qui fut versé aux éditeurs et l'auteur reçut vingt-cinq exemplaires « avec droit de les vendre pour en faire quelque argent ». Charles De Coster mourait dans une triste chambre de la rue Mercelis à Ixelles, le 7 mai 1879, et la gloire qui, de son vivant, lui avait autant que le



bonheur et la fortune été refusée commençait aussitôt à auréoler son souvenir, à lancer Ulenspiegel sur tous les chemins du monde comme un jeune frère de Don Quichotte et de Gargantua. Lors de l'inauguration du monument Charles De Coster, élevé à Ixelles le 22 juillet 1894, Camille Lemonnier prononça un discours mémorable dans lequel il disait: « C'est ici même, en pays brabançon, que fut conçue la belle Légende. La terre ainsi se refait natale autour du livre et associe à un mystère spirituel les paysages amis où il prit

naissance et s'acheva. Terre de Brabant, terre de Flandres, n'êtes-vous pas les parcelles jumelles d'une même patrie et d'une même race? L'alouette chanta sous vos cieus fraternels l'âme libre d'Ulenspiegel. Là-bas, à Damme, aux pieds du beffroi, elle naît, s'éveille. Mais c'est ici qu'elle s'éteint et renaît, immortelle, avec l'âme du Poète. » Qui ne connaît aujourd'hui la Légende d'Ulenspiegel, ses innombrables péripéties burlesques ou émouvantes, ses scènes épiques ou truculentes, sa verve, son esprit frondeur, son ardent amour du sol natal, sa farouche indé-

pendance? Toujours le héros garde le frémissement sacré de la jeunesse, fût-ce devant les bûchers de l'Inquisition, et ses paroles ont maintenu, de siècle en siècle, leur vérité et leur actualité. Ulenspiegel, souvent en compagnie de son compère Lamme Goedzak, sera une manière de touriste, pèlerinant de Damme à Rome, de Tournai à Liège, partout où l'appellent le péril, l'amour, la fantaisie, le devoir, et toujours ses aventures auront un sens moralisateur, une force de témoignage contre l'absolutisme, l'intolérance et l'oppression.



Le Brabant verra Ulenspiegel en maintes circonstances et sera le décor de plusieurs scènes parmi les plus plaisantes ou les plus tragiques où s'affrontent le peuple et les grands de la terre dans un perpétuel échange de rires et de larmes.

A Nele, sa charmante et jeune compagne, Ulenspiegel chante:

Quand je vois pleurer m'amie,
Mon cœur est déchiré.
C'est miel quand elle rit,
Perle quand elle pleure.
Moi, je l'aime à toute heure.
Et je nous paie à boire
Du bon vin de Louvain.

Et je nous paie à boire
Quand Nele sourira.

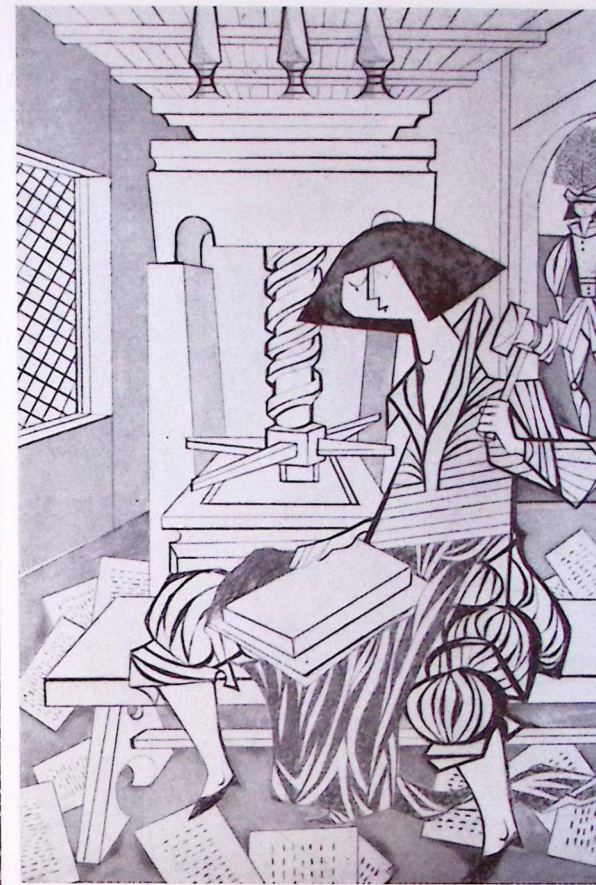
Banni de Flandres pendant trois ans comme hérétique, Ulenspiegel arrive à Uccle, et ici le poète, le fabuliste, le pamphlétaire s'effacent devant le peintre qui nous restitue exactement l'atmosphère de Breughel dans la Parabole des Aveugles.

« Dans les champs, il se secouait comme un oiseau, comme un chien détaché, et son cœur se réconfortait devant les arbres, les prairies et le clair soleil.

« Ayant marché pendant trois jours, il vint aux environs de Bruxelles, en la

puissante commune d'Uccle. Passant devant l'hôtellerie de la Trompe, il fut alléché par une céleste odeur de fri-cassées. Il demanda à un petit Brim-beur qui, le nez au vent, se délectait au parfum des sauces, en l'honneur de qui s'élevait au ciel cet encens de festoiements. Celui-ci répondit que les Frères de la Bonne-Troigne se devaient assembler après vêpres pour fêter la délivrance de la commune par les femmes et fillettes du temps jadis.

« Ulenspiegel, voyant de loin une perche surmontée d'un papegay et, tout autour, des commères armées d'arcs, demanda si les femmes devenaient ar-



chers maintenant.

« Le brimbeur, humant l'odeur des sauces, répondit que du temps du Bon Duc ces mêmes arcs, étant aux mains des femmes d'Uccle, avaient fait choir de vie à mort plus de cent brigands.

« Ulenspiegel voulant en savoir davantage, le brimbeur lui dit qu'il ne parlerait plus tant il avait faim et soif, à moins qu'il ne lui donnât un patard pour le manger et pour le boire. Ulenspiegel le fit par pitié.

« Aussitôt que le brimbeur eut le patard, il entra, comme un renard en un poulailler, en l'hôtellerie de la Trompe et revint en triomphe tenant une moitié de

saucisson et une grosse miche de pain.

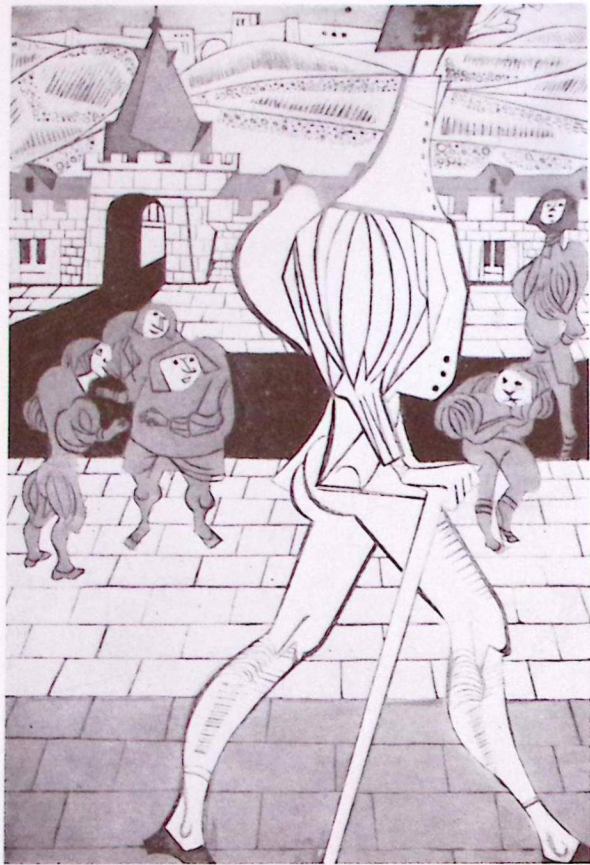
« Soudain Ulenspiegel entendit un doux bruit de tambourins et de violes, et vit une grande troupe de femmes dansant, et parmi elles, une belle commère portant au cou une chaîne d'or.

« Le brimbeur, qui riait d'avoir mangé, dit à Ulenspiegel que la jeune et belle commère était la reine du tir à l'arc, se nommait Mietje, femme de messire Renonckel, échevin de la commune. Puis il demanda à Ulenspiegel six liards pour boire: Ulenspiegel les lui bailla. Ayant ainsi mangé et bu, le brimbeur s'assit sur son séant au soleil, et se cura les dents de ses ongles. »

« Aussitôt que le brimbeur eut le patard, il entra, comme un renard en un poulailler, en l'hôtellerie de la Trompe et revint en triomphe tenant une moitié de

Les belles archères invitent Ulenspiegel à partager le festin des Frères de la Bonne-Troigne, et « comme il allait entrer dans la salle, il avisa, sur la route de Paris, douze aveugles qui cheminaient. Quand ils passèrent devant lui, se plaignant de faim et de soif, Ulenspiegel se dit qu'ils souperaient ce soir-là comme des rois, aux dépens du doyen d'Uccle, en mémoire des messes des morts. »

Ulenspiegel promet aux aveugles neuf florins pour payer leur repas. Tous s'attablent et font bombance, et quand vint le moment de régler la note, tous s'accusent les uns les autres de détenir



les florins qu'aucun d'eux n'a reçu. Ulenspiegel use de tant de ruses que l'avare doyen en personne sera, en fin de compte, obligé de payer lui-même le dîner des mendiants.

« Se trouvant, le lendemain, sur une chaussée au milieu d'une grande foule de gens, Ulenspiegel les suivit, et sut bientôt que c'était le jour du pèlerinage d'Alsemberg.

« Il vit de pauvres vieilles cheminant pieds nus, à reculons, pour un florin et pour l'expiation des péchés de quelques grandes dames. Sur le bord de la chaussée, au son des rebecs, violes

et cornemuses, plus d'un pèlerin menait noces de friture et ripailles de bruinbier. Et la fumée des ragoûts friands montait vers le ciel comme un suave encens de nourriture. »

Ayant refusé d'être nommé le Fou de la ville de Bois-le-Duc en Brabant, Ulenspiegel gagne Bruxelles où lui arrivent de nombreuses aventures. Il est mêlé au Compromis des Nobles, sert Bréderode et assiste à l'exécution des comtes d'Egmont et de Hornes:

« Par un jour de juin, clair et doux, fut dressé à Bruxelles, sur le marché devant la Maison de Ville, un échafaud

couvert de drap noir et y attenait deux poteaux élevés, garnis de pointes de fer. Sur l'échafaud étaient deux coussins noirs et une petite table sur laquelle il y avait une croix d'argent.

« Et sur cet échafaud furent mis à mort par le glaive, les nobles comtes d'Egmont et de Hoorn. Et le roi hérita. »

« Et l'ambassadeur de François, premier du nom, dit parlant d'Egmont: — Je viens de voir trancher la tête à celui qui deux fois fit trembler la France.

« Et les têtes des comtes furent posées sur les pointes de fer.



« Et Ulenspiegel dit à Lamme:

— Les corps et le sang sont couverts de drap noir. Bénis soient ceux qui tiendront haut le cœur, droite l'épée dans les jours noirs qui vont venir! »

Après cette admirable et sobre description d'une tragédie dont Goethe et Beethoven s'inspirèrent aussi, comme si les deux martyrs sans cesse recréés par le génie continuaient à vivre dans le cœur de tous les hommes, Charles De Coster ne parlera plus qu'une fois de Bruxelles dans son Ulenspiegel.

Il nous en donne, en quelques lignes, une image idyllique: « C'était au temps

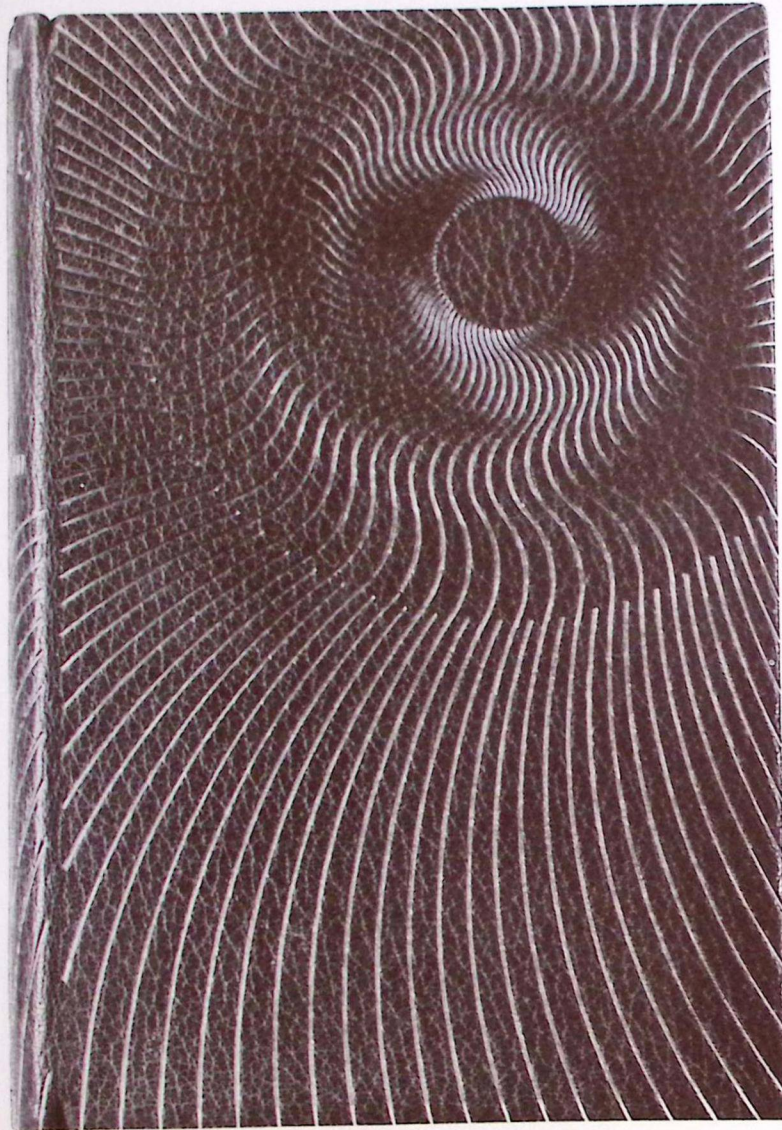
des raisins mûrs, au mois du vin, le quatrième jour, quand en la ville de Bruxelles on jette, du haut de la tour Saint-Nicolas après la grand'messe, des sacs de noix au peuple. »

Ulenspiegel ne reviendra plus en Brabant, et il s'en ira, accompagné de Nele, vers le destin merveilleux qu'ont les héros des belles légendes « en chantant sa sixième chanson, mais nul ne sait où il chanta la dernière. »

Quant à Charles De Coster, il repose au cimetière d'Ixelles près de sa sœur et de sa mère pour qui il composa une épitaphe à laquelle rien ne fut ajouté

quand mourut l'écrivain: « Mère, tu parlais peu, tu pensais bien, tu travaillais toujours. Que Dieu reçoive ton doux esprit, ton âme vive et ce cœur haut qui n'a jamais plié dans les luttes de la vie. »

En ces jours anniversaires de la naissance d'un chef-d'œuvre, les amis de Charles De Coster viendront certainement se recueillir sur sa tombe. Qu'ils songent à sa fière devise: « Je suis de ceux qui savent attendre », et l'âme d'Ulenspiegel, errant dans l'infini depuis cent ans, leur dictera les mots de la fervente gratitude.



La Réserve précieuse

par Gilberte LAUWENS

L n'y a qu'un peu plus de vingt ans — en 1945 — lorsque rentrèrent à la Bibliothèque royale les caisses de trésors entreposées durant des années dans des caves sûres, que fut prise l'importante décision: celle de former, de la collection de livres précieux, un fonds séparé. On en comptait quelque trois mille qui, avant la guerre,

s'entassaient dans une vaste armoire placée dans la salle de la Bibliothèque royale réservée, depuis le milieu du XIX^e siècle, aux incunables. M. Franz Schauwers, qui avait derrière lui une longue carrière de bibliothécaire-bibliographe, et qui, par un travail inlassable et personnel avait, durant des mois, extrait, en 1940-1941, les ouvrages les

plus beaux des rayons de la Bibliothèque, devint le premier conservateur de la section embryonnaire. Tout était à organiser, à répertorier et il fallait rédiger les catalogues qui permettraient, à l'aide de notices étendues, de suivre toute l'histoire du livre. D'abord seul, puis aidé par quelques collaborateurs, M. Schauwers s'attaqua

Reliure de Paul Bonet (1936) sur *Beauté, mon beau souci*, de Valéry Larbaud, illustré par J.E. Laboureur. Donation de Madame Louis Solvay.

Reliure pour Jean Grolier (vers 1550). Don de Madame Fernand Nyssen.



à cette tâche énorme. Aujourd'hui, la Réserve précieuse, en puisant dans les collections de « la Royale », par des acquisitions, grâce à des libéralités et des legs, a décuplé son fonds. Plus de 30.000 imprimés — incunables, postincunables, impressions du XVI^e siècle et livres précieux plus récents — sont conservés et maniés avec des soins

particuliers dans cette section spéciale, qui met, ainsi, à la disposition du lecteur une riche bibliothèque de référence et un personnel qualifié. M. Georges Colin, conservateur adjoint de la Réserve précieuse depuis 1961 et successeur de Franz Schauwers, me fait faire la connaissance de celui-ci. Conservateur honoraire, il con-

tinue à faire bénéficier la Bibliothèque royale de son érudition, de son amour aussi pour les livres anciens et originaux, pour les reliures exceptionnelles. Il faut, en effet, avoir entendu la façon dont il dit « on la caresse » en parlant d'une belle édition, pour comprendre combien un livre peut être un inégalable objet d'art.

QU'APPELLE-T-ON OUVRAGE PRECIEUX?

Aucune règle bien rigide ne le détermine, mais la Bibliothèque royale a néanmoins défini quelques grands principes, fussent-ils même arbitraires. Sont considérés comme précieux tous les ouvrages imprimés jusqu'à 1540, y compris les incunables, c'est-à-dire les ouvrages imprimés avant 1501. Pour les livres belges et anglais, la latitude s'étend jusqu'à 1600 et, pour les livres bruxellois spécialement, jusqu'à 1800. Ceci s'explique, en ce qui concerne les livres anglais, par le fait qu'il y eut peu d'imprimeurs anglais au XV^e siècle (les pièces anciennes sont donc rares et très coûteuses; de plus, dès le XVIII^e siècle la Grande-Bretagne a compté de nombreux bibliophiles) et, pour les livres bruxellois, en raison de ce qu'il n'existe, dans la capitale, pas de grande bibliothèque publique.

Bien entendu, d'autres éléments donnent à certains livres un caractère précieux, à savoir une belle typographie, des recherches graphiques effectuées sur les presses privées (surtout allemandes et anglaises), une reliure riche ou une provenance intéressante. De même, tous les bons livres illustrés, depuis le XV^e siècle jusqu'au livre contemporain, trouvent leur place à la Réserve précieuse, dont la collection en ouvrages du XX^e siècle français est particulièrement fournie.

En effet, en 1960, Madame Louis Solvay offrait avec une infinie générosité à la Bibliothèque royale, en spécifiant qu'ils devaient être conservés à la Réserve précieuse, 1258 manuscrits et livres, qu'elle avait, pour la plupart d'entre eux, laissé choisir par M. Franz Schauwers, avec lequel elle avait tout spécialement noué des liens d'amitié. Cette collection, qui va du manuscrit à miniatures aux exemplaires numérotés de romans contemporains, demeure cependant marquée par les goûts de la personne qui l'a formée. Très tôt, elle s'est sentie attirée par le livre à gravures et par la reliure, mais lettrée aussi, elle a été particulièrement sensible à la littérature française des XIX^e et XX^e siècles et constitua une bibliothèque de lecture enrichie d'autographes, de manuscrits signés et d'épreuves corrigées. Cette donation Solvay, dont la deuxième partie du catalogue en trois volumes forme un ensemble représentatif du livre illustré français,

de Manet à Chagall et Picasso — et dont de nombreux exemplaires sont conservés dans des reliures signées des plus grands relieurs parisiens, parmi lesquels Rose Adler et Paul Bonnet — contribue à faire de la Bibliothèque royale de Belgique l'un des dépôts les plus importants du monde pour l'histoire du livre moderne.

UNE PRESENTATION INEDITE POUR LES LIBERALITES

Avant que soit créée la section « Réserve précieuse », certains bibliophiles ont pu hésiter à offrir ou léguer leurs livres à la Bibliothèque royale. Le legs de Jules Jadot, en 1953, qui permit au conservateur de choisir dans la bibliothèque de cet autre amateur de livres

illustrés vingt ouvrages admirables, inaugura une forme de don séduisante. « Les Fleurs du Mal » en constitue certainement une des pièces capitales. Reliées dans cette édition originale, quatre lettres ajoutent à son intérêt. Deux sont de Baudelaire. Dans l'une, tout en se rebiffant contre le sermon que lui a adressé son éditeur, il lui demande instamment des épreuves; dans l'autre, envoyée au même Poulet-Malassis le 20 juillet 1857, il écumait de colère, ayant appris qu'il est menacé de procès.

Le 17 février 1954, vingt ans après la mort du roi Albert, à l'occasion de la pose de la première pierre de la Bibliothèque Albert 1^{er}, le comte de Launoit offre à la Réserve précieuse sa

Voltaire. La bataille de Fontenoy. 4e éd. Paris, 1745. Exemplaire corrigé par l'auteur. Donation du Comte de Launoit.

[7]

Que nos lauriers fanglans doivent couter de pleurs!

Ils tombent ces Héros, ils tombent ces vengeurs,
Ils meurent; & nos jours sont heureux & tranquilles.

La molle volupté, le luxe de nos Villes,

Filent ces jours ferains, ces jours que nous devons

Au fang de ces Guerriers, aux périls des Bourbons.

Couvrons du moins de fleurs ces tombes glorieuses,

Arrachons à l'oubli ces ombres vertueuses;

(1) Vous qui lanciez la foudre, & qu'ont frappé ses coups,

Revivez dans nos chants quand vous mourez pour nous.

En quel héros, grand Dieu! le cœur dur & barbare,

Prodigue de censure, & de louange avare,

Qui peu touché des morts & jaloux des vivans,

N'osât brûler pour eux ce légitime encens?

Ah! s'il est des esprits sans une indolence,

Insensible aux grandeurs, aux pertes de la France,

Dédaigne de m'entendre & de m'encourager,

Réveillez-vous, ingrats; LOUIS est en danger.

Et si quoi! pour Cumberland le Dieu Mars se déclare!

Le Roy voit le malheur, le brave & le répare.

Son fils, son seul espoir: Ah! cher Prince, arrêtez,

Où portez-vous ainsi vos pas précipités?

Conservez cette vie au monde nécessaire.

LOUIS craint pour son fils, (2) le fils craint pour son pere;

Nos Guerriers tous sanglans frémissent pour tous deux,

Leul mouvement d'effroy dans ces cœurs généreux.

(1) M. DuBrocard, Lieutenant Général d'Artillerie.

(2) Un boulet de canon couvrit de terre un homme ent e le Roi & M^{le} le Dauphin; & un dimanche de M. le Comte d'Argenson fut atteint d'une balle de derrière eux

collection Voltaire, déjà cataloguée. De nombreuses lettres écrites par des personnages illustres à l'écrivain, souverain de l'esprit, y figurent à côté de missives rédigées de la main de Voltaire et d'une carte du pays de Gex, dont le dessin lui est attribué. Une lettre signée François Marie Arouet explique même sa décision de se faire appeler Voltaire.

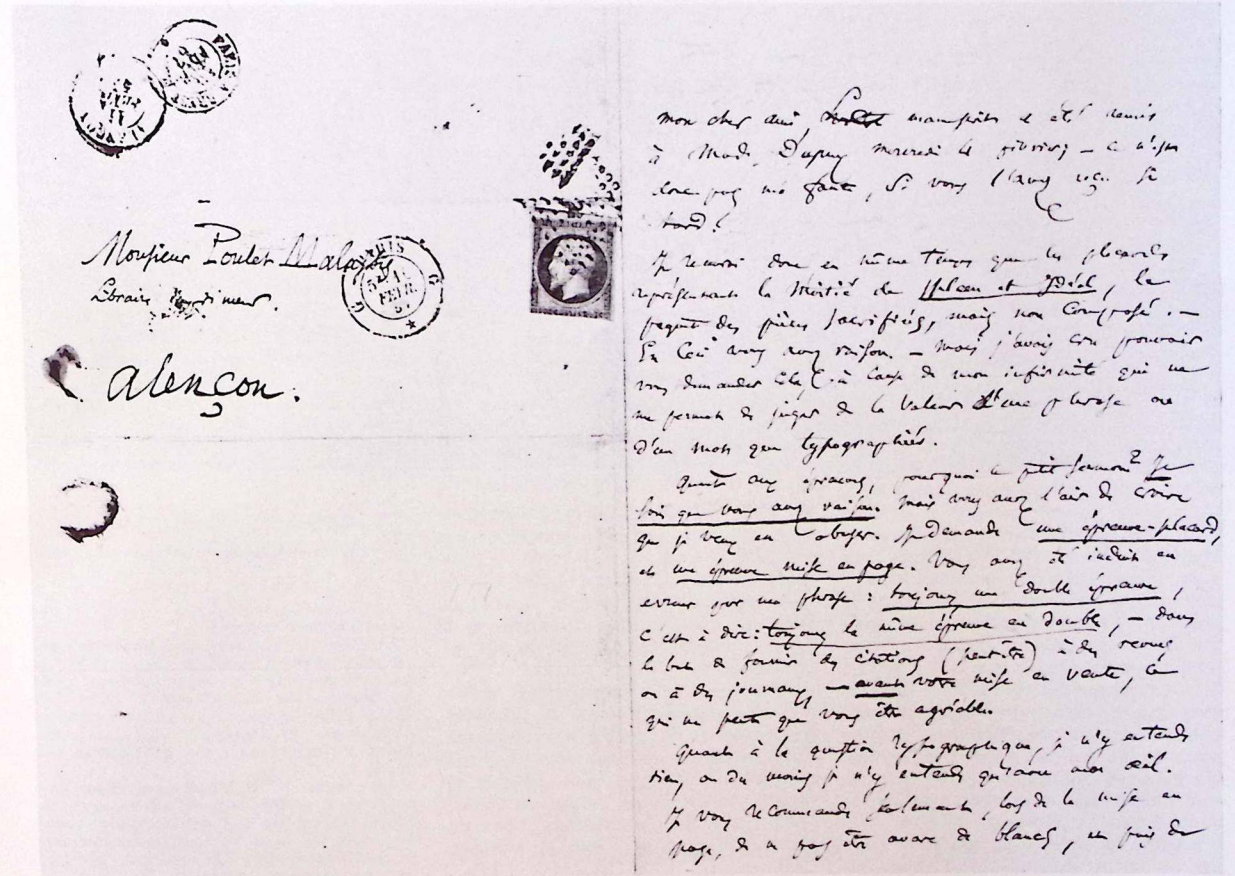
Après la donation de Madame Louis Solvay, il y a sept ans, l'exemple de Jules Jadot fut suivi, peu de temps après, par Madame Fernand Nyssen, veuve de l'éminent administrateur du Patrimoine de la Bibliothèque royale. Elle aussi, exécutant le vœu si souvent émis par son mari, permit le choix de vingt livres exceptionnels. Fernand Nys-

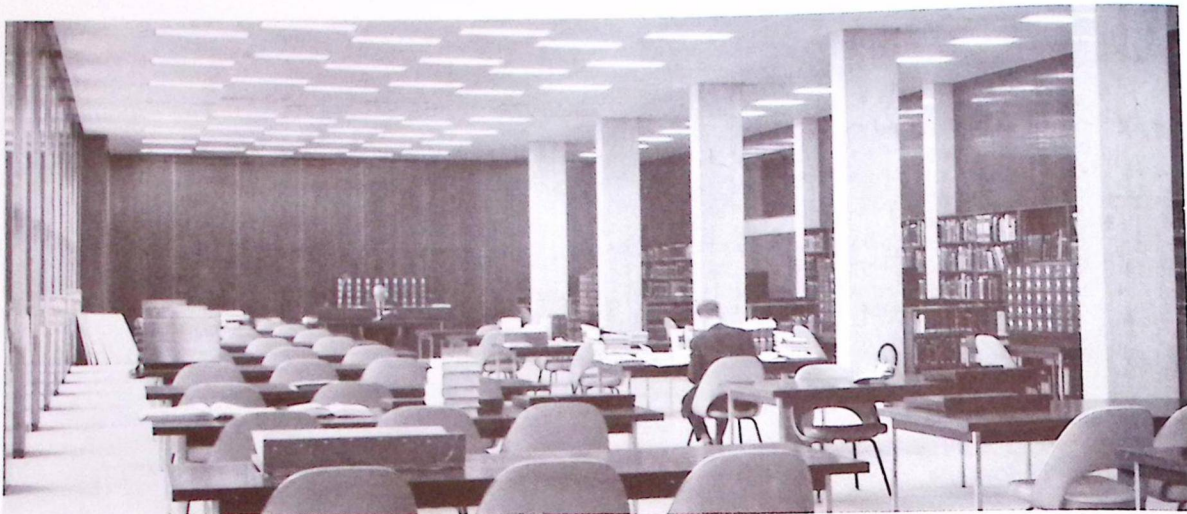
sen s'était surtout intéressé au XVIII^e siècle, au dessin original, à l'eau-forte et à la gravure. Ainsi, les Contes de La Fontaine illustrés par Fragonard, des dessins originaux de Jean Duplessis-Bertaux pour le « Recueil des meilleurs contes en vers », vinrent enrichir le fonds de la Réserve précieuse, de même qu'une inestimable Comédie de Dante imprimée à Florence en 1481 (l'épithète de Divine ne lui fut donnée qu'à partir de l'édition vénitienne de 1555). Pour la première fois, les chants sont illustrés et, fait rare au XV^e siècle, les gravures sont sur cuivre. En outre, dans cette collection Nyssen, une simple reliure à entrelacs retient spécialement l'attention. Elle fut exécutée pour Jean Grolier, trésorier du roi de

France dans le Milanais, l'indication « io. Grolierii et Amicorum » en témoigne et rappelle cette formule extrêmement élégante employée, jadis, par plusieurs bibliophiles: le livre ne leur appartenait pas uniquement, précisaient-ils, mais était mis à la disposition des amis.

Prouvamment, la Bibliothèque royale inaugurerà, dans ses locaux achevés, des Cabinets prévus pour conserver les dons particulièrement intéressants

Lettre autographe de Baudelaire à son éditeur, reliée avec un exemplaire de l'édition originale des Fleurs du Mal. Legs de M. Jules Jadot.





des bibliophiles belges, qui complètent aussi généreusement le fonds de la Réserve précieuse.

PAS SEULEMENT DES TRESORS... DES TEMOIGNAGES

Sous l'œil vigilant de M. Georges Colin — il n'y a qu'une seule façon d'ouvrir un livre m'avait-il prévenue, c'est-à-dire lentement et... précieusement, comme le font tous les bibliophiles — j'ai pu admirer quelques uns des chefs-d'œuvre conservés dans sa section.

Il n'existe guère de mots pour exprimer le respect que l'on éprouve lorsque l'on tient entre les mains l'édition princeps de l'Utopie de Thomas Moore imprimée à Louvain en 1516 par Thierry Martens, ou un recueil rarissime de Colard Mansion, dont on ne connaît qu'environ vingt-cinq ouvrages (exécutés vraisemblablement entre 1475 et 1484). Et c'est avec ferveur que j'ai feuilleté le seul exemplaire connu sur parchemin de la première édition complète de la célèbre Bible de Lefèvre d'Étaples, mise à l'index dès 1546 et dont le duc d'Albe fit rechercher les exemplaires avec le plus grand soin pour qu'ils fussent détruits. L'atlas de Ptolémée comme ceux de Gérard Mercator et d'Ortelius, les exposés architecturaux de Vitruve, tout autant que la correspondance de Juste Lipse ou l'in-folio armorié « Patrocinium Musices » (le septième volume du cycle), contenant treize magni-

ficats de Roland de Lassus, firent renaître pour moi tout le monde savant, humaniste et artiste de l'Antiquité et de la Renaissance. Mais rien n'a pu davantage me faire pénétrer l'histoire du livre que de comparer le premier ouvrage illustré français « Mirouer de la Rédemption de Lumain Lignage » (exemplaire de la deuxième édition de 1479 ayant appartenu à Marguerite d'Autriche), moralisateur et techniquement influencé par l'Allemagne, au « Livre blanc » de Jean Cocteau. Celui-ci y a trompé la solitude d'écrire, pour lui « une des plus grandes qui soient » en dix-sept dessins frondeurs. Car, seule l'indiscipline, professait-il, préserve le don.

LE CENTRE DE L'HISTOIRE DU LIVRE

En 1958, en marge de la Bibliothèque Albert 1^{er}, se forma, en association sans but lucratif, un Centre National de l'histoire du Livre. Georges Colin, qu'une expérience de vingt ans et l'amour du livre ont conduit à la direction de la Réserve précieuse, est l'un de ses administrateurs.

— Une sorte d'osmose s'est opérée très heureusement entre la Bibliothèque royale et ce Centre, m'explique-t-il. Il utilise de jeunes licenciés qui, parmi d'autres tâches, ont celle d'établir un répertoire des livres belges de 1541 à 1600, ainsi qu'un dictionnaire des imprimeurs belges des XV^e et XVI^e siècles.

— Leur aide vous est donc très utile dans les multiples études entreprises par la Bibliothèque?

— Certainement. Pour celles-ci qui, dans l'avenir seront de plus en plus poussées, il n'est pas impossible que nous ayons également recours à la documentation automatique. La question est, en tout cas, à l'étude. Incunables et ordinateurs électroniques! Pourquoi pas? Après tout quand, il y a quelque cinq cent vingt ans, Gutenberg découvrait l'art d'imprimer avec des caractères mobiles, il transformait, lui aussi, la face du monde. Alors, le travail de recherches effectué suivant la manière traditionnelle, n'appartiendrait-il donc déjà plus qu'au passé?

▲ La salle de lecture de la Réserve précieuse.

Renseignements pratiques:

La Réserve précieuse est accessible tous les jours ouvrables de 9 à 12 h et de 14 à 17 h. La carte de lecteur de la Bibliothèque royale de Belgique est exigée (coût F 20 et être âgé de 21 ans minimum, sauf pour les étudiants universitaires ou fréquentant une école supérieure. Présenter une pièce d'identité et une photo).

Tout lecteur de la Bibliothèque royale peut demander à la Réserve précieuse la communication spéciale du livre qui l'intéresse. Toutefois, pour les livres particulièrement précieux et ceux faisant partie des donations, la raison de la demande doit être justifiée.



Nivelles : Le Musée d'Archéologie

Photo le Berrurier

Le bourgmestre De Mot et la Marquise Arconati

par Carlo BRONNE,
de l'Académie.



EN décembre 1899, la démission de Charles Buis, après dix-huit ans de mayorat, rendit vacantes les fonctions de bourgmestre de Bruxelles. Elles furent dévolues à Emile De Mot, ancien bâtonnier à la Cour de Cassation, membre de la Chambre des Représentants depuis 1892 et du Conseil Communal depuis 1881; il allait passer au Sénat l'année suivante.

Né à Anvers soixante-quatre ans plus tôt, le huitième bourgmestre de la capitale appartenait à une famille de banquiers ayant notamment financé la construction des Galeries Saint-Hubert; il avait épousé la fille du président de la Chambre Auguste Orts. La pratique du droit n'avait pas desséché ce qu'il y avait en lui d'amour de la vie sous toutes ses formes. Bon vivant, il ne dédaignait pas, tradition établie, d'aller boire un verre de lambic dans l'un ou l'autre estaminet. Grand voyageur, il explorait chaque année un coin du monde: Venise ou l'île d'Elbe, avec l'un de ses six enfants. Poète à ses heures, il ne lui déplaisait pas de

signer Victor Hugo ses pastiches. Ses aquarelles et ses croquis témoignaient de goûts artistiques qu'il transmit à son fils Jean, conservateur aux Musées Nationaux.

Le nouveau bourgmestre avait, peu de mois auparavant, fait la connaissance de la Marquise Arconati Visconti, châtelaine de Gaasbeek. C'est en sortant de chez elle qu'il entendit les cent et un coups de canon annonçant la naissance du futur Léopold III le 3 novembre 1901; il donna ordre à son cocher de le conduire directement au palais de la rue de la Science qu'habitaient le Prince Albert et la Princesse Elisabeth. Pour marquer leur première rencontre, la marquise avait offert à la Ville de Bruxelles un rescrit de Philippe le Beau. Une correspondance s'institua entre eux qui devait durer dix ans; De Mot racontait les incidents de la vie communale, commentait les débats politiques et ses propres initiatives. (1)

La partie représentative de ses attributions pesait souvent au premier magistrat; pour un seul mois, il dénombrerait



La Marquise Arconati Visconti

quarante-trois invitations. « Que j'envie votre sort! écrivait-il. Vous avez une existence à la fois calme et intelligente... Tout vous intéresse, vous êtes entourée d'amis qui vous comprennent, vous la Julie d'Angennes du cénacle de la rue Barbet de Jouy. » Il assiste à la création à la Monnaie du *Roi Arthur* de Chausson en présence de la critique parisienne (1903), il applaudit la Duse dans *Signora delle Camellie* de Dumas (1905): « La pièce a vieilli, remarque-t-il, la Duse aussi »; il prend des mesures d'ordre en prévision de manifestations possibles au Parc où l'on joue *Oiseaux de passage* de Maurice Donnay et Lucien Descaves, « pièce quelque peu nihiliste » pleine d'allusions à la situation politique (1905).

Un matin, le fils du fameux sucrier, Jacques Lebaudy, se disant empereur du Sahara, se rend à l'hôtel de ville dans un équipage magnifique, véritable carrosse aux lanternes surmontées de la couronne impériale avec laquais en livrée. « Quel type inquiétant! » Un autre jour, il va entendre une conférence sur les régions polaires par le Duc d'Orléans « beau gaillard à l'air à la fois digne et simple » mais s'abstient de se faire présenter « au Roy ». L'apparition des taxi-autos (1909) provoque une protestation des automédons; un long cortège de pataches et de haridelles défile sur la Grand'Place. Gros scandale au Conseil Communal de Schaerbeek: un conseiller, traité de misérable par le président, est terrassé en pleine séance par l'émotion et

l'apoplexie. Le même président prononcera son éloge aux funérailles célébrées aux frais de la Commune.

Parfois, c'est de son banc du Parlement que, pendant la discussion du budget, il envoie « à son amie, sa très chère amie » les dernières nouvelles. Le ministre des Affaires Étrangères l'a convoqué à la suite d'une pétition des Chambres en faveur de Maxime Gorki que le représentant du tsar a refusé de transmettre. De Mot a également refusé de la reprendre; le Ministre l'a mise dans son tiroir. Il a lu la notice sur Rabelais composée par Mme Arconati. Qu'à bonne droit on vous a appelée une étudiante du XVI^e siècle! »

Par contre il ne partage pas l'enthousiasme de Salomon Reinach pour « ce cabotin d'Horta, l'auteur de la Maison du Peuple et d'autres ruineuses horreurs. »

Gaasbeek, où il va souvent déjeuner, retient toute son attention. S'il se plaint qu'en l'absence de la propriétaire, le bourgmestre, qui est aussi le régisseur du château, y ait organisé un véritable sanhédrin d'électeurs catholiques, il déconseille tout autant de prêter le manoir pour un meeting libéral. Entre Bruxelles et Gaasbeek les échanges sont incessants. Il expédie en consultation l'inspecteur des plantations de la Ville; elle envoie du gibier qui lui inspire une reconnaissance lyrico-gastronomique:

*Qu'un merci s'ébauche à ma lèvre
O Notre-Dame du bon lièvre.*

*L'animal a, Marquise, une illustre lignée,
Son écu dans l'histoire a sa place assignée,
Et son grave profil, digne d'un Empereur
Sur plus d'une médaille, ce grave son honneur!
Un aïeul paternel, dont l'humeur était âcre,
Mordit un musulman, au siège... à Saint Jean d'Acre,
Un autre plus dolent, mais aussi plus disert,
Fut adopté jadis par le vieux Saint Hubert...!
C'est ce pur descendant d'une race sacrée
Qui vient ^{mettre} à vos pieds, sa grandeur illustrée,
Car je vous offre un chien, ô Marquise, aujourd'hui
Noble comme le Cid, et vaillant comme lui!*

A la demande de la châtelaine, il lui procure un chien berger noir de Groenendael, qu'il accompagne d'un pedigree en vers:

*L'animal a, Marquise, une illustre lignée;
Son écu, dans l'histoire, a sa place assignée
Et son grave profil, digne d'un empereur,
Sur plus d'une médaille a gravé son honneur.
Un aïeul paternel dont l'humeur était âcre
Mordit un musulman au siège, à Saint Jean d'Acre.
Un autre, plus dolent, mais aussi plus disert
Fut adopté jadis par le vieux saint Hubert.
C'est ce pur descendant d'une race sacrée
Qui vient mettre à vos pieds sa grandeur illustrée
Car je vous offre un chien, ô Marquise, aujourd'hui
Noble comme le Cid et vaillant comme lui.*

Le loyalisme de De Mot n'était pas aveugle. Léopold II vieillissant accentuait son autoritarisme familial et politique. Quoiqu'il eût plaidé pour le roi dans le procès relatif à la succession de la reine, procès qui avait duré huit audiences à la Cour d'Appel, il jugeait les filles du souverain avec indépendance: « Bien que (la Princesse Louise) ait lancé pour plus d'un million de fausses traites, bien que son mari ait payé plus de deux millions, elle doit encore autant et probablement plus, sans compter ce qu'elle-même a payé comptant. Et tout cela en fanfreluches de modistes, de cou-

turiers et d'orfèvres à Nice, à Paris et ailleurs. J'ai connu la princesse naguère... Elle paraissait intelligente et douce mais depuis... pauvre femme! La Princesse Lonyay est nettement bête; elle a toujours eu cette réputation. Quant à la troisième fille, la Princesse Clémentine, c'est une femme supérieure et aussi bonne et admirable que belle... C'est une femme d'élite, peu heureuse. »

On sait qu'en dépit de son respect pour les volontés paternelles, la Princesse Clémentine, dont les fiançailles avec le Prince Napoléon rencontrèrent le veto royal, manqua faire un éclat. En janvier 1905, elle quitta brusquement Bruxelles pour la Côte d'Azur à la veille du traditionnel bal de la Cour où elle tenait le rôle de maîtresse de maison. On chuchota beaucoup dans les milieux informés. Exil volontaire ou imposé? Toutes les sympathies allaient à l'absente. Elle adressa un memorandum au premier ministre de Smet de Nayer, à De Mot et à une troisième personnalité. Le bourgmestre estimait non fondées les objections royales; la qualité fort discrète de prétendant ne pouvait indisposer la France contre Napoléon, gendre de Léopold II. La Princesse s'installa au Belvédère à Laeken où le bourgmestre lui rendit visite. En juin, il put mander à Gaasbeek: « La paix, une paix armée toutefois, paraît conclue ». (6 juin 1905)

Les rapports entre le souverain et les pouvoirs publics n'en furent pas améliorés. L'avocat de S.M., lui-même, ne put se défendre de le blâmer quand, en pleine crise (2) Léopold II disparut: « Le Roi, écrit-il, affecte un détachement presque

cynique. Cette fois, il est parti pour Paris, laissant tout en plan: ministres démissionnaires, ministres avides et parlement agité. » De Mot redoutait un 1^{er} Mai orageux, déplorait la vente « scandaleuse » des bijoux de la défunte reine et s'inquiétait de la désaffection croissante de la nation pour le monarque (27 avril 1907).

Appartenant à la fraction modérée du parti libéral, De Mot, homme d'ordre avant tout, réprouvait les outrances verbales et les positions avancées de la gauche progressiste. S'il regrettait la domination des conservateurs et incriminait la représentation proportionnelle qui la perpétuait, il redoutait les grèves générales « inquiétantes pour la démocratie ». La marquise, dont l'idéalisme s'embarassait peu des conséquences pratiques mais qui s'indignait quand elles menaçaient ses habitudes, était pour lui un interlocuteur complaisant. Il lui écrivait après la conclusion des accords sur le Maroc avec l'Angleterre et l'Espagne: « Tout cela vous remue, vous torture et cependant, si vous n'aviez pas l'occasion de ces tempêtes, vous seriez bien malheureuse. A une nature émotive, à une intelligence supérieure comme la vôtre, il faut ces agitations et ces troubles profonds. Tout cela c'est la vie, la vôtre surtout et bien vivante, corbleu! Puis il y a plus encore, il y a le rôle. Car enfin nous pouvons bien nous dire entre nous que vous êtes quelque peu l'Égérie du Parti. On écoute vos conseils, on vous confie les difficultés; vous êtes — bien que derrière le rideau — un membre important et écouté du bloc!... » (22 novembre 1904)

Aujourd'hui, Marie Peyrat flirterait avec les communistes. Au début de ce siècle, elle paraissait très à gauche parce qu'elle partageait avec les socialistes leur position anticléricale et leur plan de laïcisation de l'Etat. De Mot n'appliquait pas une politique partisane qui négligeait des problèmes plus généraux. Il déniait la nécessité de la guerre des classes et stigmatisait une attitude antinationale (2 février 1905). Le socialisme, à ses yeux, ne pouvait réussir que s'il s'adaptait à la situation de chaque pays, selon les opportunités de temps et de lieu et par des moyens légaux. Jaurès et ses amis parlaient trop de la République, pas assez de la France alors que les gouvernements de l'ancien régime ou de l'Empire parlaient de la France et des Français. C'était donner l'impression que les républicains n'étaient qu'une faction et non la nation (14 novembre 1904).

Les catholiques poursuivaient des chimères en usant de légendes. « Les socialistes sont du même tonneau. Les pères de leur Eglise ont substitué la fraternité humanitaire à l'idée de patrie; dès lors ils sont devenus et restés philosophes bien plus que des politiques. De là les thèses de Jaurès et son pathos contradictoire. C'est sa Sainte-Trinité à lui. Les Vandervelde chez nous, les Jaurès chez vous valent comme logique les Lacordaire et les Ravignan qui essayent de concilier l'absurde avec l'inéluctable nécessité des choses. Les uns et les autres ne peuvent que s'enfermer. » (6 septembre 1905)

Cette profession de foi, ou plutôt ce scepticisme réaliste

ne plut pas à son impétueuse correspondante. Qu'on mit sur le même pied ses amis et ses ennemis était inacceptable; elle rompit le contact. De Mot regretta le « silence de leur vieille amitié » et demanda plaisamment la levée de ses arrêts. (3) Aux élections de juin 1908, les libéraux furent battus; la majorité conservatrice, s'effritant à chaque législature, ne fut plus que de huit voix. Les socialistes gagnèrent cinq sièges aux dépens des amis du bourgmestre qui prophétisait dans vingt-cinq ans la disparition de son parti par la faute des progressistes. De Mot, qui n'aimait pas Paul Janson, l'accusait de ne chercher que la popularité, de se contredire et de flatter la plèbe sans aucun sens des réalités politiques. (31 mars 1908)

Le bourgmestre avait convié Mme Arconati au mariage de sa dernière fille et s'apprêtait à rester seul dans sa vaste maison de la place du Sablon, jadis occupée par le nonce Mgr Pecci, devenu pape sous le nom de Léon XIII. On avait fêté ses cinquante ans de barreau puis ses dix ans de mayorat. Le *Patriote* avait souligné que les radicaux ne lui pardonnaient pas d'avoir « chiffonné avec sa verve coutumière leur dieu, leur idole, M. Paul Janson »; la *Chronique* rendait hommage à sa pugnacité en remarquant qu'il pouvait être reçu à bras ouverts par les uns et à poings fermés par les autres. Il était entré dans sa soixante-quatrième année. Sa charge le contraignait à de nombreux déplacements; il avait été reçu à Berlin par Guillaume II et présidait le Comité exécutif de l'Exposition internationale qui devait avoir lieu à Bruxelles en 1910. Les manifestations publiques le voyaient

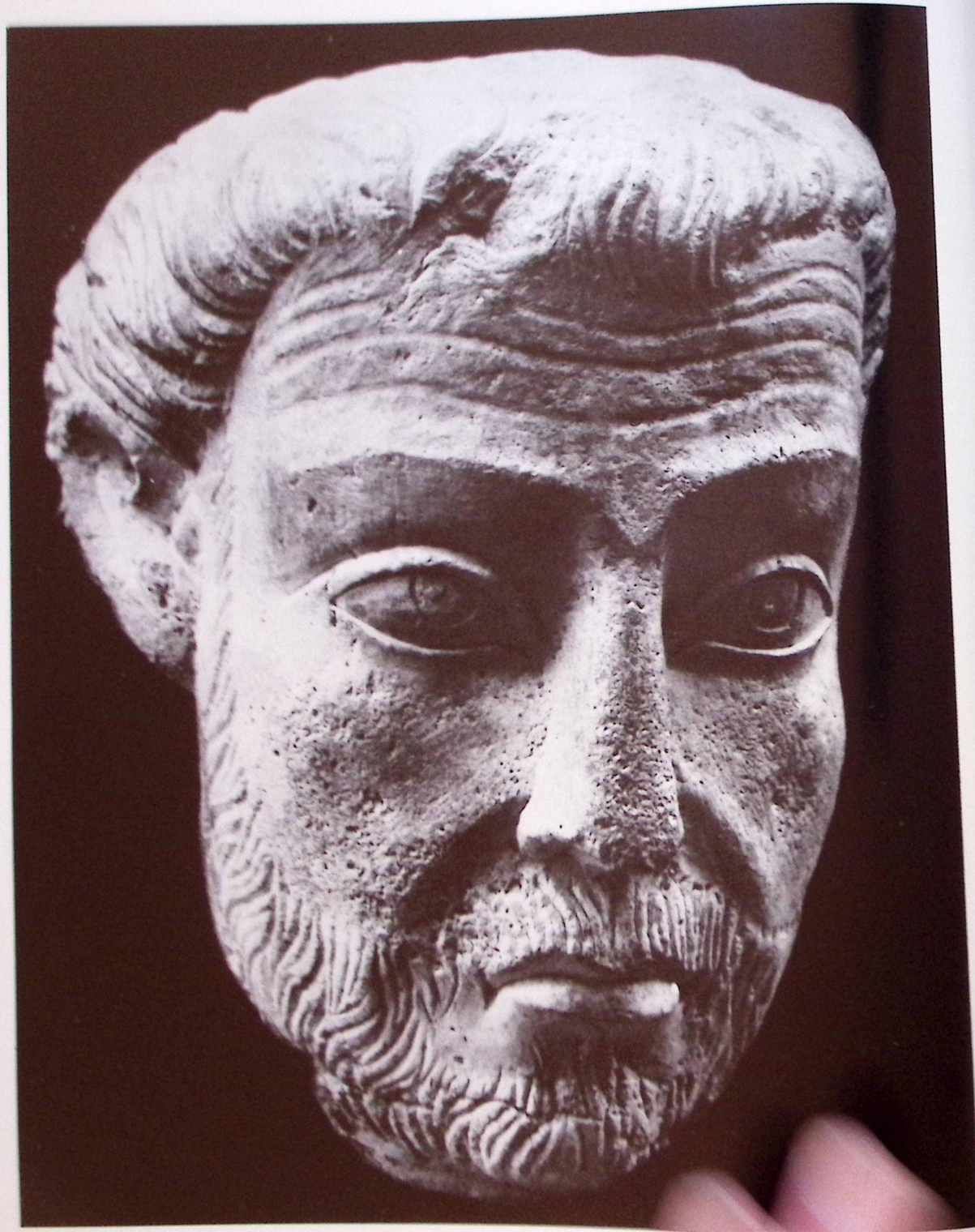
dehors par tous les temps. Aux funérailles du Premier ministre de Trooz, il avait suivi le cortège par un froid glacial, ayant endossé sous ses habits un vêtement protecteur en papier japonais. (4) Déjà sa santé l'avait obligé à séjourner dans des cliniques suisses; il s'en plaignait à la Marquise qui faisait des recherches dans les archives de Chantilly. En novembre 1909, il dut s'aliter. Sa dernière lettre à sa vieille amie est d'une écriture inégale: « Je suis tout à fait hors de combat ». Ses enfants furent appelés à son chevet. Il mourut le 22 après dix jours de maladie; le Prince Albert fut l'un des premiers à s'incliner devant sa dépouille veillée par des officiers de police. La cérémonie fut très simple selon son désir. Le Roi s'était fait représenter; neuf ministres étaient présents. Il fut enterré à Evere. Le soir, tous les théâtres de la capitale firent relâche et les lanternes, voilées de crêpe, flanquant le porche de l'hôtel du Sablon, brûlèrent tard dans la nuit.

- (1) Les lettres — une cinquantaine — de De Mot à la Marquise Arconati furent remises par elle à sa famille, après la mort du bourgmestre. Nous en devons la communication à la petite-fille de De Mot, Mademoiselle Lorthioir, à qui nous exprimons notre gratitude.
 (2) La grève générale avait été déclenchée et la demande de révision constitutionnelle, déposée par les socialistes et le groupe de P. Janson, rejetée le 18 avril.
 (3) Revirement piquant: en 1910, c'est Jaurès qui sera mis en pénitence par la Marquise. Elle lui reprochera de « saper les bases de l'ordre social » et le bannira de ses déjeuners du jeudi.
 (4) de Trooz mourut le 31 décembre 1907.



Le Sablon où résida Emile De Mot.

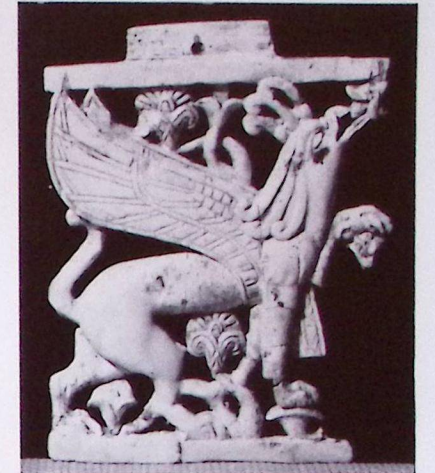




Aux Musées Royaux
d'Art et d'Histoire

Nouvelle présentation des Antiquités de l'Asie Antérieure

par D. HOMES-FREDERICQ



Ci-dessus : griffon en ivoire, Mésopotamie (Nimrud), VIIIe siècle avant J.-C. A gauche : tête palmyrénienne, Syrie (IIe-IIIe siècle après J.-C.).

UNE grande galerie, consacrée aux antiquités de l'Asie Antérieure et de l'Iran, a été solennellement inaugurée le 28 avril dernier par le Ministre de la Culture française, Monsieur Wigny, et par le représentant du Ministre de la Culture flamande, Madame van Cauwelaert, ainsi que par un grand nombre de personnalités. Exposées précédemment dans deux petites salles excentriques de l'ancien bâtiment des Musées Royaux d'Art et d'Histoire, les antiquités de l'Asie Antérieure ont été transférées au rez-de-chaussée de l'aile reconstruite du Musée du Cinquantenaire, prenant ainsi toute leur valeur et leur signification dans un cadre nouveau, plus vaste et plus moderne. Ces nouveaux locaux permettent également au public de constater la richesse de notre musée, qui possède l'une des plus belles collections européennes de cylindres mésopotamiens et de textes cunéiformes écrits sur des tablettes en argile. L'important accroissement de la superficie réservée à la Section de l'Asie Antérieure a permis d'exposer de nombreuses pièces conservées jusqu'alors

dans des réserves inaccessibles au public (telles les poteries et lampes palestiniennes, les vases d'Asie Mineure, quelques beaux reliefs phrygiens et quelques œuvres pré-islamiques). Des vitrines de ligne sobre ont été disposées judicieusement par les architectes pour former des salles indépendantes. Ce cloisonnage de l'espace permet d'adopter une division géographique, solution désirable pour une Section comprenant les cultures si différentes de tous les pays du Moyen-Orient: Chypre, Palestine (Israël et Jordanie), Anatolie (Turquie), Mésopotamie (Irak), Phénicie (Liban), Syrie et Arabie. Grâce à cette disposition, les objets illustrant chaque culture ancienne forment un ensemble homogène, cependant que la proximité des pièces provenant des pays voisins suggère les contacts nombreux et souvent fructueux qui existaient à travers tout le Moyen-Orient. Une vitrine comprenant les pièces syriennes, quelques exemples de statuaire palmyrénienne et le très beau linteau de Zebed (Syrie) exposé près de l'escalier donnant accès au

premier étage, forment le lien géographique et chronologique nécessaire avec l'entresol où sont exposées les belles mosaïques d'Apamée (Syrie), et avec le premier étage, comprenant les salles réservées au monde grec et à Rome et son empire. La vitrine pré-islamique annonce déjà la salle consacrée à l'art musulman, ouverte depuis le 29 juin dernier au public. Pour chaque pays du Moyen-Orient, une subdivision chronologique a été adoptée: les pièces les plus anciennes remontent à la préhistoire, les plus nombreuses datent des époques historiques (dès 3000 avant J.-C. en Mésopotamie, par exemple), jusqu'aux époques romaine et même pré-islamique. Cette subdivision chronologique introduite dans le classement géographique permet de suivre l'évolution culturelle et artistique de chaque peuple, depuis ses origines. D'autre part, nous voyons ainsi la vie religieuse et la vie profane entremêlées, ce qui était de règle aux époques anciennes: des pièces appartenant au culte (vases rituels, massues votives, statuettes d'adorants) voisinent



avec des objets employés journellement (poterie d'usage courant provenant d'Anatolie ou de Palestine, poids de toutes dimensions et tablettes cunéiformes, véritables archives anciennes). Un but didactique a également été recherché, en joignant plusieurs cartes géographiques aux pièces des collections. Certaines correspondent aux principaux événements qui ont marqué l'histoire d'un pays (Palestine : itinéraire approximatif d'Abraham, partant d'Ur en Mésopotamie vers Harran (début du deuxième millénaire), Palestine à l'époque des rois (début du premier millénaire) et plan de Jérusalem à l'époque chrétienne; Mésopotamie: cartes concrétisant les principaux sites protohistoriques, montrant l'étendue de l'empire accadien ou les différentes guerres de Hammourabi, plan de l'ancienne ville de Babylone). D'autres cartes permettent de repérer les lieux d'origine de la plupart des objets exposés ainsi que les fouilles archéologiques les plus marquantes actuellement en cours (Syrie, Liban).

Quelques tableaux synoptiques et plusieurs notes explicatives se rapportent encore aux objets de la Section.

Division géographique, subdivision chronologique, but didactique: tel a été le propos de l'exposition des pièces de l'Asie Antérieure.

La collection d'Asie Antérieure, dont on ne pouvait soupçonner la richesse avant que ces nouveaux locaux lui aient été octroyés, est d'autant plus intéressante qu'elle permet de constater combien les diverses civilisations du Moyen-Orient se sont influencées et



mêlées. Cette interpénétration se remarque dès les premières vitrines consacrées à l'art cyprote. Les vases à vin, en forme d'animaux ou de cruches, à décor géométrique de cercles concentriques, de zigzags ou de quadrillage rappellent les œnochoe grecs. Deux grandes statues, exposées sur un fond de velours rouge, représentant l'Aphrodite cyprote ayant un bouquet en main et l'Astarté phénicienne tenant une fleur et une colombe (6e-5e siècle) montrent l'influence que le monde égéen a exercée sur l'art cyprote. L'île de Chypre devait, par sa position géographique et par son commerce, être atteinte par les divers courants intellectuels; l'art égyptien y a également laissé son empreinte (petite tête à coiffe nemes). Pourtant quelques statuettes votives, provenant des sanctuaires de Larnaka (7e-5e siècle) ont été façonnées par des potiers régionaux et démontrent que des civilisations voisines n'ont pas empêché l'art cyprote d'avoir sa propre personnalité.

Quelques silex paléolithiques de Tabgha en Galilée (Israël) et néolithiques de Jéricho (Jordanie) nous introduisent dans le monde préhistorique palestinien. De l'âge du bronze (3150-1200) nous est parvenue la poterie de Jéricho et de Lakish, souvent d'une belle couleur rose rouge très chaude; vases allongés se terminant en pointe, vases à parfum, à huile, jarres, écuelles, bols et coupes, témoignent de l'esprit d'invention des hommes pour la fabrication d'objets destinés à la vie quotidienne. L'Égypte a influencé la Palestine, comme nous le voyons par

A gauche, en haut : stèle sabéenne, albâtre, Arabie (IIIe siècle avant J.-C.); en bas : relief assyrien, palais de Sargon II (Khorsabad) Mésopotamie (721-705). Ci-dessous : génie ailé, palais d'Assurnazirpal II (Nimrud), Mésopotamie (883-859).

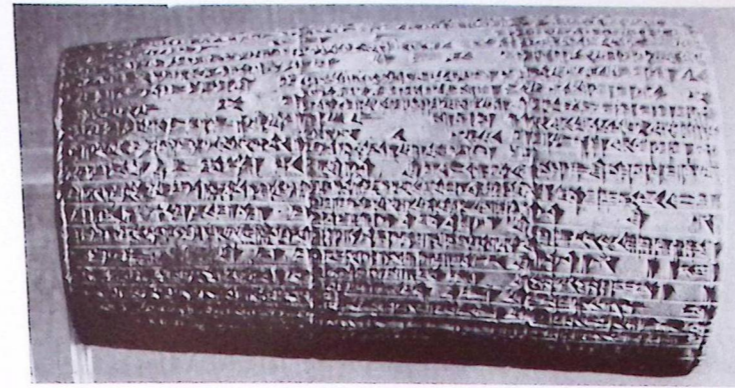


quelques scarabées et vases égyptisants. Un petit ossuaire en marbre blanc semble avoir été réemployé à l'époque chrétienne (première moitié du deuxième siècle après J.-C.) : il est gravé d'une croix et de deux rosaces à six pétales.

Des haches en pierre, trouvées le long de la côte égéenne de Turquie, datent de la préhistoire anatolienne, ainsi que deux beaux vases en terre cuite, à décor de volutes et de méandres bruns sur fond crème. Ils proviendraient de Hacılar, site découvert depuis une dizaine d'années seulement. Un très beau

lot de poterie à bec, noire, lustrée, trouvé à Yortan, date du milieu du troisième millénaire : pyxides, cruches à eau et vases sont parfois incisés d'un décor géométrique. Des époques historiques, nous possédons des cachets, petits objets en pierre, gravés, servant de signature aux anciens Hittites. Des tablettes cunéiformes attestent les contacts qui existaient entre la Cappadoce et la Mésopotamie et quelques statuettes de Gazian Tépé sont fortement influencées par l'art syrien. Par contre, les panneaux phrygiens en terre cuite du VIe siècle avant J.-C. témoignent

Ci-dessous : un relief phrygien, Anatolie, région de Burdur (VIe siècle avant J.-C.). Ci-contre, à gauche : barillet de Nabuchodonosor, Mésopotamie (604-562) ; à droite : empreinte de cylindre, Mésopotamie, première dynastie de Babylone (début du IIe millénaire avant J.-C.).



du caractère très original de l'art anatolien : un cavalier sur un cheval fougueux semble impatient de dépasser un griffon, majestueux et lent, à gueule grande ouverte. Cette très belle pièce faisait partie d'une frise ornant un temple ou un palais. Plusieurs panneaux, exécutés dans un moule identique, mais où le jeu des couleurs est différent, ont été achetés dernièrement par le Musée de Birmingham (Angleterre). Des plaques à décor géométrique (swastikas, croix), des palmettes et un beau vase complètent cet ensemble phrygien.

De l'époque hellénistique (IIIe-IIe siècle avant J.-C.), signalons encore un vase noir, décoré de méandres et de grappes de raisins : fortement influencé par les ateliers de Gnathia en Italie, il souligne les liens qui unissaient le monde gréco-romain à l'Anatolie.

Mais le pays le mieux représenté du Moyen-Orient est sans conteste la Mésopotamie ancienne. Grâce à un échange avec le Musée de Bagdad, la collection a pu s'enrichir d'un ensemble de tessons appartenant à diverses phases protohistoriques de Tell Hassuna, dans le nord de l'Irak (5000-3000 avant J.-C.), ce qui nous permet de suivre l'évolution de la technique de la céramique. L'argile, d'abord grossièrement mélangée à de la paille hachée et décorée d'incisions, sera purifiée pour devenir une pâte lisse, façonnée à la main ou au tour de potier, formant ainsi des vases décorés de motifs géométriques ou naturalistes peints.

Passant de la vie nomade à la vie sé-

dentaire, les Mésopotamiens prennent conscience de leur personnalité, créent des villages, utilisent les cachets comme signatures et inventent l'écriture pour se remémorer plus facilement leurs comptes. L'apparition de cette écriture, au début pictographique et linéaire, très rapidement changée en cunéiformes, marque le début de l'histoire en Mésopotamie. Vu l'importance primordiale de cette invention, une vitrine entière lui est consacrée. On peut y suivre l'évolution depuis 3000 jusqu'au deuxième siècle avant J.-C., époque où les dernières tablettes cunéiformes furent employées. On peut également y voir des textes économiques (comptes de moutons, de bœufs, de blé, d'huile...) équivalant à nos registres de boutiquiers, des textes scolaires, toujours de forme ronde, correspondant aux cahiers à deux lignes que nos écoliers de première année primaire emploient, des lettres dans leur enveloppe en argile, des clous décoratifs avec les noms de rois mésopotamiens, des textes bilingues (sumérien-babylonien), prototypes de nos dictionnaires.

D'autres tablettes, marquées par leur long séjour dans la terre, tout aplaties par le poids de la masse de terre qui les recouvrait, nous rappellent les difficultés que rencontrent les archéologues lors du dégagement des tablettes. Ces divers textes, écrits avec une pointe de roseau taillé, nous renseignent sur la vie de plus en plus moderne des Mésopotamiens.

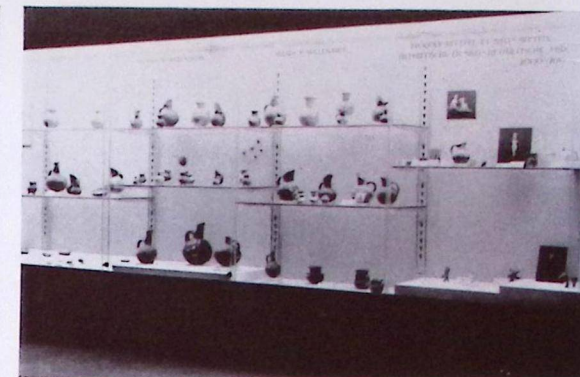
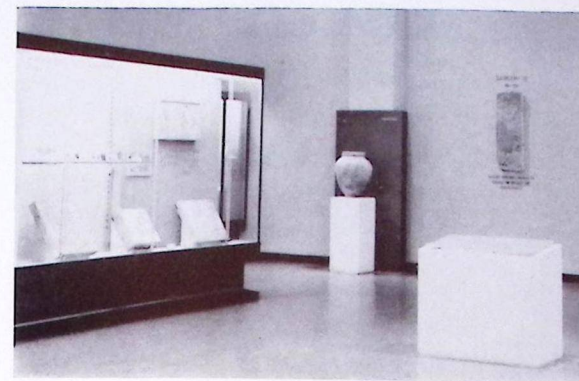
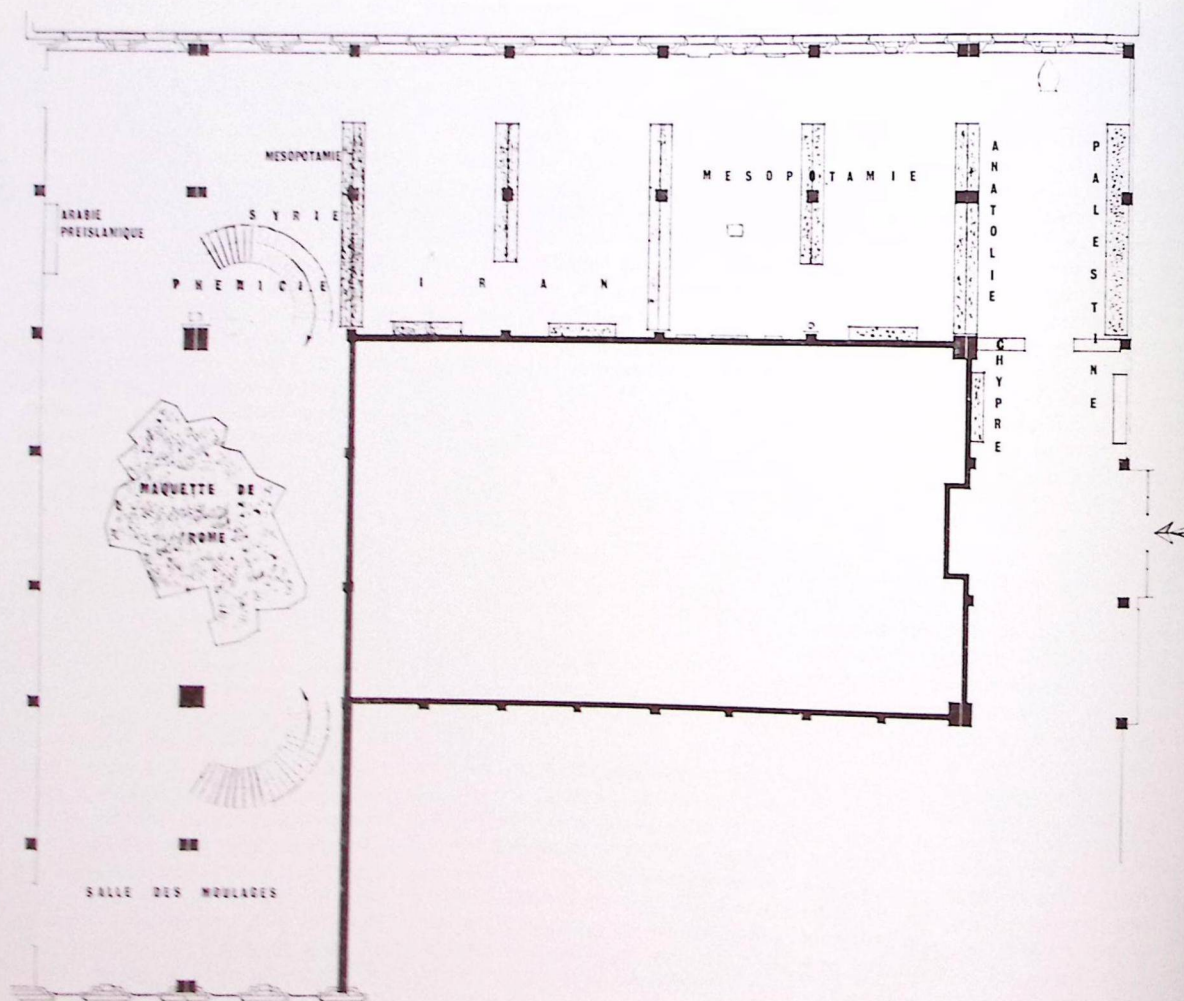
Des villes fortifiées apparaissent et au troisième millénaire déjà, la civilisation est arrivée à un stade très évolué. Les Sumériens ont une vie religieuse intense dont témoignent les statues d'adorants à robe kaunakés (vêtement en peau de mouton aux bouclettes indiquées par des languettes stylisées), mais ils ont également l'esprit pratique et emploient l'argile que déposent annuellement le Tigre et l'Euphrate, pour façonner les tablettes sur lesquelles ils écrivent. Leur sens artistique très développé se marque particulièrement dans les bijoux des tombes royales d'Ur, dont quelques exemples nous ont été offerts par le Musée de Pennsylvanie : boucles d'oreilles et bandeaux en or, colliers et bracelets en lapis-lazuli, cornaline et or, épingle en argent.

Une belle plaquette en terre cuite rappelle les vivantes légendes et épopées de la littérature mésopotamienne : le héros Gilgamesh, roi d'Uruk, terrasse le taureau céleste.

La riche collection de cylindres, appartenant à des époques très diverses de la civilisation d'Assyrie et de Babylone, reproduit des fidèles, humbles devant les dieux, mains jointes ou levées en signe de soumission. Les scènes sont parfois plus animées, tels les combats de Gilgamesh et de son inséparable ami Enkidu contre les animaux féroces.

Plusieurs objets proviennent des fouilles récentes anglaises effectuées depuis trois ans dans le site de Tell Rimah, au nord de la Mésopotamie. Le

Ci-contre : tablette mésopotamienne dans enveloppe; ci-dessous : plan de la Galerie de l'Asie Antérieure et de l'Iran. Sur la page de droite sont représentés la Salle assyrienne, Mésopotamie (photo de gauche) et le Monde anatolien, Turquie (photo de droite).



Musée a reçu ainsi quelques vestiges des Assyriens les plus anciens: un beau masque en fritte blanche et une figurine de déesse nue, quelques vases, des boutons décoratifs, une faucille et un aiguiseur.

Au début du premier millénaire avant J.-C., l'Assyrie domine la Mésopotamie toute entière. Des rois puissants, cruels et amateurs d'art, habitent des palais décorés de reliefs expressifs retraçant essentiellement des scènes de la vie profane: guerre, chasse ou banquets, mais parfois également des scènes religieuses. Nous possédons ainsi un très beau relief en pierre calcaire reproduisant un génie ailé à la longue barbe bouclée, portant la tiare cornue des dieux. Le relief, très légèrement travaillé, permet des jeux de lumière et devait contribuer à faire de ce génie un gardien effrayant du palais. Plusieurs inscriptions d'Assurnazirpal II (883-859) témoignent de la grandeur et des conquêtes de ce roi. Le même texte est repris sur les six grandes plaques en basalte que nous possédons: il s'agit d'un véritable panégyrique du roi assyrien, dont nous ne citons ici que quelques titres: « le roi puissant, le roi de l'univers, le roi d'Assur, ... le héros fort qui avec l'aide du dieu Assur, son maître, marche parmi les rois des quatre régions, le roi qui n'a pas de rival, le pasteur prodigieux qui ne craint pas le combat... ». Et la liste élogieuse de ses qualités humaines, royales et militaires se continue sur

plusieurs lignes. Ses différentes conquêtes, tant vers l'est que vers l'ouest, y sont énumérées avec insistance.

Un grand relief de Sargon II (721-705) du palais de Khorsabad, d'autres plus fragmentaires, tels ceux de Sennacherib (705-681) ou d'Assurbanipal (668-631), illustrent la vie quotidienne ou celle du roi (déportés babyloniens, hâleurs, archers, garde royale). Provenant de Kalah-Nimrud (Nord de la Mésopotamie) des plaquettes en ivoire, soigneusement sculptées, rappellent l'existence de rapports avec la Phénicie et l'Égypte: personnage cueillant un fleur de lotus, sphinx ailés, vache allaitant son veau, motifs décoratifs de palmettes, tous attestent la richesse de ces souverains puissants. De l'époque néo-babylonienne (612-539), des terres cuites, quelques tablettes inscrites et deux jolies boucles d'oreilles en or, finement ciselées témoignent du goût artistique des habitants de Babylone.

Mais les envahisseurs étrangers convoitent les richesses de la Mésopotamie: Achéménides, Séleucides et Parthes vont dominer l'Assyrie et la Babylonie ancienne: un fragment de colonne provenant de Babylone, des tablettes économiques et religieuses, un intéressant texte astronomique avec représentation du zodiaque, une gourde de pèlerin et quelques idoles féminines, des lampes et un beau vase émaillé sont les derniers vestiges qui nous restent de cette civilisation autrefois

si brillante. La Mésopotamie sera ensuite incorporée dans le monde musulman.

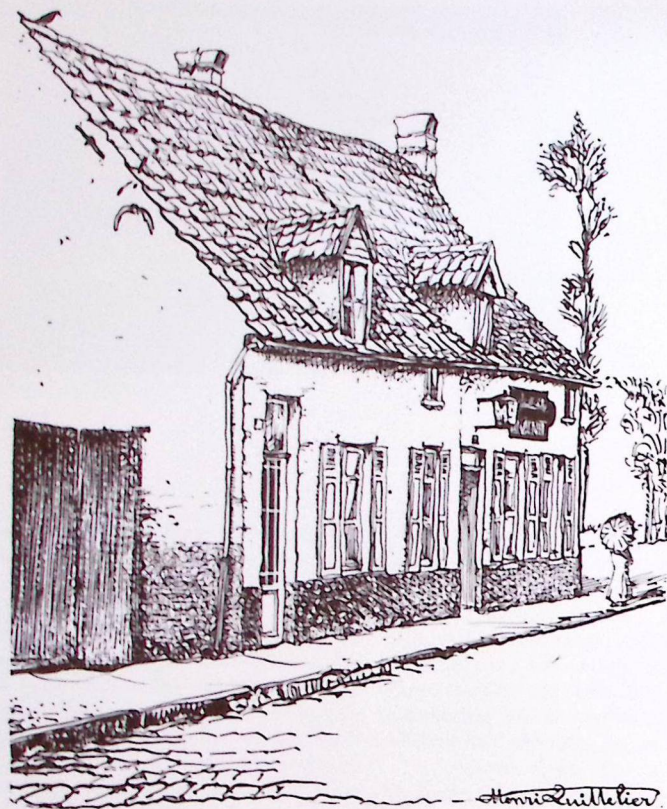
En ce qui concerne les cultures de Syrie et de Phénicie, les collections de l'Asie Antérieure ne comportent que quelques cachets, des statuettes de divinités en bronze parfois plaqué d'or, des figurines en terre cuite, des colliers et pendentifs en faïence et quelques exemples de statuaire palmyrénienne.

Une dernière vitrine est consacrée aux principales époques de l'Arabie préislamique: nous y voyons des fragments de stèles avec inscriptions de périodes diverses (XIe au Ier siècle avant notre ère) ainsi que deux petits reliefs: guerrier sur chameau; deux personnages dont l'un tient un oiseau, l'autre une corbeille (?). Deux têtes en albâtre datent du IIIe-Ier siècle.

La maquette de Rome et la salle des moulages assurent la transition entre la Section de l'Asie Antérieure et les Sections grecque et romaine.

Espérons que cette nouvelle présentation des œuvres d'art du Moyen-Orient, dans un cadre aéré, moderne et lumineux, attirera de nombreux visiteurs, toujours attentifs à découvrir des richesses insoupçonnées.

Ces œuvres, pour la plupart accessibles pour la première fois au public, sont souvent fort belles, toujours intéressantes et reflètent la vie religieuse, intellectuelle et quotidienne de ces peuples anciens si attachants.



Uccle, hier
et aujourd'hui⁽¹⁾

Le quartier du Centre

par † H. CROKAERT

JUSQU'À la fin de l'Ancien Régime, le village d'Uccle, malgré qu'il fut longtemps le siège d'un Echevinage important, s'étendait en une longue et étroite bande de territoire, entre les puissantes seigneuries de *Carloo* et de *Stalle*. L'existence de ces deux grandes terres féodales a tellement marqué la géographie de l'actuelle commune qu'il est encore difficile de se représenter le quartier du Centre, c'est-à-dire le village étriqué d'autrefois, autrement que par cette image.

L'épine dorsale de ce quartier, fortement urbanisé de nos jours, reste incontestablement la vieille chaussée

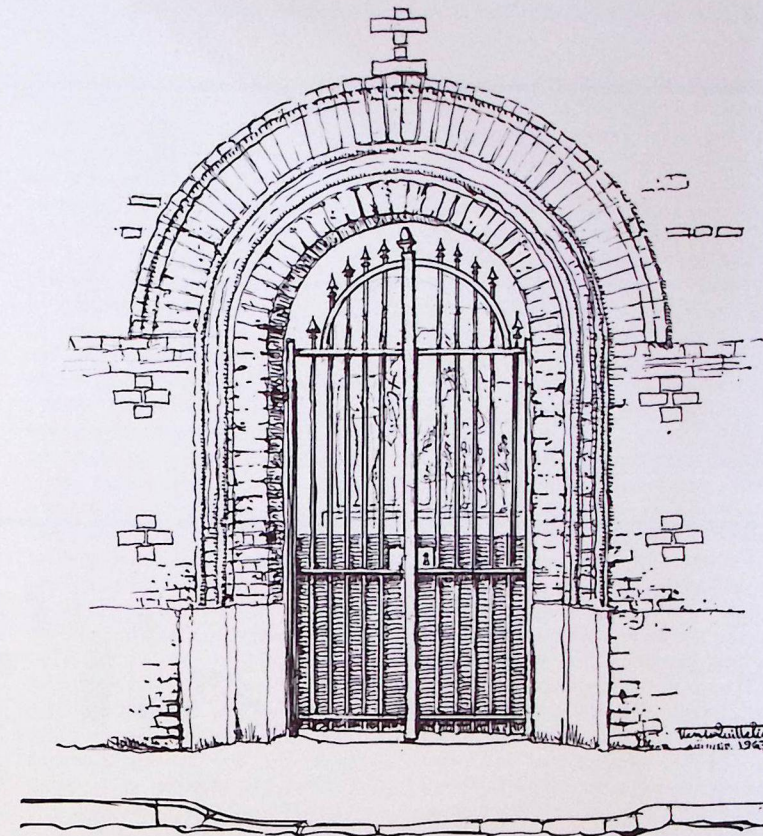
Quartier du Globe - Petites maisons du XVIII^e siècle (vers 1900). L'une d'elles est l'auberge « De Ster » d'où partait d'heure en heure, l'omnibus qui reliait Uccle à l'église Saint-Nicolas (Bourse).

d'Alseberg, rapidement transmutée en une vivante agglomération, essentiellement commerciale, dont le centre de gravité s'est déplacé plus d'une fois, entre l'église Saint-Pierre, qu'elle côtoie et le lieu-dit du *Globe*.

Maintenant que cette grande artère a pris dans le trafic de l'agglomération bruxelloise une place d'importance grandissante, que les terrains à bâtir

y sont devenus inexistants, il n'est pas sans intérêt de remonter aux sources et de partir de cette année 1726 où, par décret du gouvernement autrichien, fut construit son premier tronçon, allant de la Barrière de Saint-Gilles à la chapelle de Calevoet.

Les grandes voies de communication ont ceci de particulier entre elles, c'est que partout où elles traversent les campagnes, elles laissent sur leur chemin une trainée ininterrompue d'agglomérations plus ou moins importantes. Pour peu que les circonstances deviennent favorables et de nouveaux centres se créent et se développent.



C'est ainsi que la construction de la chaussée d'Alseberg a ouvert la période moderne aux communes qu'elle traverse. Elles lui doivent leur magnifique et rapide évolution de communes rurales, qu'elles étaient restées depuis des siècles, en communes urbaines, qu'elles sont de nos jours.

La carte cadastrale indiquant, en même temps que le tracé du premier tronçon de la chaussée d'Alseberg, son profil et les parcelles de terres qui firent l'objet d'expropriations, repose aux Archives Générales du Royaume.

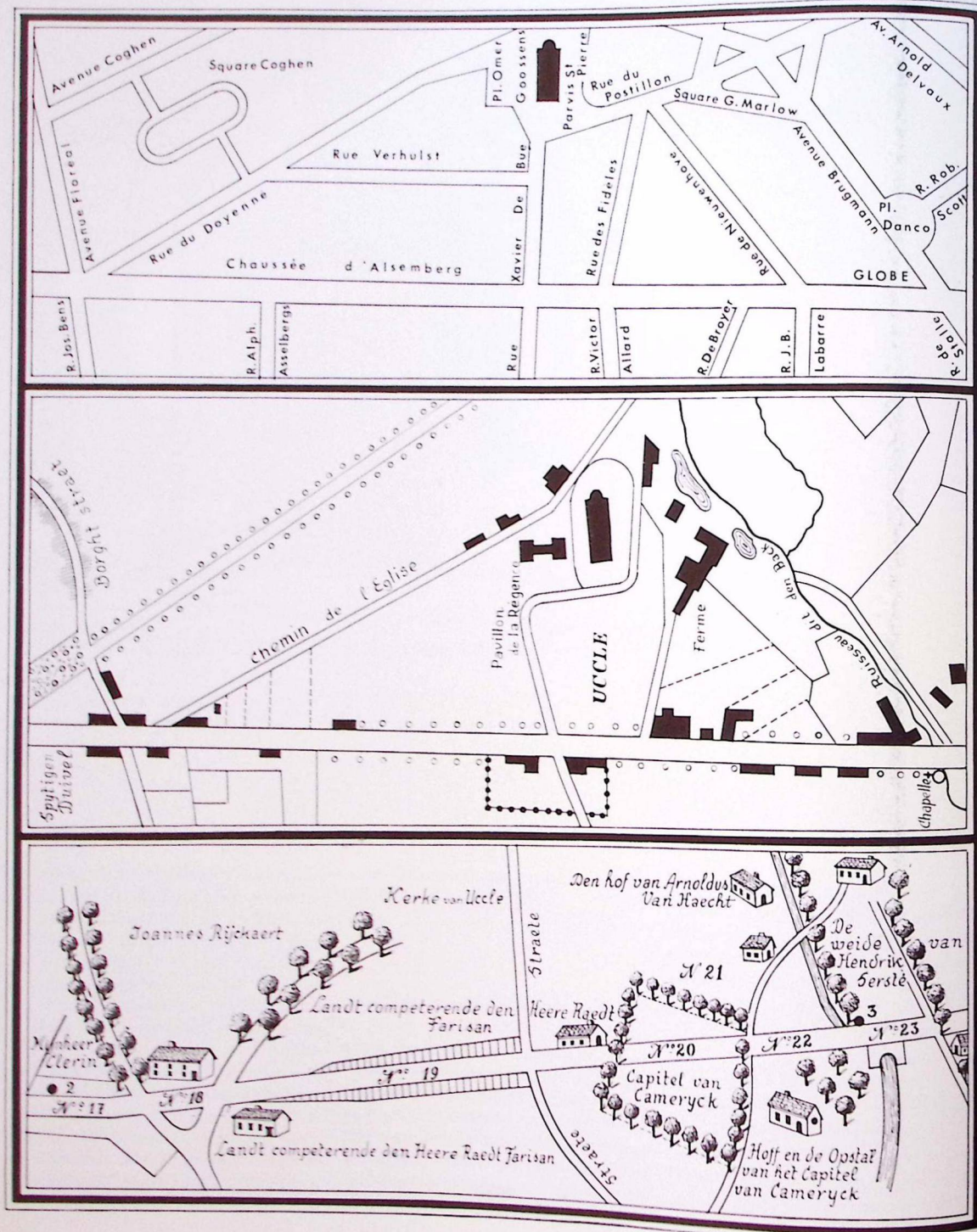
C'est une fort jolie carte figurative,

Quartier du Globe - La Chapelle de Notre-Dame de la Miséricorde.

dressée par le géomètre A. De Bruyn (2).

Avant de nous servir de ce document et pour souligner la valeur iconographique de ces cartes parlantes autant que figuratives, il est peut-être utile de faire quelques remarques préalables au sujet du mode de représentation adopté par les arpenteurs de l'époque. Lorsque ces techniciens dessinent des étendues de

l'espace, ils combinent habilement les éléments que l'habitude, autant que les conventions, séparent généralement. Le plan est d'abord tracé dans la tradition classique; puis, à l'emplacement des édifices, églises, maisons ou simples dépendances, ils dessinent tous ces éléments en perspective cavalière et étoffent les espaces par la figuration des arbres ou de toute autre végétation. La représentation « figurative », suivant le terme consacré, y gagne en clarté et la lecture ne nécessite aucune correction préalable. Aussi, l'intention apparaît nettement: il s'agit, dans l'ensemble, d'une représentation graphique,



Le Centre d'Uccle - En bas, en 1631, d'après la carte de A. De Bruyn - A.G.R. Cartes et Plans manuscrits n° 1254. Au milieu, en 1847, d'après la carte de l'Institut Cartographique de Bruxelles. En haut, plan actuel.

analytique et descriptive, pour rendre les lieux tels qu'ils sont.

La carte figurative rend ainsi admirablement ce qu'elle annonce et fournit le plus d'éléments possibles pour nous faire une idée exacte de la réalité.

C'est pourquoi, elle constitue toujours un document de choix pour quiconque veut mettre le présent en regard du passé.

A l'époque où l'arpenteur De Bruyn traça le plan que nous avons sous les yeux, le citadin quittant Bruxelles, arrivé à hauteur du carrefour actuel de l'avenue des Sept Bonniers, voyait s'allonger devant lui, à travers champs et prairies, l'interminable perspective de la route nouvellement construite, sans qu'aucune construction de quelque importance ne vienne interrompre la régularité parfaite de son tracé.

Il atteignait le centre du village d'Uccle à la borne 2, plantée sur les terres de Clérin, c'est-à-dire la parcelle 17 expropriée. A cet endroit débouchait, à droite et à gauche de la chaussée, un chemin important, connu sous le nom de « Straete van Vorst naer de Catte », la rue Joseph Bens et l'avenue de Floreal de nos jours. Une bifurcation de ce chemin menait directement, entre une double rangée d'arbres, à l'église Saint-Pierre. C'est l'actuelle rue du Doyenné, connue en ces temps, sous le nom de « Kercke Weg ».

A la parcelle 18, enclavée entre les deux chemins, propriété de Johannes Ryckaert, figure l'auberge, bien connue des Bruxellois, « De Spijtigen Duivel ». Remarquons tout de suite que cette auberge se trouvait à gauche de la chaussée en venant de la ville, exactement en face du « Spijtigen Duivel » actuel.

Le plan de De Bruyn ne peut laisser aucun doute à ce sujet et le bâtiment qui lui fait face est une autre auberge, connue sous le nom « Den Haet ende Nijdt » — « La Haine et l'Envie », enseigne rare entre toutes parce que faisant allusion à un état moral, à l'un des sept péchés capitaux pour être précis. Seules quelques archives en conservent le souvenir (3).

A partir de cet endroit, la chaussée traversait, de part en part, la parcelle

19, propriété importante par son étendue, appartenant à l'avocat Farisan, en laissant de chaque côté, aux environs de la rue Asselbergs actuelle, un talus de déblai relativement élevé.

Le centre d'Uccle se termine, en réalité, à la borne 3 où l'on atteint, en même temps que le ruisseau d'Uccle, l'ancien chemin qui reliait l'église et le village à la Seigneurie de Stalle.

La présence de l'un et de l'autre indique, dès ce début du XVIII^e siècle, une agglomération naissante, l'embryon du quartier actuel du Globe qui, au cours des temps, deviendra le vrai centre actif de la commune et l'une des importantes plaques tournantes du vaste réseau routier au sud de la capitale (4). Les parcelles 20 à 23 se partageaient tout ce quartier en s'étendant sur les deux rives du ruisseau. La première de celles-ci se présente sous forme d'un quadrilatère entouré d'arbres et coupé, en diagonale, par la chaussée. Cette terre appartenait au Chapitre de Cambrai. Elle occupait, avec la parcelle 21, désignée sous le nom de « Hoff van Arnoldus van Haecht », le chemin de Stalle et la parcelle 22, « Hoff ende opstal van het Capitel van Kameryck », toute la rive droite du ruisseau.

Sur la rive opposée, le n° 23 désigne les biens de Hendrick Sersté, biens comprenant une prairie et une maison d'habitation, bâtie le long du chemin de l'église.

En ce qui concerne la parcelle 22 — « Hoff ende opstal van het Capitel van Kameryck » — il y a lieu, nous semble-t-il, de s'arrêter quelque peu à cette dénomination étrange qui peut prêter à équivoque. Que signifie, au XVIII^e siècle « Opstal »? Il serait vain de vouloir le traduire par écurie ou tout bonnement de faire un rapprochement, selon la consonance, aussi judicieux soit-il, avec le nom topographique de Stalle, le hameau tout proche. L'« Opstal », loin d'avoir une parenté avec l'un ou l'autre, a une signification toute différente.

Dès l'époque belgo-romaine, chaque famille possédait sa maison avec enclos, tandis que les champs, les prés, les bois, les bruyères restaient propriété collective des habitants. Le moyen âge

conserva l'usage des terres communes, quoique la formation de véritables seigneuries foncières ait depuis bien longtemps posé le principe de la propriété privée.

D'après L. Vanderkindere, ancien bourgmestre d'Uccle, ces terres sont appelées, dans le Brabant tout au moins: « hemed, opstal, warande » (5). Selon cette dernière définition « Opstal » indiquerait, pour le cas qui nous occupe, des prés appartenant à la communauté, véritable association de voisinage, reposant sur des traditions populaires anciennes.

Au XVIII^e siècle cependant, la signification a singulièrement évoluée. Dans le dictionnaire de Halma, on note textuellement: « Opstal: gebouw — L'édifice — Ce qui est sur le fonds — Vendre une maison sans le fonds; un édifice simplement » (6). Il est certain que c'est dans ce sens seul que le mot doit être interprété ici. La figuration des bâtiments et la désignation du propriétaire sur la carte de De Bruyn, loin de constituer une opposition directe à la conception d'une terre mise en commun, indique clairement que les constructions ont été édifiées sur terre commune.

Notons que plus vers Calevoet, à l'endroit où la chaussée croise l'ancien Dieweg, on relève à la parcelle 35: « Opstal gemeente ». Que ce dernier fut réellement une terre commune et qu'il faut y voir la survivance d'une très ancienne coutume, résulte du fait qu'en ce même endroit aboutissait une rue, dont on ne sait pour quelle raison le nom a disparu de l'onomastique actuelle de la commune; il s'agit de la « Kouterstraet », la rue conduisant au « Kouter », c'est-à-dire à une exploitation collective (7).

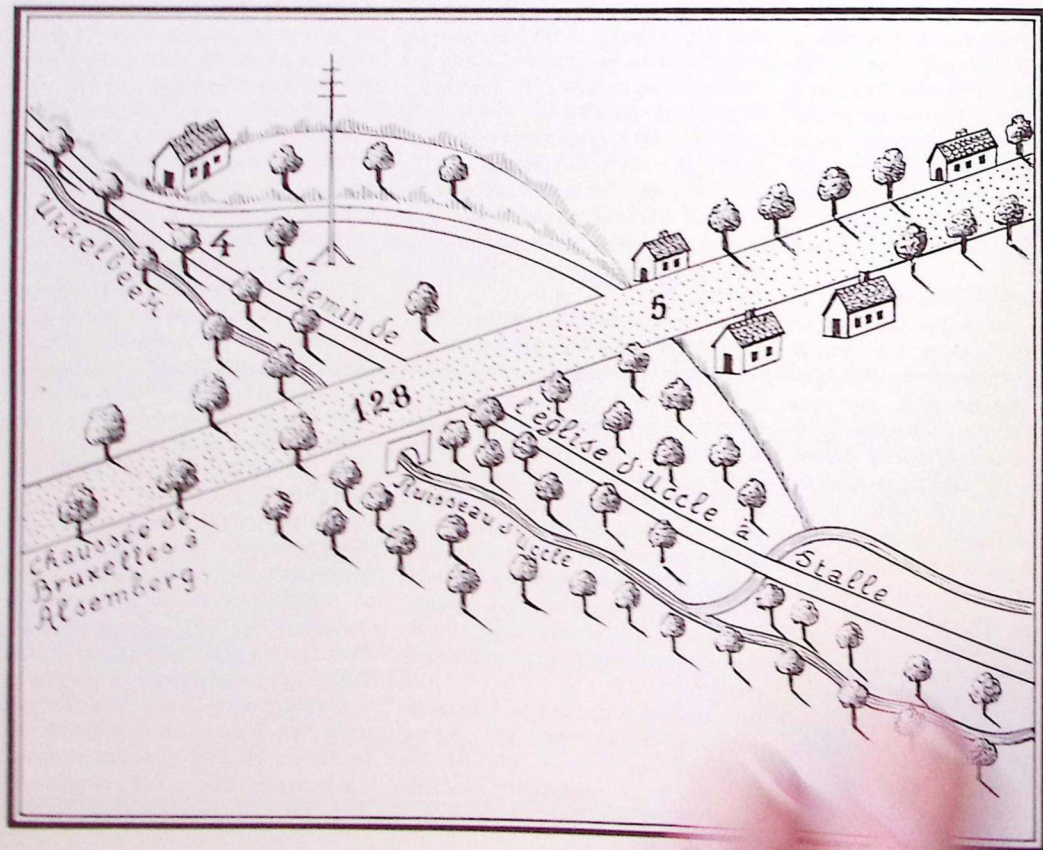
Une carte de 1741, dressée par le géomètre-arpenteur Everaert (8), nous montre le futur quartier du Globe avec un changement notable pour l'époque: une perche pour tir à l'arc a été dressée dans les prairies de Hendrick Sersté. C'était fort probablement la perche de la grande gilde d'Uccle, l'une des plus anciennes du pays, mais qui malheureusement ne laisse ni archives, ni souvenirs tangibles d'un passé pourtant glorieux. C'est à peine si quelques plats

gravés nous rappellent son existence. Tel fut le Centre d'Uccle à l'époque où fut construite la chaussée d'Alseberg.

En faisant le compte, nous dénombrons sur la carte de De Bruyn huit habitations, depuis le « Spijrtigen Duivel » au ruisseau d'Uccle (Globe actuel), dont quatre sont construites le long du chemin conduisant de l'église paroissiale au hameau de Stalle.

Qu'est devenue cette même bande de territoire dans le tourbillon des métamorphoses? Nous pensons qu'il faut beaucoup chercher pour découvrir, à la périphérie de Bruxelles, quelque chose qui offre avec lui une quelconque équivalence.

Le Quartier du Globe en 1741, d'après la carte d'Everaert. - A.G.R. Cartes et Plans manuscrits n° 2394.



Si nous voulons faire image et non se borner à marquer la différence de rythme qui s'est instituée presque partout entre hier et aujourd'hui, mettons en regard de la carte de De Bruyn la carte de l'Institut Cartographique de Bruxelles, chronologiquement postérieure de plus d'un siècle, puisque datant de 1847 (Archives Communales d'Uccle).

Cette fois, nous dénombrons une vingtaine de maisons le long de la chaussée.

L'évolution est lente et la plupart des constructions nouvelles se situent à mi-chemin entre le « Spijrtigen Duivel » et le Globe, c'est-à-dire aux environs immédiats de l'actuelle rue Xavier De Bue. Notons que cette dernière ne figure pas sur la carte de 1847, sa construction ne remontant que vers l'année 1850. Sous son premier nom de rue

de l'Eglise, elle met fin à un très ancien chemin partant du parvis de l'église Saint-Pierre pour couper la chaussée et se diriger vers Forest par la rue Asselbergs actuelle.

Par ailleurs, le terrain à bâtir étant de peu de valeur à cette époque, la presque totalité des maisons sont construites en largeur, par rapport à la chaussée, celle-ci étant bordée, de chaque côté et sur toute sa longueur, d'une impressionnante rangée d'arbres. C'étaient probablement des ormes, cette essence étant choisie de préférence pour la bordure des grandes routes construites sous le régime autrichien. Notons à ce sujet que les derniers arbres abattus à la chaussée d'Alseberg, à la fin du siècle dernier, étaient des ormes.

Il y a peu, la rue Xavier De Bue, artère de nos jours essentiellement commer-

ciale, donnant sur les grands magasins à rayons multiples, avait encore l'aspect de rue tranquille, quelque peu villageoise même. Sa physionomie rurale, mi-urbaine était soulignée par une suite de maisons bourgeoises ou d'actifs établissements artisanaux; magasins grands et petits, modestes ou luxueux se sont établis à leur place, grignotant façades anciennes et pignons sans relief.

Peut-être bien que sur le plan esthétique les vieilles demeures paisibles, dont le style prêtait à sourire, étaient discutables. Mais elles avaient le mérite de définir une époque et si la rue s'est enrichie de nouvelles façades et de nouveaux étalages modernes, par contre, elle a perdu le pittoresque d'une rue de gros village qu'on lui a connu jusqu'à la veille de la Première Guerre Mondiale.

À la chaussée d'Alseberg ont subsisté, jusqu'à cette même époque, une série de petites et authentiques masures, datant toutes de la fin du XVIII^e siècle, dont certaines avaient conservé leur toit de chaume. C'étaient des petites habitations sans étage, à briques apparentes et chaulées, à volets verts. Les plus cossues d'entre elles étaient pourvues de fenêtres-lucarnes.

L'une d'elles, près du Globe, démolie vers 1910, était un cabaret bien connu des citoyens. Il portait comme enseigne « In de Ster » et c'est de cette auberge que partait jadis, d'heure en heure, l'omnibus des Tramways Bruxellois, à traction chevaline, allant d'Uccle à l'église Saint-Nicolas.

Ces maisonnettes, dont une existe encore au Wolvenberg, un estaminet à l'enseigne « In 't Misverstand », devenaient rares vers 1900, mais certaines

d'entre elles ont subsisté jusqu'en 1932 et elles furent habitées jusqu'au dernier jour.

Véritables survivantes des temps révolus, elles avaient conservé, au milieu des constructions modernes, un pittoresque de bon aloi. Leur existence, si longtemps tolérée, malgré les besoins énormes de notre époque, montre, en somme, qu'il en va aujourd'hui comme hier.

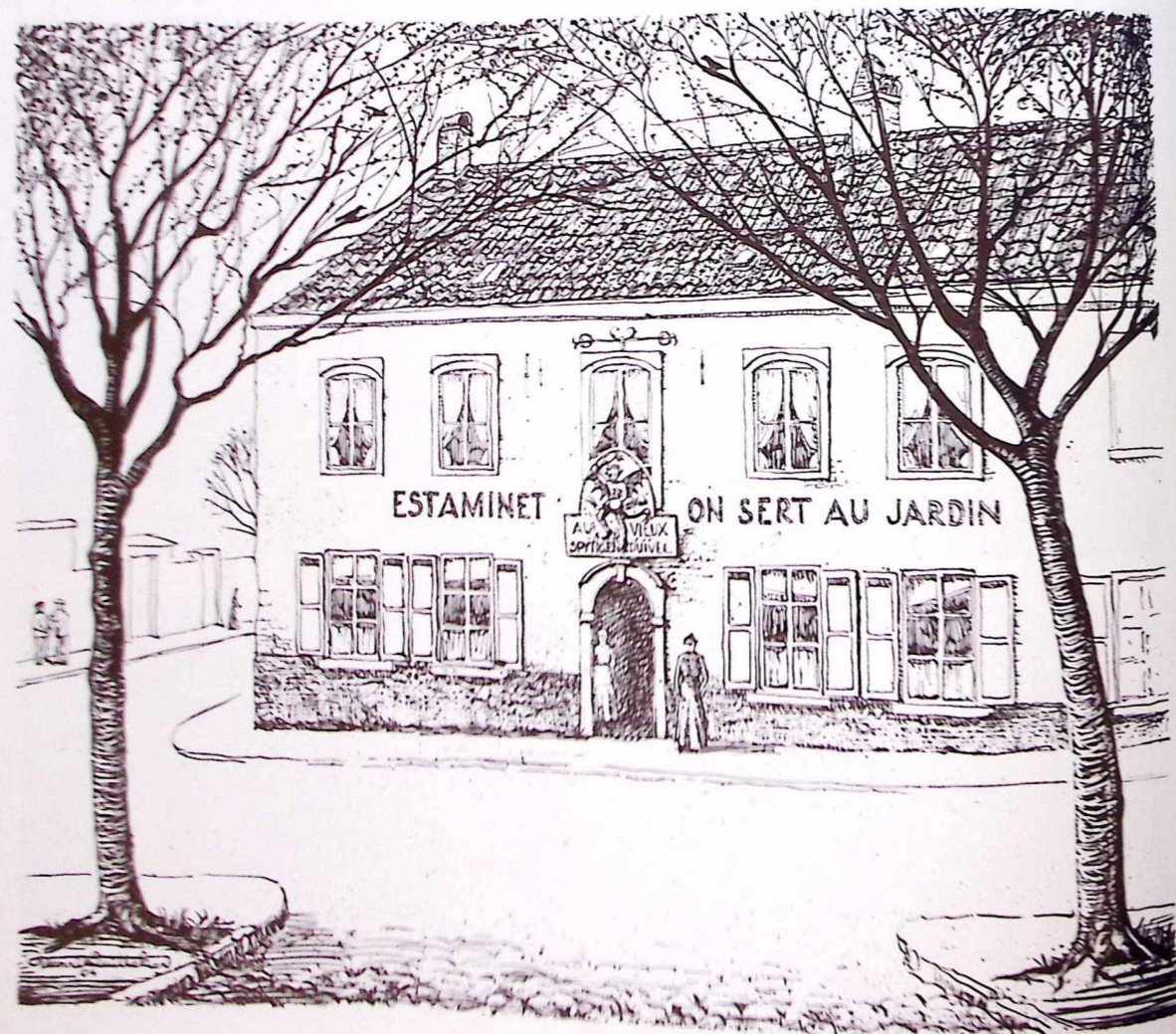
Une autre curiosité défunte au centre d'Uccle se trouvait au bout de l'ancienne rue des Paroissiens, de nos jours rue des Fidèles. Il ne fut d'abord qu'un

À gauche, en haut, le Globe, en 1906, et l'hôtel qui a donné son nom au quartier; en bas, le même site, de nos jours. À droite, en haut, l'ancienne rue de l'Eglise, à l'angle de la chaussée d'Alseberg avec les anciens magasins De Bue (denrées coloniales), en 1908; en bas, le même carrefour, de nos jours.





Ci-dessous, l'auberge du Spijtigen Duivel, en 1904. Ci-contre, l'auberge dans son état actuel.

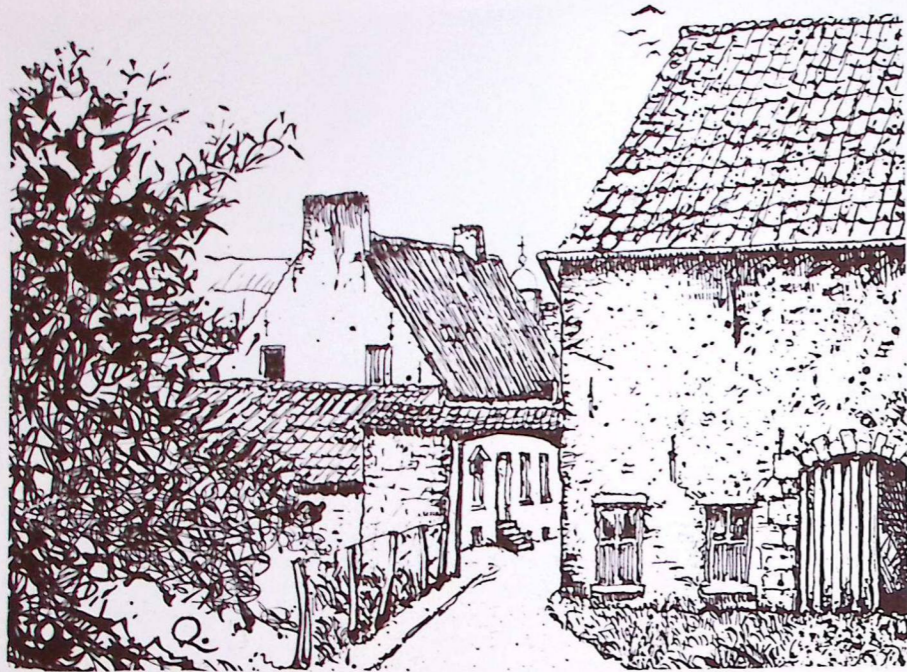


L'attelage du marchand de sable, abandonné au milieu du carrefour de la rue Victor Allard ou la quiétude ucquoise vers 1895.

simple chemin: « de Kerke Weg », conduisant les villageois à l'église. La rue actuelle a été construite en même temps que la rue Xavier De Bue et, tout comme l'ancien chemin, elle débouchait dans la cour d'une vieille ferme, située en contrebas de la rue, face à la poste d'Uccle, en passant sous un portail assez haut pour permettre le passage des gros chariots de foin. Cette ferme était connue sous le nom de « Ferme ten Hecke ». Pendant les derniers temps de son existence on l'appelait aussi « Ferme Franken », du nom du dernier occupant. Sa disparition a marqué une nouvelle étape de la transformation de tout ce quartier voisin de l'église. Au *Globe* subsiste la chapelle de Notre-Dame de Miséricorde. Elle est actuellement incorporée dans une maison d'habitation récente et perpétue le souvenir d'une petite chapelle de campagne qui, toute de guingois, était là depuis 1831. Crépie à la chaux, coiffée d'une toiture d'ardoises, surmontée d'une croix en fer ouvragé, elle a surplombé, pendant près d'un siècle, le ruisseau d'Uccle qui y coulait à ses pieds. Elle fut construite à cet endroit pour servir de reposoir le jour de la procession de Notre-Dame de *Stalle* et devait son existence à la générosité de quelques notabilités ucquoises dont les annales ont conservé les noms. La statue de la Vierge qu'abrite actuellement encore la chapelle méritait quelque attention car, à l'encontre des

images qui ornent les chapelles de nos campagnes, elle présentait des affinités artistiques suffisantes pour mettre notre curiosité en éveil. Elle provient d'une chapelle de relais de chasse de la *forêt de Soignes* et fut offerte par le curé de Boitsfort lors de la construction du petit sanctuaire. L'image ne peut être datée avec certitude et est accompagnée d'un Saint Roch sortant de l'imagerie populaire, certes, mais vigoureusement modelé et plein de réalisme (9). A vrai dire, si le centre d'Uccle, tel que nous venons d'en montrer l'évolution n'a conservé du passé le moindre édifice de quelque importance, susceptible de retenir notre attention, il faut cependant faire exception pour l'auberge du « Spijtigen Duivel », épargnée en partie. Comme l'auberge du « Vieux Cornet », elle a ses lettres de noblesse. Pas moins de quatre légendes, curieuses par leur naïveté ont cours au sujet de cette enseigne. L'une d'entre elles, la plus connue, date de l'époque où la gilde des Escrimeurs de Bruxelles entretenait, à grands frais, leur « *Gilden Huys* », opulente maison de campagne située à *Carloo Saint-Job*. Une autre met en présence Charles Quint et la tenancière, tandis que les deux dernières relatent des événements qui auraient eu lieu au XVI^e siècle! Il est clair qu'aucune de ces légendes ne peut servir de base de discussion pour donner un sens au nom fantas-

que que porte l'enseigne. Il y a quelques années déjà que nous avons résolu le problème et nous estimons qu'il n'y a pas lieu d'y revenir (10). Jusque vers 1910, l'établissement a conservé son jardin intérieur, d'où partait un vétuste escalier, menant à l'étage, couvert, sur toute sa longueur, d'un toit en appentis qui l'abritait des intempéries. En ce temps on pouvait lire sur sa large façade blanche: « Estaminet, Café-Restaurant, On sert au jardin ». Annonce banale, sans doute, mais qui rappelle l'époque lointaine où escrimeurs, chasseurs de *prinkères* et citadins de toutes conditions se rendaient à la kermesse de *Saint-Job* ou à la célèbre fête du *Vossegat*, de joyeuse réputation. On y jouait aussi aux boules plates, en bois, jeu ancien rarement pratiqué, à Uccle, mais qui s'y est maintenu jusqu'il y a une vingtaine d'années. Une perche s'est dressée en face de l'auberge jusqu'au milieu du siècle dernier, pour émigrer ensuite dans les prairies de la « *Brasserie de la Couronne* » à *Stalle*. Ce sont là d'agréables souvenirs à évoquer, d'autant plus que nous pouvons nous demander combien de temps encore ce décor de vieil estaminet, au charme désuet bien sûr, sera-t-il préservé. Déjà l'unité architecturale a été brisée par la démolition de sa grande salle commune pour faire place à une construction moderne, semblable à toutes les autres.



Comme l'ancien Chemin, la rue des Paroissiens (rue des Fidèles) débouchait dans la cour d'une ferme, en passant sous un large portail (1905).

Le temps est loin où l'auberge servait de relais à la brinquebalante diligence qui, depuis 1837, reliait le centre d'Uccle, quatre fois par jour, à la Putterie, au cabaret du « Duc Jean ». Elle a parcouru son trajet jusqu'en 1871 et a tenté le crayon de plus d'un artiste et notamment celui de Félicien Rops qui, avec d'autres artistes de sa génération, Baudelaire entre autres, venaient chercher à Uccle l'inspiration et le repos. La planche, que Rops nous laisse, révèle, d'une façon saisissante, la satire mordante sans pareille de l'artiste, tout en traçant avec bonhomie les traits des mœurs simples, d'une atmosphère pleine de vie. En réalité, une étonnante caricature mouvementée d'un grand artiste au trait sûr, dont la curiosité était toujours en éveil (11).

La vie moderne a chassé de nos rues non seulement l'arsenal du charroi d'antan, mais aussi les petits métiers, rémouleurs et chiffonniers, marchands de crabes et de sable. Tous ces gagne-petit annonçaient leur présence par de courtes et étranges mélodies, dont les intonations étaient familières aux gens du quartier.

Nous possédons parmi nos documents iconographiques une ancienne et rare photographie, remontant aux années 1890-1895. Elle a été prise au coin de l'actuelle rue Victor Allard et de la chaussée d'Alsemberg, face au grand magasin et représente un attelage de marchand de sable blanc, abandonné au milieu du carrefour!

Il y a plus d'une quarantaine d'années, le beau sable blanc faisait encore la

convoitise des « Zavelboeren » qui le vendaient à bon prix aux habitants. Ils étaient nombreux à Uccle, trouvant leur marchandise sur place, dans les grandes sablonnières qui, à cette époque étaient encore en exploitation, un peu partout, sur le territoire. De grand matin, ils parcouraient les différents quartiers de la commune, la charrette attelée d'un ou de deux robustes chiens de trait, parfois d'un âne ou d'un mulet, rarement d'un cheval. Ils vendaient leur marchandise par seaux aux ménagères et aussi aux petits boutiquiers. C'est qu'il était d'usage, en ce temps, de couvrir de fin sable blanc les pavements rouge-brique de la maison, de la boutique ou de l'estaminet. L'ornement ne perdant jamais ses droits, les ménagères rivalisaient d'adresse, voire

d'imagination, dans l'exécution de bordures et de savantes arabesques. C'était le tapis des demeures modestes. Depuis la fin du siècle dernier, la ville envahissante a marqué de plus en plus son caractère urbain au Centre d'Uccle. Aujourd'hui, la grande chaussée voit l'acier et le béton transformer, de jour en jour, sa physionomie d'hier. Si des quartiers neufs ne se développent plus, tout au long de son parcours, sa physionomie urbaine est cependant loin d'être fixée définitivement.

Ainsi, le vieux village d'Uccle, tel que Hans Collaert, au XVI^e siècle, plus tard Uyterschaut, Puttaert, Asselbergs, Stroobant, Félicien Rops et bien d'autres l'on fixé sur la toile ou gravé dans le cuivre, se trouve complètement dissocié de ce qu'il est devenu aujourd'hui. C'est à peine si sa belle église du XVIII^e siècle, toute proche de la chaussée, rappelle encore, avec quelques rues anciennes, le souvenir du passé. Comme dans tous les faubourgs, la vieille chaussée est à respecter. C'est

elle qui est à la base de l'unité urbaine. Elle est aussi la créatrice du centre nerveux de la commune et comme telle, elle reste, entre toutes les artères nouvelles, le couloir de passage obligé d'un trafic en perpétuelle expansion.

(1) Voir la revue Brabant N° 1, 1967. Le quartier de Wolvendael.

(2) Archives Générales du Royaume (A.G.R.). Cartes et Plans manuscrits, n° 1254 — H: 36 cm. Larg.: 4,26 m. Carte figurative dressée vers 1731 par l'arpenteur A. De Bruyn, de la Chaussée de Bruxelles par Stalle, jusqu'à la Chapelle de Calevoet et de ses propriétés y comprises.

(3) Cf. notre article: *Vieilles Auberges et Vieilles Enseignes Uccloises*. Le Folklore Brabançon — n° 141 — Mars 1959.

(4) Le quartier du Globe doit son nom à l'Hôtel du Globe, actuellement encore en pleine exploitation au coin de la chaussée et de l'avenue Brugmann, construit vers la fin du siècle dernier pour accueillir la clientèle étrangère d'une maison de jeux qui s'était établie au Nouvel Uccle, près de la Maison communale.

(5) L. Vanderkindere. *L'Origine des Magistrats communaux* — Bulletin de l'Académie Royale de Belgique — 2^e série — 1874.

(6) Halma. *Nieuw Nederduitsch en Fransch Woordenboek* — Utrecht en Amsterdam — W. Van de Water-Mortier — 1710.

(7) Disparue depuis la construction du chemin de fer Bruxelles-Luttre, en 1875. Actuellement remplacée par la rue Egide Van Ophem. Quoique portant ce nom depuis presque un siècle, les vieux Ucclois ont continué à appeler cette rue par son nom primitif, Kouterstraat.

(8) Arch. Gén. du Royaume — Cartes et Plans manuscrits n° 2394. Il existe une réplique de cette carte, portant le n° 216, datée de 1775 et exécutée par le même géomètre Everaert.

(9) Ces images n'offrent plus qu'un intérêt relatif, complètement défigurées par des couches de peinture aux couleurs vives et bariolées.

(10) Cf. notre article: *Vieilles Auberges et Vieilles Enseignes Uccloises*. Le Folklore Brabançon n° 141 — Mars 1959.

(11) Cette gravure porte le n° 352 du catalogue du Dr Ottokar Masha. Eau-forte sur zinc 0,318 x 0,179. Elle porte comme titre « La Diligence d'Uccle » et comme inscription « Bon pour un dessin promis à mon ami Camporino à voir à Uccle dans un mois. Félicien Rops ».

Reproductions: 1. Gravure sur bois dans l'album *l'Autographe au Salon de 1864* et dans les *Ateliers - Paris*. L'inscription y manque. A la place de celle-ci on lit, dans le coin de droite, en haut « La Campagne Parisienne — O Rus quando te aspiciam. F. Rops ». A la place d'Uccle, la voiture porte l'inscription « Pour Saint-Cloud ».

2. Reproduit dans « La Plume » n° 172, p. 449. Un exemplaire de cette gravure est conservé à Brest, un autre au Cabinet des Estampes de Bruxelles. A Hambourg, une épreuve ratée, probablement une épreuve d'essai avec des retouches au crayon dans les traits.

La Diligence d'Uccle vue par Félicien Rops (Cabinet des Estampes - Bruxelles).





Le château de Vroenhoven à Kortenen

par E. OP de BEECK

PROFITANT d'un des rares dimanches ensoleillés de l'année dernière, nous nous sommes rendus à Kortenen, village situé aux confins du Brabant et du Limbourg, moins connu que la commune voisine de Halen, où se déroula la fameuse bataille de ce nom.

L'autobus de Diest nous déposa au cœur même du bourg, à quelques pas de la drève qui mène au château de Vroenhoven. Ce château, le troisième après Roosbeek et Verrijck auquel s'attache le nom de la famille de Wouters, est ignoré, non seulement du grand public, mais aussi de ceux qui prétendent être historiens de la région.

En effet, il y a quelques années, une

monographie a été publiée sur plusieurs communes du Hageland. Nous pensions y puiser quelques renseignements sur Kortenen, mais nous avons été très déçus de n'y trouver nulle mention du château et encore moins de la famille qui depuis plus de deux siècles attache son nom à la demeure et au village.

Pénétrant dans le parc nous arrivons au seuil du château, où le Baron de Wouters nous accueille avec infiniment d'amabilité et nous fait l'honneur de sa demeure.

N'ayant pas eu le loisir de rechercher l'histoire ancienne du château de Kortenen, dénommé dans les vieux ma-

nuscrits « Het Hoff van Vroenhoven » nous avons eu cependant la bonne fortune de pouvoir consulter dans les archives de la maison de Wouters des documents retraçant l'historique de la propriété depuis le début du XVIIIe siècle.

A cette époque le domaine était divisé en deux parties; d'une part la seigneurie de Vroenhoven avec son château, ses terres et ses droits féodaux; d'autre part une ferme importante portant le nom de « Hof van Troyen ». Cette dernière était la propriété du comte Joseph de Merode de Montfort et Marquis de Deynze, qui la vendit le 26 mai 1725, à Guillaume Wouters, lieutenant-maire de Tirlemont et déjà proprié-

taire de nombreuses terres à Kortenen.

La famille Richard, de Haelen, possédait la seigneurie de Vroenhoven, qui fut acquise en 1736 par Jeanne-Catherine Jaupain, douairière de François Fraula, conseiller ordinaire au Conseil de Brabant et seigneur de Metz-Blanc-Bois. Une fois propriétaire de ce fief, la Dame Jaupain demanda une « Purge Civile » devant la Cour Féodale de Brabant. Ce document, daté de 1736, nous est resté et nous espérons pouvoir y revenir plus tard, lorsque nous disposerons d'éléments complémentaires.

Le 21 mars 1748, Jeanne-Barbe Putteau, alors veuve depuis cinq ans de Guillaume Wouters, lequel depuis 1724 avait été bourgmestre de Tirlemont et seigneur, par achat, en 1741, de la seigneurie d'Oplinter, compléta l'acquisition que son époux avait faite de la « ferme van Troyen », en achetant la seigneurie de Vroenhoven à la douairière Fraula, réunissant ainsi un important domaine, qui fut à l'origine de celui d'aujourd'hui. Jeanne-Barbe Putteau, dame d'Oplinter, représentée par son beau-frère Maître Joseph-Michel Wouters, avocat au Conseil de Brabant à Bruxelles, avait fait cet achat pour

9.100 florins de Brabant, en vente publique à la Chambre des Ventes d'Uccle.

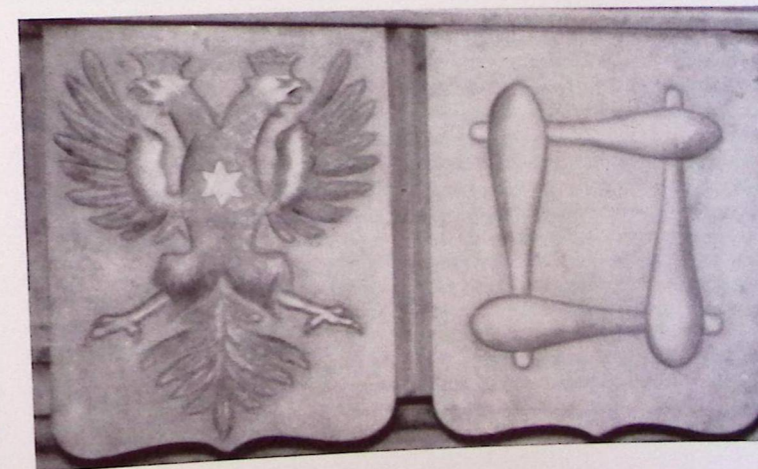
Détail curieux, l'enregistrement de cet acte de vente est intitulé « Louis, par la grâce de Dieu, Roi de France et de Navarre... faisons savoir qu'à la date de cette, est apparu en *notre Cour Féodale de Brabant...* », car, en effet, le relief devant cette cour se fit pendant l'occupation française des troupes du Maréchal de Saxe aux Pays-Bas, quelques mois avant le traité d'Aix-la-Chapelle, qui restitua nos provinces à l'Autriche.

La seigneurie de Vroenhoven se composait de droits féodaux et de biens immobiliers, dont un petit château, dit « Cour de Vroenhoven » entouré d'eau, mais alors en très mauvais état, d'une ferme avec écuries et grange, touchant la Velp, et de terres et bois d'une superficie d'environ 24 bonniers. Dans les archives du château nous en trouvons une description datant de l'achat, qui nous donne l'état des lieux avant les transformations et nous apprend que le château était entouré d'eau, qu'il était pourvu d'une porte fortifiée et d'un pont-levis, que cette porte était construite en pierre blanche taillée et portant les armoiries d'un Van

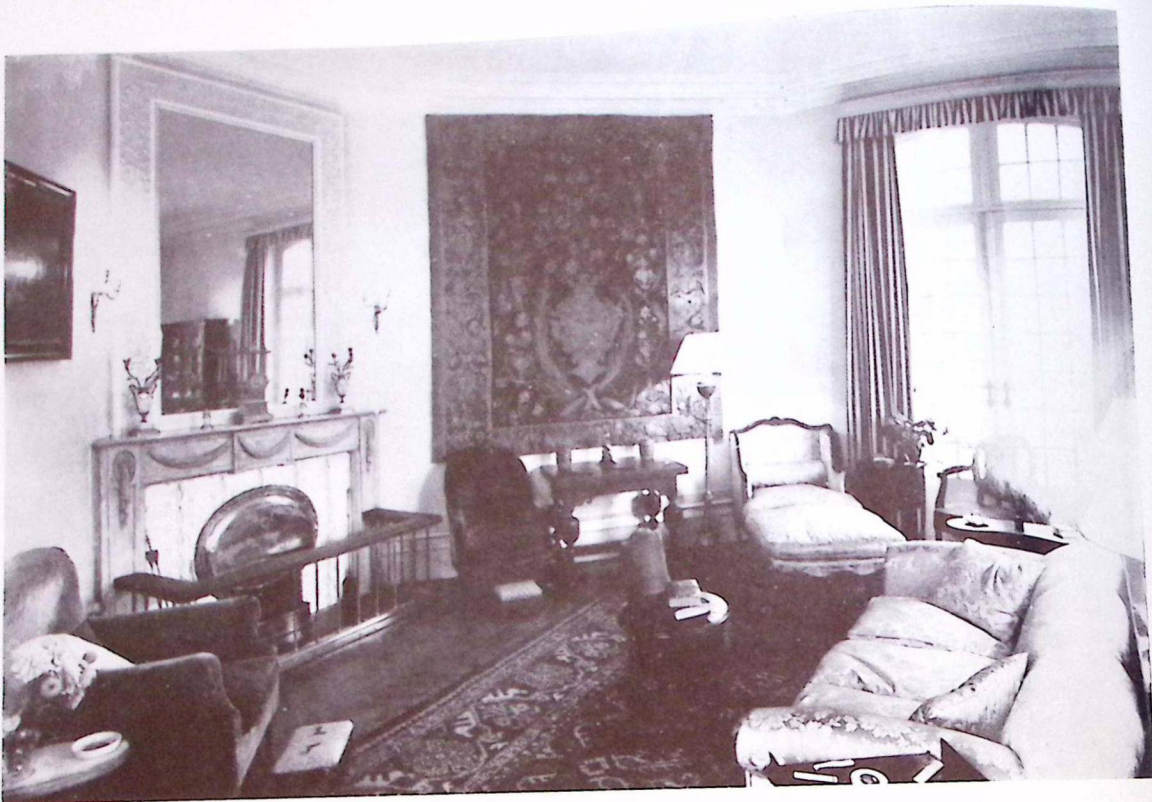
der Vorst qui était chancelier du Brabant. Mais le narrateur continue et dit que le château se trouvait dans un tel état de vétusté que les propriétaires se voyaient obligés de le faire démolir. Ainsi disparut, en 1753, le vieux manoir et, vers 1762, la porte fortifiée. Ce même document nous dit que la pierre aux armoiries Van der Vorst a été remployée comme seuil du four à pain du nouveau château!

Peu après, on commença à reconstruire le château. Une pierre se trouvant dans le pignon central nous donne la date « 1767 ». Un dessin conservé au château nous montre la demeure telle qu'elle était à cette époque. Comparons le bâtiment actuel avec le dessin des archives. Sans peine nous retrouvons ce qui a été fait par les premiers Wouters. Le château se composait d'un corps de logis central, flanqué, du côté gauche, de la chapelle et, du côté droit, des écuries. En plan, ces bâtiments formaient un grand rectangle et cette disposition a très peu changé depuis.

Une première transformation se fit à la suite de l'écroulement de la chapelle castrale. On en profita pour allonger la façade « côté cour », tandis que « côté jardin » on allongea le bâ-



Les armoiries « Wouters d'Oplinter et Halloy » décorent la cheminée en marbre blanc de la salle à manger.



Le grand salon, aménagé avec soin, témoigne du goût très sûr du propriétaire.

timent en oblique pour y créer un living très spacieux et fort agréable. Le château a reçu son aspect actuel quand on supprima les écuries pour transformer cette partie en aile habitable. On en profita pour uniformiser la façade. Quant aux droits féodaux, ils consistaient en un livre censal et un livre féodal, dont relevaient 32 arrière-fiefs, le droit d'établir le mayeur, les échevins, un secrétaire et des hommes de fiefs, ainsi que le droit de chasse, appelé « de Groeve » s'étendant, tant sur Kortenaeken que sur Halen, Waanrode et environs et dont les limites étaient bien déterminées. Après le décès en 1777 de Jeanne-Barbe Putteau, qui avait été anoblie, ainsi que ses enfants et rétroactivement son époux prédécédé, par lettres patentes de 1766, ce fut sa troisième fille, Anne-Catherine Wouters qui, par

tirage au sort des lots de la succession, devint dame de Vroenhoven. Son fils aîné Pierre, président-échevin de Tirlemont, avait hérité de son père la Seigneurie d'Oplinter, sa fille aînée étant abbesse de l'Abbaye de la Ramée. Après le décès sans alliance de Pierre puis d'Anne-Caroline Wouters, ce fut le cadet survivant de la famille, Jean-François-Joseph Wouters, bourgmestre de Tirlemont, qui devint seigneur d'Oplinter (1778) et de Vroenhoven (1782), réunissant ainsi sous son chef les deux seigneuries les plus importantes de la famille. La veuve de ce dernier, Marie-Catherine Pitteurs, étant décédée sans postérité en 1812, la plus grande partie des biens patrimoniaux de son mari furent partagés par les Wouters, cousins germains de son époux. Parmi ceux-ci figurait pour 1/6e de la succession, Jean-

Lambert Wouters, ancien secrétaire du Magistrat de Tirlemont, et déjà seigneur d'Oplinter et de Bouchout. Lors du partage des biens, en juin 1812, Jean-Lambert Wouters hérita de la ferme « Hof van Troyen », du château et de son parc, mais ce partage allait faire sortir de la famille et disperser les terres qui faisaient partie de l'ancienne seigneurie de Vroenhoven. Des co-partageants commençaient déjà à vendre tout ou partie de leur legs. Jean-Lambert Wouters avait renoncé à sa première intention de racheter ces biens, mais, à la demande très insistante de son fils, Auguste, il se décida à acquérir ceux-ci. D'abord en vente publique, le 16 mars 1813, puis, par divers achats, il reforma l'ensemble de ce qui avait été la seigneurie de Vroenhoven, achetant même les droits féodaux qui avaient été abolis sous le Régime Fran-

çais et ceci avec l'espoir de les voir, peut-être, un jour rétablis. Il destina cette propriété à son fils Auguste. En fait, lorsque ce dernier se maria, en 1817, avec Flore Mary, son père lui donna, notamment, en dot, le château et les droits honorifiques de la ci-devant seigneurie de Vroenhoven, avec cinq hectares de jardin, étang, prés et prairies et celui-ci prit alors le nom de « de Wouters de Vroenhoven ». Par des achats successifs Jean-Lambert Wouters devait posséder, avec les terres de Vroenhoven et la ferme van Troyen, plus de 75 hectares de terres et bois à Kortenaeken. A la mort du Chevalier Jean-Lambert de Wouters d'Oplinter en 1824, son fils Auguste déjà châtelain de Vroenhoven, hérita de son père un certain nombre de terres à Kortenaeken et, en indivision avec son frère Charles, le dernier châtelain d'Oplinter, la ferme van Troyen. Puis au décès sans alliance, de ce dernier, en 1854, la quasi totalité des biens de la famille, sous Kortenaeken, devint la propriété d'Auguste de Wouters. Les multiples occupations du Chevalier Auguste de Wouters de Vroenhoven, bourgmestre de Braine-le-Comte, conseiller provincial du Hainaut, administrateur des biens du Duc d'Arenberg dans la région, firent qu'il ne résida guère à Kortenaeken. Après lui son fils Adolphe, époux de Julie de Halloy, qui résidait principalement au château de Waulsort, fit cependant exécuter des travaux d'embellissement au château de Vroenhoven. Nous retrouvons leurs armoiries sur la cheminée en marbre blanc de la salle à manger et l'aménagement du hall est probablement aussi dû à leur initiative. Malheureusement, nous ne disposons pas d'écrits à ce sujet et nous devons nous baser sur le style et les matériaux utilisés. A la mort du Chevalier Adolphe de Wouters de Vroenhoven, en 1892 s'ouvre la succession de celui-ci, car ces époux n'avaient eu qu'une fille morte prématurément. Afin de pouvoir garder le domaine dans le patrimoine de la famille, il fut repris par les frères Emmanuel et Fernand de Wouters d'Oplinter, arrière-petits-fils de Jean-Lambert et de Sidonie de Wouters de Vroenhoven et descendants par cette dernière de la branche qui avait possédé Vroenhoven. Le Chevalier Fernand

nous intéresse principalement, car non seulement il devint le nouveau châtelain mais est aussi une personnalité marquante de ce coin de la province. Il fut pendant de longues années membre de la Chambre des Représentants et en 1920, Ministre des Affaires Economiques. C'est lui qui a donné au château son aspect actuel. En 1903-1904, il fit exécuter la « grande » restauration. Il nous semble que la chance ne lui ait pas souri, car la demeure, remise à neuf, connut pendant toute la guerre 1914-1918 l'occupation et toutes les dégradations qui en découlent, de telle sorte qu'en 1918 le propriétaire se voyait obligé de recommencer ses travaux. On peut considérer cette deuxième restauration comme achevée vers 1923. Dorénavant, le propriétaire peut s'occuper de ses charges politiques. En 1933, le Roi Albert lui accorde le titre héréditaire de Baron pour services rendus. Le Baron de Wouters d'Oplinter meurt en 1942, mais déjà depuis 1939, le château de Vroenhoven avait hébergé des militaires. Plus tard, les Allemands installèrent une imprimerie militaire dans les salles et salons du manoir et, après leur départ, ce sont des soldats d'une autre nationalité qui prennent la relève. Ce sont là cinq années de pillage, d'abandon et de vandalisme. En 1946, son fils aîné, le Baron Charles reprend le château dans sa part d'héritage. Il pense sérieusement à se défaire de la propriété, car l'état dans lequel il retrouve le domaine paternel est navrant. En outre, il fait carrière en France dans le monde de l'industrie et des affaires, se marie à Paris, et y a sa vie familiale, ses amis, ses relations... Deux arguments le font changer d'avis: pourquoi vendre un domaine qui est déjà depuis deux siècles dans la famille? Et le deuxième n'est pas né de ce raisonnement, il vient du cœur. En effet, après avoir fait la connaissance de ce beau coin vallonné de notre Brabant, la Baronne de Wouters d'Oplinter a appris à l'aimer et à prolonger ses séjours sous notre ciel. En souvenir du vieux Kortenaeken elle a réuni dans un grand carton ce que la soldatesque avait laissé: des fermetures de fenêtres arrachées, des ornements de meubles démolis, des débris de lustres!

Une nouvelle restauration est entreprise. La troisième en moins d'un demi-siècle. Dès le début les propriétaires s'étaient assigné comme but de créer « une maison du soleil où il est agréable de séjourner et où l'on se sent chez soi ». Le résultat dépasse les espérances. Il y avait lieu, tout d'abord, d'agencer la maison en double habitation. La partie ancienne restant résidence d'été, on aménage des chambres transformées en appartement d'hiver au-dessus des anciennes écuries. On séjourne dans ces dernières quand la présence du propriétaire est nécessaire en dehors de la belle saison. Cette partie peut être aisément chauffée et la disposition est telle qu'on peut y vivre avec un personnel très réduit. C'est ici que le Baron de Wouters a fait installer son cabinet de travail d'où l'on jouit d'une vue splendide sur le parc et le domaine. Accompagnez-nous, car nous allons faire le tour du château et des environs en compagnie du Maître de Céans. Du centre du village, une drève nous conduit en face du manoir blanchi. Cette peinture cache hélas les vraies briques espagnoles, ainsi que les briques neuves employées lors des différentes restaurations. Nous retrouvons des éléments en Renaissance flamande, en néo-gothique et en néo-Renaissance. Tout cela est combiné de manière à former un ensemble assez homogène. Quand nous nous informons du style de la demeure, le propriétaire nous répond aussitôt « C'est du Stillekeesaan! » A l'avant du château, le parc a été conçu à l'anglaise, tandis qu'à l'arrière, il est inspiré des parcs français. Nous pénétrons dans la demeure et admirons la belle ordonnance du vestibule. Cette pièce est éclairée de part et d'autre par des larges baies, ce qui fait qu'elle est inondée de lumière. Ceci nous permet de mieux admirer les différents détails architectoniques: les colonnes classiques qui portent le plafond, la cheminée monumentale. Quelques pièces du mobilier du salon, que nous trouvons ici, proviendraient de l'ancien château d'Oplinter. A droite, une double porte s'ouvre sur la salle à manger. Immédiatement, nous remarquons la cheminée en marbre blanc

aux armoires des Wouters et Halloy. Les murs de cette vaste salle représentent des scènes champêtres peintes par le Comte du Luart, frère de la Baronne de Wouters. Revenons sur nos pas et à gauche du vestibule, nous découvrons la bibliothèque aménagée avec des vieilles boiseries où se côtoient des livres de prix aux reliures anciennes et des bibelots de qualité. En parcourant la demeure, on s'est rendu compte d'ailleurs que le propriétaire est un collectionneur! Finalement, nous pénétrons dans le grand salon aménagé dans la partie construite en oblique contre l'aile principale. Cette pièce est conçue suivant les normes

une trouvaille. On oublie vite que tout n'est pas pur de style ni d'époque, pour ne retenir le fait que la maison a été aménagée dans le but de créer « une maison où règne le soleil, où il fait bon vivre et où l'on se sent chez soi! » Mais, à Kortenen nous avons appris encore autre chose que l'histoire de la propriété, nous y avons fait également la connaissance d'un aspect de la vie économique du Hageland. Pour cela, nous devons revenir à l'année 1946. Le Baron de Wouters d'Oplinter ne sait pas encore s'il va garder le domaine ou s'il va le vendre. Il rencontre diverses personnalités qui s'occupent de la vie économique et agricole

ple et adopté d'autres cultures. Les pommiers ont apporté dans cette région un certain bien-être et l'initiative du châtelain de Vroenhoven est devenue une affaire importante pour la vie économique de la région. Dans l'intervalle les mêmes associés ont fondé une société coopérative, la « Hesbaya ». Cette société ne gère pas seulement des installations frigorifiques mais y a joint la fabrication des confitures. Inutile d'ajouter que le Baron de Wouters est très fier du résultat obtenu.

La grande horloge du vestibule — fabriquée à Kortenen en 1773 — sonne l'heure du départ. Le châtelain



Le château tel qu'on l'aperçoit en venant du village.

des livings modernes: spacieuse, bien éclairée et agréable à habiter. On y a une très belle vue sur le parc. Près de la belle cheminée, un coin de feu a été aménagé. Tout ici semble conçu en fonction d'un certain art de vivre. Après avoir parcouru le rez-de-chaussée, nous avons eu également l'occasion de visiter les autres étages du manoir. Nous en avons conservé une charmante impression. En effet, au cours de nos randonnées, nous avons visité maints châteaux et maisons de campagne, mais il est plutôt rare de voir une maison aussi bien aménagée, où l'utile a été lié à l'agréable. Presque chaque chambre réserve une surprise,

de la région. Associé avec certaines de ces personnes, il décide de faire un essai de culture de pommiers d'une essence bien déterminée. Après une préparation scientifique poussée, on aménage un verger de quelques hectares au milieu du parc. L'entreprise fut couronnée de succès et aujourd'hui 50 hectares de vergers sont en exploitation. Mais aux alentours, les villageois ont suivi cet exemple. Le scepticisme des premières années a fait place à l'enthousiasme. Et maintenant, nous trouvons sur le territoire de Kortenen 250 hectares de vergers.

Les exploitants des petites fermes, au rendement éphémère, ont suivi l'exem-

nous accompagne jusqu'à l'arrêt de l'autobus. Une dernière fois, nous jetons un regard en arrière vers ce château blanc, entouré de verdure, où le passé et l'avenir se sont rencontrés.

Avant de clore cet article, je tiens à remercier personnellement le Baron de Wouters pour l'aimable accueil qu'il a daigné me réserver lors de ma visite à Kortenen, ainsi que Monsieur J. Jacmart, conservateur des archives de la Maison de Wouters, pour l'aide précieuse qu'il m'a apportée et surtout pour la mise au point de ce texte, ce qui m'a permis d'établir une étude précise et fondée.

Cheval, Witloof et Compagnie...

Par Jacqueline EBRANT

LE 9, une de ces journées ensoleillées dont le mois de septembre a le secret...

Des cavaliers se rassemblent à Tervuren, à Notre-Dame-au-Bois, à Keerbergen...

Des chevaux s'impatientent devant des rubans officiels qui semblent leur barrer la route mais qui ne sont là que pour leur consacrer celle-ci avec plus de solennité...

Des sonneurs secouent la torpeur de cette matinée d'automne où les bruits sont encore étouffés et la lumière toujours tamisée par un brouillard de bon augure...

Et, du nord et du sud, à la même heure, 120 cavaliers se mettent en marche, à la rencontre les uns des autres.

Et de Keerbergen à Kortenberg et de Leefdaal à Kortenberg, on inaugure... On découvre un nouveau sentier, de nouvelles promenades, un nouvel horizon. Des champs, des bois, un peu de pavé...! « Il suffit de passer le pont » de Tildonk et c'est l'accueil des cavaliers du manège Hertog Jan, omniprésents et omnipotents. Il suffit aussi d'arriver à Leefdaal et on se confie aveuglément à l'expérience et à la complaisance des messagers de l'Hertog Jan.

Chaque groupe, impeccable, se range derrière son guide. On ne se perd pas de vue. Tuniques rouges, vestes noires, tenues de cercle... Le spectacle traditionnel et ordonné qui fait inévitablement s'exclamer les enfants et aboyer les chiens.

Deux petites filles trottaient sagement aux côtés de leur grand-père. Leur maman, à pied, tricote pour tromper son impatience et son inquiétude, au coin du bois du rendez-vous. Un retard? Quelque catastrophe? Ils arrivent... Tout va bien.

Kortenberg a pavoisé. Le Duc Jean et son épouse sont là, en personne, portant le poids de la tradition et de l'his-

toire du Brabant. Monsieur le Bourgmestre aussi est là, et tous ceux qui veulent du bien à l'hippourtisme et tous ceux qui se sont dévoués pour la journée où l'on célèbre dans un même amour le witloof et le cheval. Une chaude sympathie mêlée d'admiration se lit sur les visages des centaines de spectateurs curieux d'abord, séduits ensuite. On ne résiste pas à l'imposant spectacle de plus de 100 chevaux massés sur la place communale de Kortenberg! Tour d'honneur d'abord, en rangs par quatre, salués par les autorités et le comité d'accueil. Alignement ensuite pour la remise des flots et des souvenirs. La partie officielle a commencé, dans un grand déploiement de sourires et de gestes de sympathie.

L'Association Nationale Belge d'Hippourtisme avec son président, M. Paul De Myttenaere, et son comité Brabant au grand complet, sont invités avec les chefs de groupes à la réception présidée par Monsieur le Bourgmestre Schuermans. En termes chaleureux, celui-ci se fait l'interprète de Kortenberg qui, non seulement, tient à manifester sa fierté et sa joie d'accueillir aujourd'hui tous ces cavaliers, mais veut aussi les associer aux festivités organisées par la commune à l'occasion du 5^e festival du witloof. Kortenberg est consciente d'occuper une place de choix dans la production et l'exportation de ce produit apprécié par plus de 40 pays; et elle ne manque pas de s'en enorgueillir à juste titre. Le président du manège Hertog Jan, Monsieur Jean Smets quant à lui, remercie l'Association et le comité Brabant — et particulièrement son président, Monsieur Heerebout — pour l'œuvre qu'ils accomplissent dans le domaine du tourisme équestre et, en l'occurrence, de l'apport que représente le nouveau sentier inauguré pour la région de Kortenberg dont les possibilités touristiques et le patrimoine artistique ne sont peut-être pas suffisamment connus, ni appréciés.

Enfin, Monsieur De Myttenaere répond à toutes ces paroles aimables par d'autres paroles aimables, en termes d'amitié et de remerciements, tout en déplorant l'absence d'une des chevilles ouvrières et dévouées de cette aventure, Monsieur Jean Delobelle qui — est-ce par modestie ou par hasard? — a choisi aujourd'hui d'affronter plutôt les fauves du Kenya...

Après les toasts, tout ce petit monde rejoint le gros de la troupe qui, patiemment, attend...

Patience récompensée d'ailleurs puisque, désireux de marquer d'une manière tangible le souvenir de cette journée, Monsieur Emile Cox procède à la remise de cadeaux à chaque groupe avant que ceux-ci ne rejoignent les installations de l'Hertog Jan où les chevaux peuvent se délasser et où les cavaliers sont heureux de boire l'apéritif à la santé du club qui les reçoit si aimablement.

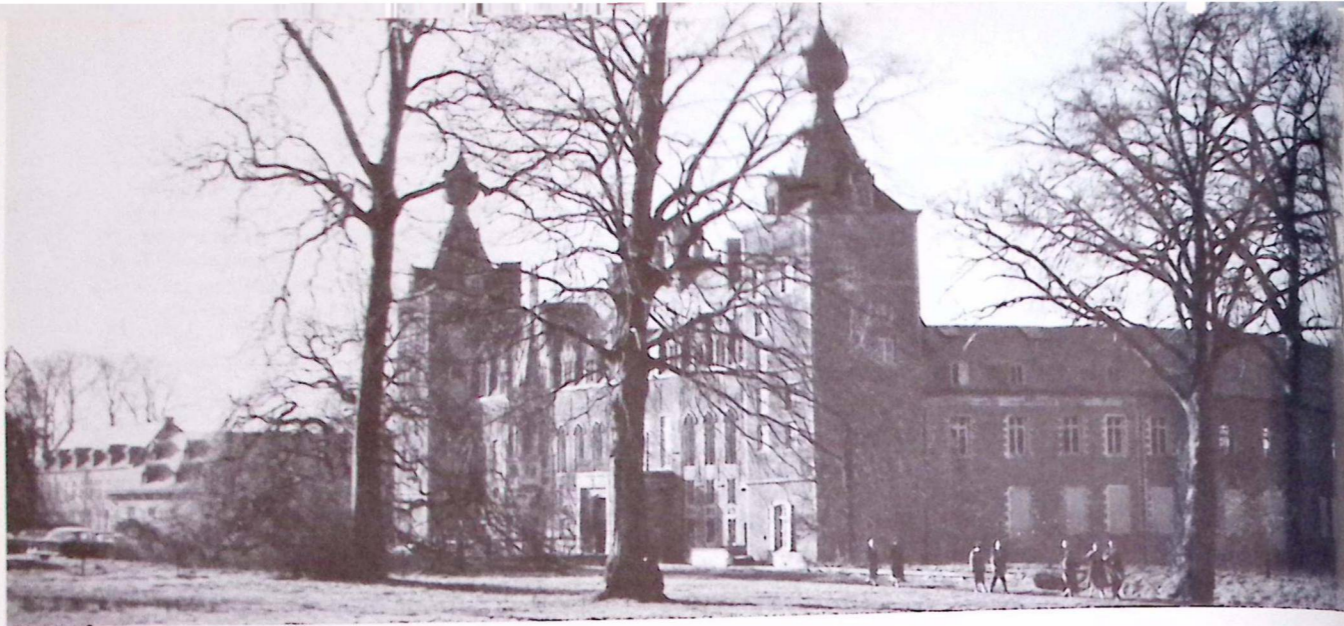
Tradition encore et toujours: un déjeuner réunit tous ceux qui, de près ou de loin, ont participé et sympathisé. Au menu, mais oui, bien sûr... du witloof! Une fois de plus, les inquiétudes s'apaisent, les questions sont résolues, les problèmes ont disparu: tout est terminé et bien terminé.

Et c'est alors que tout peut commencer, puisque le tourisme équestre a gagné une nouvelle étape, s'est ménagé de nouvelles amitiés, a proposé une nouvelle réalisation.

Aux cavaliers d'en profiter!...

Ainsi, continuant l'œuvre entreprise par la Fédération touristique du Brabant, l'A.N.B.H. complète petit à petit le réseau de sentiers touristiques équestres qui bientôt, va permettre aux cavaliers de parcourir notre province en tous sens et d'en découvrir tous les aspects, des plus connus aux plus ignorés.

Est-il nécessaire de rappeler encore l'existence des itinéraires Bruxelles-Villers, Bruxelles-Louvain avec, maintenant, la déviation possible vers Keerbergen via Kortenberg, Louvain-Villers? Leur succès porte en lui, non seulement la justification de leur existence, mais aussi un encouragement impératif à continuer. C'est bien ce que l'Association Nationale Belge d'Hippourtisme compte faire.



Heverlee: Le château d'Arenberg.

UN ITINÉRAIRE D'YVES BOYEN

Heverlee et les Eaux Douces

Ce circuit d'une longueur de 25 km, avec départ et retour à Louvain, a été spécialement étudié à l'intention des automobilistes. Bien que certains tronçons de l'itinéraire soient relativement sinueux, voire montueux, le parcours ne comporte à proprement parler, aucune difficulté majeure et peut être entrepris en toute saison. Toutefois, les mois d'avril à octobre — époque où la nature déploie toute la gamme de ses charmes — conviennent le mieux pour cette évasion.

Les touristes non motorisés pourront s'inspirer des indications contenues dans la présente étude pour élaborer leur programme d'excursion. Signalons à leur intention que les sites d'Heverlee Centre (Château et Parc d'Arenberg, Vieille Cantine, etc.) et de l'Abbaye de Parc sont aisément accessibles au départ de la Grand-Place de Louvain (distance: ± 2 km).

Pour le château et le parc d'Arenberg et leurs abords, suivre la rue de Namur, franchir la porte de Namur et prendre ensuite l'avenue Cardinal Mercier. Pour l'abbaye de Parc, prendre la rue de Namur, puis à gauche, la rue de Parc (Parkstraat), franchir le boulevard de ceinture à hauteur de la porte de Parc et longer ensuite la chaussée de Jodoigne (Geldenaaksebaan). Immédiatement après le pont du chemin de fer Louvain-Wavre-Ottignies, suivre, à gauche, la drève conduisant à l'abbaye. Les autobus de la ville de Louvain assurent également des communications directes et rapides entre le centre de la cité universitaire et ces deux sites. Les piétons désireux de passer une journée de détente aux Eaux Douces ont le choix entre le train: ligne 139 Louvain-Wavre-Ottignies et l'autobus: ligne 337 Louvain-Wavre. Pour toutes précisions concernant les horaires, consulter l'Indicateur Officiel de la Société Nationale des Chemins de Fer Belges.

Les piétons préférant l'évasion en forêt choisiront l'autobus: ligne 608 Louvain-Jodoigne et descendront au lieu-dit « De Jacht - La Chasse » pour la visite du bois d'Heverlee ou aux haltes de Blanden ou de Meerdaal (Dépôt) pour une excursion dans la forêt de Meerdaal. Pour tous détails concernant les horaires de cet autobus, consulter l'Indicateur Général de la Société Nationale des Chemins de Fer Vicinaux.

Important

Les conditions d'accès aux centres récréatifs et attractions (Luna Park, canotage, etc.) mentionnés ci-après (voir rubrique: les Eaux Douces)

pouvant subir des modifications d'une saison à l'autre, sont communiquées sous toutes réserves.

Louvain (Leuven)

Chef-lieu d'arrondissement (superficie: 571 hectares; population: ± 33.000 habitants), important nœud de communication ferroviaire et carrefour routier de premier ordre, Louvain est une ville industrielle (brasseries réputées, malteries, minoteries, constructions métalliques, fabrique de conserves alimentaires, appareils électriques, etc.), commerçante et résidentielle en même temps qu'un centre intellectuel de renommée mondiale, gravitant autour de sa célèbre université catholique qui dispense son enseignement à près de 25.000 étudiants représentant quelque 80 nationalités différentes.

De plus Louvain peut être rangé, grâce aux nombreux et remarquables monuments qui jalonnent ses artères, parmi les hauts lieux du tourisme culturel en Belgique. Rues très animées, surtout pendant l'année académique (début octobre à fin mai).

Manifestations culturelles et populaires en toutes saisons (théâtre, concerts, conférences, colloques, festival artistique en été, spectacles folkloriques, foires, marchés, compétitions sportives, fêtes de fin d'année). Consulter le programme publié mensuellement par les soins du Syndicat d'Initiative de la ville et de l'Administration municipale. Plusieurs hôtels et remarquable éventail de restaurants (toutes catégories) proposant, à côté du ou des menus du jour, le service à la carte. Plusieurs établissements présentent des spécialités exotiques (françaises, italiennes, chinoises, etc.).
Syndicat d'Initiative (V.V.V.): Stadhuis, Grote Markt, Leuven. Tél. (016) 221.01.

* = monument, site ou œuvre d'art remarquable

Auberge de la Jeunesse: « Kolveniershof » 104, Vital Decosterstraat, Leuven.

Etablissement géré par la Vlaamse Jeugdherbergcentrale. Capacité de logement: 130 personnes.

Terrain de camping-caravaning: « De Schoolbergen », Sneppenstraat, 48, Kessel-Lo. Superficie: 120 ares. Ouvert toute l'année.

Maison des Amis de la Nature: « De Schoolbergen », Sneppenstraat, 48, Kessel-Lo. Capacité d'accueil: 82 personnes. Tél. (016)249.69.

Sortir de Louvain par la Rue de Namur (Naamsestraat) et la Porte de Namur.

Heverlee

Attrayante agglomération baignée par la Dyle et ses affluents: la Voer et le Molenbeek ou Parkbeek. Sol agréablement découpé. L'altitude varie entre 23 mètres et 82 mètres (point culminant situé au Gasthuisberg, à l'extrémité nord de la commune). Superficie: 1.962 hectares. La zone résidentielle est en constante extension. La population est passée de 5.962 habitants en 1900 à plus de 17.000 âmes en 1967.

Ce développement a été particulièrement spectaculaire au cours de ces vingt dernières années, à la suite de lotissements effectués dans les quartiers de Berkenhof, Boskant, Kriekenbos et Ter Elst où ont été édifiées de nombreuses villas et maisons de plaisance. Heverlee abrite un important département des Usines Philips. A l'Institut du Sacré-Cœur (Naamsesteenweg, 355) chapelle moderne garnie d'admirables vitraux de Eugeen Yoors et d'une reproduction du Chemin de Croix d'Albert Servaes. Plusieurs hôtels et restaurants (toutes catégories).

Imposant cimelière britannique (accès par la chaussée de Namur jusqu'au café-restaurant « La Chasse », puis la première drève à gauche) où sont inhumés 982 officiers et soldats britanniques tombés au champ d'honneur durant la guerre 1940-1945, ainsi que 27 militaires anglais tués pendant la première guerre mondiale. Ce cimelière, au demeurant parfaitement entretenu, figure parmi les champs de repos les plus émouvants du pays. Il accueille annuellement plusieurs milliers de visiteurs (familles des victimes, pèlerins, etc.).

à Antoine de Croy, chambellan et conseiller de Philippe le Bon. Antoine de Croy accueillit, notamment dans sa résidence d'Heverlee, le dauphin de France, le futur Louis XI. Jusqu'en 1612, le domaine d'Heverlee restera la propriété des de Croy, puissante famille qui compta parmi ses membres d'éminents politiciens, évêques et hommes de lettres.

En 1511, Guillaume de Croy, tuteur de Charles Quint, qu'il reçut à plusieurs reprises dans son château d'Heverlee, fit démolir le castel primitif et le remplaça par la fastueuse demeure, de style Renaissance, qui subsiste encore de nos jours. C'est également Guillaume de Croy qui fonda, en 1521, le prieuré des Célestins d'Heverlee, prieuré qui fut dévasté en 1796 par les sans-culottes.

Entre 1596 et 1604, Charles II de Croy, 4^e duc d'Archoot, qui fut un politicien habile et un bibliophile avisé, aménagea le parc d'Heverlee et ses abords. Sa sœur Anne de Croy épousa, en 1587, Charles d'Arenberg, prince de Rebecq et seigneur d'Enghien. Par ce mariage, Heverlee passa aux mains d'une des plus illustres et des plus anciennes familles du pays. Le château resta la propriété des d'Arenberg jusqu'en 1921, année où le duc offrit à l'Université Catholique de Louvain, le parc d'Heverlee ainsi que le château et ses dépendances.

A la porte de Namur, s'engager dans la *chaussée de Namur* (Naamsesteenweg) et suivre cette artère pendant 400 mètres environ. A la bifurcation, continuer tout droit (*Waversebaan*). On atteint 200 mètres plus loin, l'*Eglise des S.S. Joseph et Lambert* à droite de laquelle s'étend encore l'ancien cimelière d'Heverlee. Ce sanctuaire, édifié en 1879-1880, dans un style dérivé du roman, ne sort pas de la stricte banalité. L'intérieur très dépouillé répond au renouveau de l'art chrétien. Remarquer devant l'église, le *Monument aux victimes des deux guerres*, œuvre du sculpteur Bastin.

Contourner le sanctuaire par la gauche et prendre derrière le chevet, l'*avenue J. Vanden Bempt*. A droite, au début de cette artère, le *presbytère*, belle construction norbertine aux proportions particulièrement heureuses. Ce bâtiment fut édifié, en 1754, par l'abbaye de Parc. Les armoiries de l'abbé Ferdinand de Loyers (décédé le 15 février 1762) ornent la façade de cette construction. On y lit la devise « Carpe rosas ». A l'extrémité de l'avenue Vanden Bempt, tourner à droite, pour gagner l'entrée du château d'Arenberg. La conciergerie, qui garde cette entrée, forme un séduisant ensemble, d'allure baroque, édifié en 1720.

Notice historique

Vraisemblablement habité dès la période romaine, voire même dès l'âge du fer comme en témoignent les nombreuses tombes mises au jour dans le bois d'Heverlee et la forêt voisine de Meerdaal, Heverlee devait déjà constituer, au début du VIII^e siècle, une agglomération d'une certaine importance. L'hagiographie nous apprend, en effet, qu'en 727, saint Hubert, évêque de Liège, fut mandé par des dignitaires d'Heverlee pour venir y consacrer une église dédiée à son illustre prédécesseur, saint Lambert, conseiller de Childéric II et évêque de Tongres-Maastricht, assassiné à Liège, vers 704. C'est quelques jours après cette dédicace que saint Hubert, en proie à un accès de fièvre aiguë, regagna la villa qu'il possédait à Tervuren où, suivant la chronique, il rendit son âme au Seigneur, le 30 mai 727. Au début de la période féodale, le village d'Heverlee faisait partie du comté de Brugeron, qui s'étendait de Tirlemont à Louvain et relevait, comme le comté d'Huy et la seigneurie de Malines, de la principauté de Liège.

A la suite de son mariage avec Ide de Namur (1106), Godefroid Ier le Barbu, duc de Basse-Lotharinge, annexa définitivement Brugeron au comté de Louvain aux destinées duquel il présidait. C'est ce même Godefroid le Barbu qui fonda, en 1129, l'abbaye de Parc, l'un des hauts lieux de la spiritualité de Belgique (supprimé au lendemain de la Révolution française, le moulin fut rétabli en 1836).

Paradoxalement et en dépit de cette incorporation au futur duché de Erabant, Heverlee continua de dépendre indirectement de la principauté de Liège. C'est ainsi que les échevins d'Heverlee ne reconnaissaient pour le règlement des affaires locales que la seule compétence de la Cour de Liège. Cette emprise ne prit fin qu'en 1469, sous Charles le Téméraire.

Les seigneurs d'Heverlee, dont le premier connu est Goswin I (1090-1141), exerçaient la haute, moyenne et basse justice à Heverlee, Oud-Heverlee et Bertem. En outre, les ducs de Brabant leur conférèrent la haute dignité de chambellan, fonction qu'ils gardèrent jusqu'au XV^e siècle. Un des seigneurs d'Heverlee, Henri Ier se distingua par sa bravoure à la célèbre bataille de Woeringen, le 5 juin 1288. C'est ce même sire qui, en 1312, apposa son sceau sur la fameuse charte de Cortenberg. En 1446, Rasse de Grez, châtelain d'Heverlee, céda la seigneurie

Heverlee: L'ancien moulin seigneurial.



Château d'Arenberg *

Le château d'Arenberg (propriété privée — visite moyennant demande préalable à adresser à Mgr le Recteur Magnifique de l'Université de Louvain) est une imposante demeure, de style Renaissance, marquée de réminiscences gothiques. Elle fut élevée au début du XVI^e siècle (vers 1512) par Guillaume de Croy (1458-1521), tuteur et gouverneur de Charles Quint. Un siècle plus tard, Charles I^{er} d'Arenberg, seigneur d'Enghien, qui avait épousé en 1587, Anne de Croy, duchesse d'Arsohot, fit ajouter une aile perpendiculaire au château.

Le corps principal de logis * (classé), précédé d'une vaste pelouse, est d'une ordonnance exquise. Il est enrichi d'une élégante bretèche en pierre, et encadré de deux fortes tours carrées, coiffées, au début du XVIII^e siècle, de toitures bulbeuses, en ardoise, couronnées elles-mêmes par des aigles bicéphales.

La porte d'entrée, de conception gothique, est placée en avant-corps et surmontée d'une élégante balustrade en fer forgé.

La chapelle castrale, de style ogival, se signale par son architecture soignée. Elle conserve un précieux retable, en pierre d'Avesnes, œuvre notable du XVII^e siècle, où sont évoquées des scènes de l'histoire de la Sainte-Croix.

Dans le courant du XVIII^e siècle, Léopold Philippe de Ligne (1690-1754), quatrième duc d'Arenberg et grand protecteur des lettres, réaménagea et embellit le théâtre du château, où des manifestations artistiques étaient déjà données au début du XVII^e siècle. Cette scène connut une activité débordante sous Charles-Marie-Raymond (1721-1778), cinquième duc d'Arenberg.

Charles de Lorraine, gouverneur des Pays-Bas, assista notamment à plusieurs représentations organisées dans le cadre de ce théâtre. Les appartements du château ont été mis au goût du jour dans le courant du XVIII^e siècle. Le grand salon et le fumoir ont gardé de belles cheminées d'époque. Le château possède une intéressante collection de tableaux dont une galerie de portraits des familles de Croy et d'Arenberg. La Dyle, qui coule au pied du castel, alimentait autrefois le moulin seigneurial, dont le bâtiment d'une architecture sobre, mais robuste voisine le château. Dépouillé de nos jours de sa machinerie intérieure, le

Oud-Heverlee: La ravissante église Sainte-Anne



moulin à toutefois gardé ses deux pittoresques roues jumelées, qui rappellent encore ses défuntes activités. Sa construction remonte au XVI^e siècle.

Parc du château d'Heverlee

Le parc, d'une superficie d'environ 28 hectares, fut aménagé, en 1596, par Charles II de Croy. Piqué d'essences rares, il a gardé, en partie du moins, sa séduction d'antan, en dépit de divers agencements à caractère utilitaire auxquels l'Université de Louvain a estimé devoir procéder à l'occasion de l'installation à Heverlee de l'Institut Agronomique et des Ecoles Spéciales (voir plus loin).

Ancienne Eglise Saint-Lambert *

Le parc sert d'écrin à l'ancienne Eglise Saint-Lambert, qu'on peut apercevoir de l'extérieur, en longeant, à droite de l'entrée du château, l'avenue Cardinal Mercier. Coquettement plantée sur un tertre et environnée de luxuriantes frondaisons, cette vénérable construction, de style roman, date, selon toute vraisemblance du début du XII^e siècle, et remplaça la première église d'Heverlee consacrée, suivant la tradition en 727, par saint Hubert. Cet édifice servit d'église paroissiale jusqu'en 1783. Aujourd'hui, il ne subsiste que la tour et la nef centrale qui ont fait l'objet en 1937, d'une restauration intelligente, dirigée par le chanoine Raymond Lemaire. Les bas-côtés, par contre, ont complètement disparu. De larges baies vitrées ferment de nos jours la nef. La tour trapue est coiffée d'une toiture à quatre versants et est percée à son étage supérieur, de quatre ouïes en plein cintre, elles-mêmes divisées en deux baies séparées chacune par une colonnette. La nef est soutenue par deux rangées de piliers carrés, reliés par des arcs en plein cintre reposant sur des impostes.

Des offices religieux y sont actuellement célébrés à l'intention des étudiants.

Vestiges de l'ancien couvent des Célestins

Le parc abrite un autre témoin du passé, à savoir les vestiges de l'ancien couvent des Célestins, fondé, en 1521, conformément aux dernières volontés de Guillaume de Croy, et saccagé par les sans-culottes, en 1796. Les restes de l'église, qui servit de nécropole aux seigneurs

d'Heverlee, furent rasés en 1816. Seul le splendide mausolée d'un autre Guillaume de Croy, neveu du fondateur du moulin, échappa aux déprédations des révolutionnaires; ce monument, en marbre blanc, sur base en marbre noir, dû à Jean Mone, le talentueux artiste attaché au service de Charles Quint, est conservé aujourd'hui dans un sanctuaire d'Enghien (Hainaut).

Les bâtiments parvenus jusqu'à nous se limitent à quelques dépendances (dont une construction datée: 1726) comprenant la ferme et des fragments du cloître. Ces vestiges servirent de remises et d'écuries jusqu'en 1914. De nos jours, ils sont occupés par une Station de Recherches et d'Amélioration des Plantes.

Campus universitaire

D'abord sous le rectorat de Mgr Paulin Ladeuze, jusqu'en 1940, puis sous celui de Mgr Henri Van Waeyenbergh, l'Université Catholique de Louvain, en vue de décongestionner les Facultés établies dans le centre de Louvain, a installé progressivement dans le parc du château d'Heverlee plusieurs de ses Instituts, Collèges et Ecoles, constituant ainsi progressivement un véritable campus universitaire.

Dans cette optique ont été édifiés successivement dans le parc d'Heverlee les Ecoles Spéciales (1931, architecte: Professeur Goethals), l'Institut Agronomique (1939, architecte Fr. De Lange), l'Institut du Génie Civil (architecte: Professeur J. Van der Haeghen), l'Institut Electrotechnique (architecte: Fr. Holman), les Serres Tropicales, l'Institut de Physique Nucléaire, le Laboratoire pour le Travail du Bois, le Collège Pie X, le Home Saint-Jean (pédagogie) et l'Institut du Génie Chimique. En outre, l'Institut d'Education Physique et son complexe sportif occupent la partie du domaine confinant au territoire de la ville de Louvain (Tervuursevest).

La Cantine

En face de l'entrée du château, le cabaret « La Cantine », aujourd'hui, café-restaurant, est une ancienne ferme du XVII^e siècle, qui relevait des seigneurs d'Heverlee. Une pierre encastrée dans la façade de cet établissement rappelle en ces termes les embellissements apportés au château et à son parc par Charles de Croy:

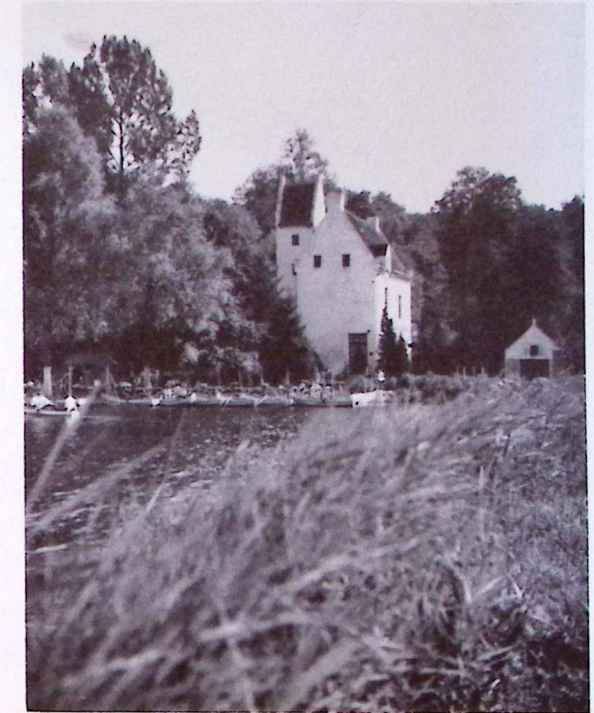
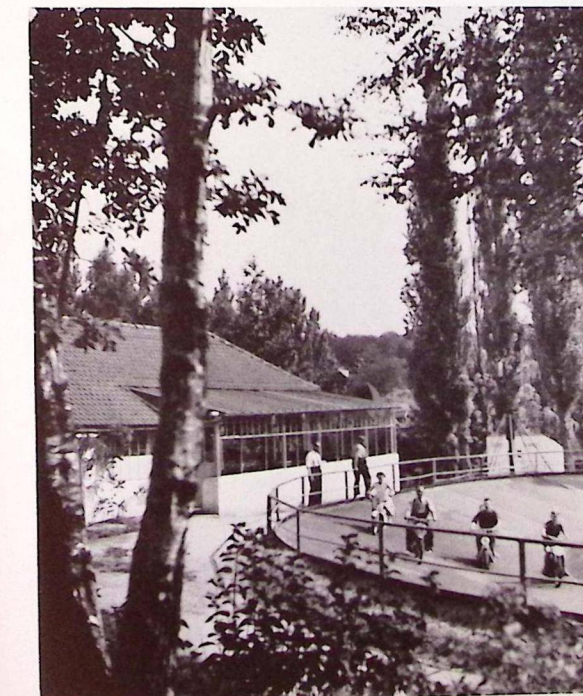
« Tous ces chemins, drèves, places, terres, prairies, jardins et autres lieux estans ailentour et dépendans de ce chasteau de Heverlee sont estées montaignes seblables à ceste hurée et pierre haulées de XX piedz lesquelles hault puissant illre et ex Prince Messyre Charles Syre et Prer Duc de Croy et 4e d'Arsohot a fait desmolir, transporter et aplanir comme se voit depuis le premier de janvier 1596 jour que comme seigneur et baron de ceste terre et seignorie de Heverlee il a prins possession dicelle. »

Près de « La Cantine », statue de Louis-Engelbert d'Arenberg, le duc aveugle, protecteur des arts et des sciences (1750-1820) et de Jean-Pierre Minckelers (1748-1824), professeur à l'Université de Louvain qui, grâce à l'appui du duc aveugle, réussit, le 21 novembre 1783, à faire s'élever de la pelouse du parc d'Heverlee le premier ballon gonflé au gaz de houille. Ce monument, inauguré en 1948, est l'œuvre de l'habile sculpteur H. Elström.

Au-delà de « La Cantine », suivre à présent l'Avenue Guillaume de Croy qui longe la partie du parc d'Heverlee où sont installées les Ecoles Spéciales près desquelles subsiste encore l'ancienne ferme des Célestins. A l'extrémité de l'avenue Guillaume de Croy, s'engager, à gauche, dans la Drève des Seigneurs (Herendreef), qui franchit la voie ferrée Louvain-Wavre-Ottignies, coupe la route de Louvain à Wavre, longe le quartier résidentiel du Boskant avant de pénétrer dans le bois d'Heverlee qu'elle perce de part en part pour se joindre au chemin de Grez à l'entrée du village de Vaalbeek. La traversée du bois d'Heverlee par la Drève des Seigneurs ou par la Drève de Prosper (Prosperdreef), qui lui est parallèle, constitue pour les piétons une excursion classique et pleine de séduction.

Les automobilistes prendront, au-delà de la ligne de chemin de fer Louvain-Ottignies, la chaussée de Louvain à Wavre qu'ils suivront, à droite (direction: Oud-Heverlee). A droite et en retrait de la route jaillit une source connue sous l'appellation de Fontaine du Philosophe. L'ori-

Oud-Heverlee: Le Luna Park.



Oud-Heverlee: Les Eaux Douces.

gine de cette dénomination est controversée. Certains toponymistes croient que cette dénomination provient du fait qu'au XVIII^e siècle des étudiants de la faculté de philosophie, s'étant mis en grève, y auraient tenu plusieurs réunions. Suivant une autre interprétation, ce nom aurait été consacré à la suite des fréquents arrêts que fit au pied de la source le plus distingué et sans doute le plus érudit des latinistes et philologues de l'Université de Louvain, Juste Lipse (1547-1606).

Bois d'Heverlee *

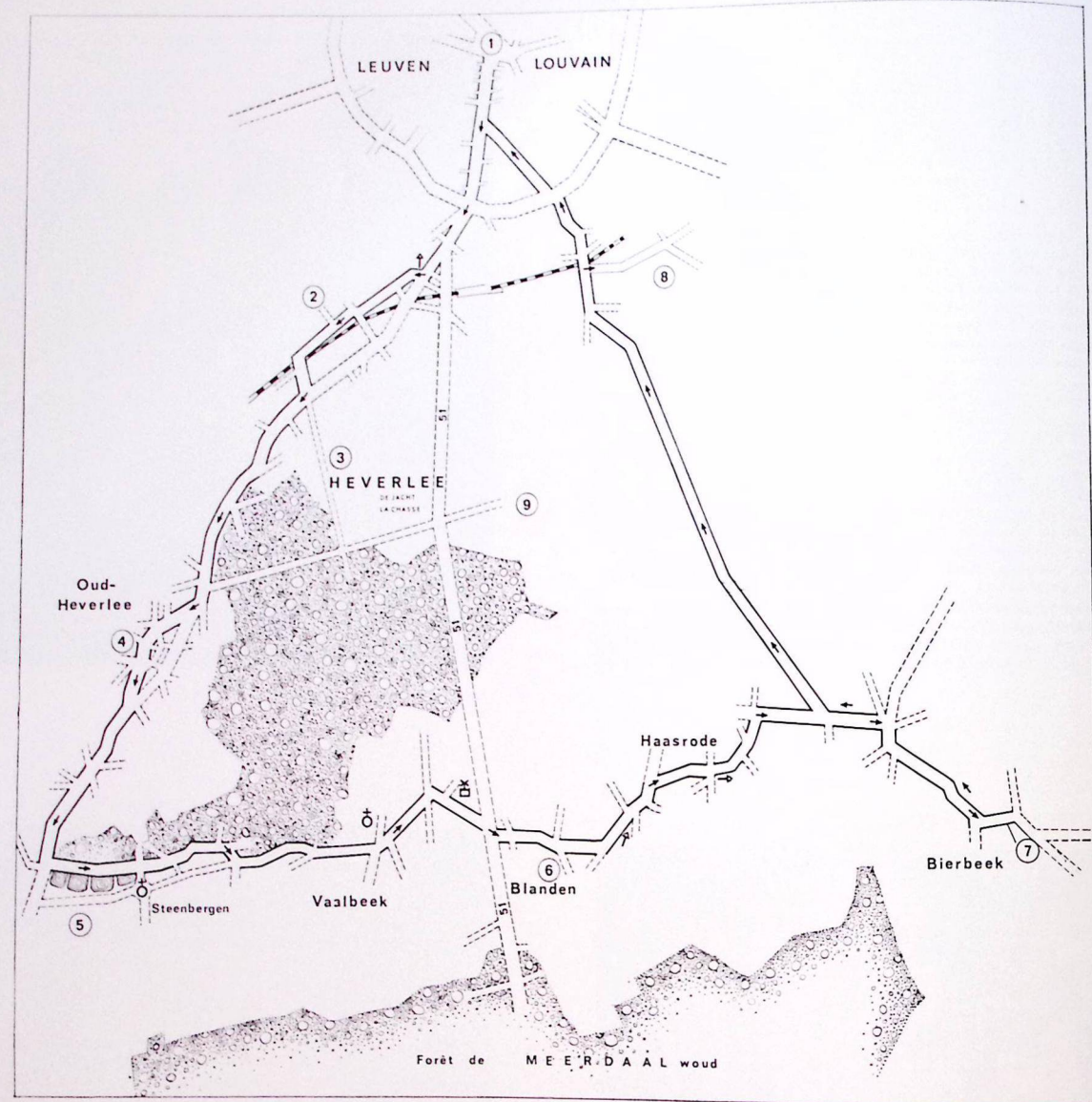
A gauche de la chaussée s'étirent les riantes frondaisons du bois d'Heverlee, qui forme, avec la forêt voisine de Meerdaal, la forêt de Soignes et le bois de Hal, un des derniers lambeaux de l'antique et immense forêt charbonnière, qui, voici 2.000 ans, couvrait encore la majeure partie du Brabant actuel.

Le bois d'Heverlee, jadis propriété des ducs d'Arenberg, aujourd'hui patrimoine de l'Etat, compose avec ses drèves magnifiques, son réseau de sentiers tortueux, ses anciennes maisons de gardes-chasses et sa splendide futaie où les massifs de hêtres et de bouleaux alternent plaisamment avec les sapinières drues et les champs de bruyère odoriférants un tableau d'une étonnante variété et d'un étrange pouvoir de fascination. Le bois s'étend sur 600 hectares.

De rudes escarpements, qui culminent à 72 mètres au-dessus du niveau de la mer, ajoutent encore au charme des lieux.

Oud-Heverlee

La chaussée de Wavre traverse la commune de Oud-Heverlee (Vieux-Heverlee), coquet village (superficie: 756 hectares; population: ±1.900 habitants) sis aux confins du bois d'Heverlee et à la lisière de la forêt de Meerdaal dont les admirables frondaisons brodent autour de la localité le plus exquis des diadèmes. Le site romantique des Eaux Douces, joyau naturel de la commune et un des rendez-vous favoris des



1. Grand'Place de Louvain
2. Château d'Arenberg
3. Drève des Seigneurs (Herendreef)
4. Eglise Sainte-Anne
5. Eaux Douces

6. Rooi Kapel Hoeve
7. Eglise Saint Hilaire
8. Abbaye de Parc
9. Cimetière britannique

Louvanistes, figure parmi les hauts lieux du tourisme de plein air en Brabant. Hôtels et restaurants.

Eglise Sainte-Anne

A l'entrée du village, quitter la chaussée de Wavre et suivre, à droite la *Dorpstraat*, qui conduit à hauteur de l'*Eglise Sainte-Anne*. Ce modeste sanctuaire, planté au cœur du cimetière communal, comporte trois nefs du XVIII^e siècle, séparées par des piliers carrés, en briques. Le chœur est une ajout du début du XIX^e siècle (1823). La tour * (classée) est d'origine romane. Elle se caractérise par ses murs en moellons grossiers, sans moulures, ni larmiers et par les petites ouïes accouplées, d'une structure très simple, qui ornent le clocher, mais aussi par son implantation à l'est du sanctuaire, ce qui constitue une exception au principe de la tour occidentale, principe appliqué dans la quasi totalité des églises romanes du Brabant, qui ont subi l'influence rhénane. Cette anomalie n'est qu'apparente et s'explique par le fait que cette tour était à l'origine prolongée vers l'est par un petit chœur, en forme d'hémicycle, remplacé depuis le siècle dernier, par une porte d'entrée surmontée d'une petite fenêtre, toutes deux percées dans un mur en briques.

A l'intérieur, outre le plafond de la nef, orné de stucs et daté: 1758, il convient de signaler le maître-autel à colonnes, flanqué de deux statues de saints religieux, deux autels auxiliaires à colonnes, le buffet d'orgues d'inspiration baroque et plusieurs tableaux dont une adroite copie de la célèbre « Descente de Croix » de Rubens.

Eaux Douces * (Zoet Water)

Après la visite de l'église, continuer à suivre la *Dorpstraat*, qui rejoint 150 mètres plus loin la chaussée de Wavre qui joint le centre du village au site fameux des Eaux Douces en passant à proximité de l'*Ecole d'Equitation du Boerenbond*.

Les Eaux Douces figurent parmi les stations d'été les plus courues du Brabant (plus d'un demi-million de visiteurs par an). Ce centre fameux

de plein air combine avec bonheur les plaisirs de la table (hôtels-restaurants équipés de terrasses) aux impératifs d'une saine hygiène physique et mentale (point de départ de superbes promenades tant dans le bois d'Heverlee que dans la forêt de Meerdaal — canotage, pêche, attractions pour la jeunesse, sentiers équestres en direction de Villers-la-Ville via Wavre et de Bruxelles via Huldenberg et la forêt de Soignes). Composé d'une pittoresque enfilade d'étangs, séparés par des languettes de terres et noyés dans un écrin de verdure, le site des Eaux Douces a gardé, en dépit de coupes malencontreuses pratiquées autrefois, dans les massifs voisins, un étonnant pouvoir de séduction.

Le premier étang est réservé à la *pêche* (accessible toute l'année). L'exploitation en est assurée par le Café-Restaurant « Spaans Dak », tél (016) 491.00. Prix: 60 fr par jour (2 lignes); 40 fr par demi-jour (deux lignes également). A l'entrée du deuxième étang, le *Spaans Dak* ou *Maison Espagnole* est un vestige d'un ancien castel édifié vraisemblablement au XVI^e siècle. Cette élégante construction, dont les combles aigus tranchent plaisamment sur la futaie voisine, est aménagée de nos jours en café-restaurant.

Le *canotage* se pratique sur le deuxième étang (de Pâques à octobre). Exploitant: Café-Restaurant « Spaans Dak ». Prix: 25 fr la demi-heure (embarcation pouvant contenir 4 personnes).

Luna Park *

A gauche de la route bordant les pièces d'eau et à hauteur du deuxième étang s'étend le *Luna Park* des Eaux Douces. Cet établissement spécialement étudié pour la jeunesse se range parmi les centres récréatifs de plein air les mieux équipés de tout le pays. Il groupe environ 200 attractions différentes dont des balançoires, des carrousels, une patinoire à roulettes, un téléphérique, un toboggan, un autodrome, un motodrome, une piscine appropriée pour l'évolution des bateaux « radar », un monorail, un spoutnik, etc. 70 % environ des attractions sont gratuites.

Consommations diverses (buvette et terrasse).

Prix d'entrée: 10 fr par personne.

5 fr par personne pour les groupes d'au moins 20 personnes, ainsi que pour les enfants jusqu'à 10 ans.



Blanden: Le moulin converti en auberge de jeunesse.

Le Luna Park est ouvert tous les jours à partir de la quinzaine pascale. Fermeture annuelle: à partir du dernier dimanche de septembre.

Entre le troisième et le quatrième étang une drève conduit directement à la *chapelle Notre-Dame de Steenberg*, ravissant oratoire datant de 1652, sommé d'un clocheton pointu et précédé d'une façade, de style baroque, aux gracieuses volutes. L'intérieur est orné d'un autel à colonnes composites et fronton brisé et d'un confessionnal daté: 1664. Ce petit sanctuaire abrite en outre une *Vierge miraculeuse*, objet d'un culte particulier. Chaque année, à l'occasion de la fête de l'Assomption de la Vierge (15 août), une messe solennelle y est célébrée, suivie d'une procession autour des étangs. Des abords de la chapelle, le point de vue sur les Eaux Douces est d'une grande majesté.

Remonter le chapelet d'étangs en direction de *Vaalbeek*. La route passe à proximité du *Château d'Harcourt* (propriété privée), ancienne demeure fortifiée, transformée de nos jours en maison de plaisance. Ce château, dont les origines sont très anciennes, a appartenu aux de Croy, aux d'Arschot et aux d'Arenberg. On prétend que Marie de Bourgogne y aurait été emprisonnée.

Vaalbeek

Coquet village (257 hectares; ±300 habitants), encadré par le bois d'Heverlee et la forêt de Meerdaal, et arrosé par le ruisseau du même nom qui y prend sa source. Entre ces deux zones boisées s'étend une petite bande de terre (±100 hectares) livrée à la culture.

Chapelle Sainte-Marie Madeleine

A gauche et en contrebas de la route se dresse, en partie masquée par les habitations, la *Chapelle Sainte-Marie Madeleine*, modeste construction mononef, d'origine gothique, mais remaniée à diverses reprises. Cet agreste oratoire conserve un Christ en Croix, du début du XVI^e siècle, composition fruste, teintée de réalisme, ayant fait partie d'un ancien Calvaire (les statues de la Vierge et de saint Jean sont déposées aujourd'hui à la cure de la paroisse Sainte-Anne, à Oud-Heverlee).

cieuse balustrade, en pierre bleue, rythmée elle-même de vases décoratifs.

Le palais proprement dit fut agrandi aux XV^e et XVI^e siècles, et remanié dans le goût baroque en 1724.

A proximité du Palais abbatial et vis-à-vis de la Porte des Lions, l'ancien *Quartier des Etrangers* remonte sous sa forme actuelle à 1682 et retient l'attention par sa lumineuse façade baroque, dominée par un somptueux fronton à volutes. Les *bâtiments conventuels*, d'origine romane et gothique, ont été profondément retouchés au cours des XVII^e et XVIII^e siècles pour composer un ensemble architectural d'allure baroque, qui ne laisse entrevoir que çà et là et principalement aux assises les vestiges des constructions primitives.

Le *cloître* actuel, de forme rectangulaire, fut reconstruit entre 1561 et 1637, dans un style apparenté à celui de la première Renaissance. Il a succédé aux cloîtres romans et gothiques dont quelques vestiges sont encore visibles (porte romane — arcades gothiques).

Salons - Réfectoire - Salle du chapitre - Bibliothèque *

L'intérieur des bâtiments monacaux (visite autorisée pour les hommes, moyennant demande préalable; les femmes ne sont admises que dans certaines salles) est luxueux et regorge d'œuvres d'art.

La salle de réception et les salles attenantes constituent un authentique petit *musée de peinture*. Elles se partagent une très belle collection de tableaux attribués à Bruegel, Van Loon, Quentin Metsijs et Coxie. Elles conservent encore plusieurs toiles de P.-J. Verhaghen (1728-1811) ainsi que deux œuvres de son frère Jean-Joseph Verhaghen. Une galerie de portraits des abbés qui présidèrent aux destinées de la communauté du XVII^e au XIX^e siècle complète cet estimable ensemble. Le vaste *réfectoire*, de plan rectangulaire, est orné de tableaux dus au peintre français du Plessis (1718) et consacrés à des scènes extraites du Nouveau Testament. Le plafond est couvert de stucs (1679), œuvre du talentueux Jean-Christien Hansche, où sont illustrés, en sept hauts-reliefs, d'un goût exquis, des passages tirés de la Bible.

La *salle du chapitre* (1562), décorée d'œuvres de Smeyers et de P.-J. Verhaghen et à laquelle on accède par une somptueuse porte, en pierre d'Avesnes, dont le fronton est frappé aux armoiries de l'abbé Charles vander Linden (1558-1576), est une des plus remarquables de l'abbaye. De style gothique tertiaire, elle se distingue par ses voûtes à nervures,

La *mobillier* * est de qualité. Le maître-autel, à colonnes et niches, présente dans un entourage d'angelots une « Nativité » de Jean-Erasme Quellin (1665). Dans le chœur est placé le *Mémorial des Abbés*, animé des statues de la Foi et de la Charité, études d'un savant équilibre et d'une grande harmonie, dues à Jacques Bergé. Des insignes de l'autorité ecclésiastique et royale encadrent ce monument. En face du mémorial se dresse le trône abbatial, flanqué des statues d'Abraham et de Melchisédech et de deux trophées.

Les stalles, dont les miséricordes illustrent des sujets tirés de la flore, sont de style Louis XIV.

L'église est ornée de plusieurs *tableaux* * commandés entre 1771 et 1781 à *Pierre-Joseph Verhaghen* (1728-1811), ce peintre puissant et fécond qui fut notamment attaché à la Cour de Charles de Lorraine. Dans ces toiles consacrées à l'Enfance de Jésus et à des épisodes marquants de la vie de Saint Norbert, l'artiste s'exprime avec cette robustesse et cette fraîcheur qui sont un des traits caractéristiques de son ample production.

Dans le domaine pictural, il convient encore de mentionner un tableau attribué à Philippe de Champagne et montrant saint Norbert recevant des mains de la Vierge l'habit blanc de l'ordre des Prémontrés, ainsi qu'une « Assomption » de G.-J. Herreyens (1787) aux lignes raffinées.

La *sacristie* * se classe parmi les plus remarquables du Brabant sans pour autant atteindre l'ampleur de celle de Grimbergen, ni la luxuriance de celle d'Averbode. Elle est couverte de lambris et de médaillons sculptés et rehaussés de tableaux de E. Smeyers.

Le cimetière voisin, où ont été inhumées plusieurs personnalités, possède plusieurs monuments funéraires importants parmi lesquels la sépulture de Jean-Baptiste David, l'ardent promoteur du Davidsfonds et celle de Mgr Ladeuze, l'éminent recteur de l'Université Catholique de Louvain.

Après la visite de l'abbaye, revenir à la chaussée de Jodoigne qu'on reprend en direction de Louvain. La voie publique passe sous le pont de la ligne de chemin de fer Louvain-Wavre-Ottignies, puis laisse à droite le complexe de bâtiments occupés par la firme Philips et aboutit au boulevard de ceinture de Louvain, à hauteur de la *porte de Parc*. Franchir le boulevard pour prendre en face la *rue de Parc (Parkstraat)* qui conduit à la *rue de Namur (Naamsestraat)* dans laquelle il suffit de s'engager, à droite, pour rejoindre la *Grand-Place de Louvain*, terme de haute excursion.

soutenues par un unique pilier. La *bibliothèque*, installée au-dessus du réfectoire, était jadis une des plus riches de tout le pays et détenait, entre autres, de précieux manuscrits s'échelonnant du XII^e au XV^e siècle. Un grand nombre de ces ouvrages furent éparpillés au lendemain de la Révolution française. Au cours du XX^e siècle, la bibliothèque a été progressivement reconstituée. Aujourd'hui, on trouve, voisinant des acquisitions récentes, plusieurs incunables et ouvrages rares qui échappèrent aux spoliations de l'occupant français. Mais la bibliothèque est surtout célèbre pour son prestigieux *plafond* * où le stucateur Hansche a donné toute la mesure de son riche talent. Cinq sujets tirés de la vie de saint Norbert y sont traités dans un décor où se retrouvent les Pères de l'Eglise et les quatre Evangélistes. Une illustration de la fondation de la première abbaye des Prémontrés et une évocation d'une vision de saint Norbert complètent cet ensemble exceptionnel.

Eglise abbatiale *

L'église de Parc est rangée parmi les sanctuaires les plus importants issus de l'art roman. Construite à partir de 1226, consacrée en 1228, mais achevée seulement à la fin du XIII^e siècle, elle ne témoigne plus qu'imparfaitement de ses origines romanes en raison des multiples remaniements qui lui furent apportés, à partir du XV^e siècle et surtout au XVIII^e siècle, qui eurent finalement pour résultat de conférer à l'édifice tous les caractères extérieurs d'un temple baroque.

Le chœur long et étroit comporte une partie ancienne en pierres ferrugineuses alternant avec des moellons de grès blanc. Il est prolongé par un chevet, en pierres de Gobertange, qui constitue une ajoutée du XVII^e siècle (1629-1630). Le transept primitif a disparu en 1729 à l'exception du bras sud converti en sacristie. La porte de communication (côté sacristie) a d'ailleurs conservé son cintre roman.

Les nefs ont quelque peu été défigurées par l'édification d'une seule toiture à double versant ainsi que par la réduction du nombre de piliers et leur remplacement par les deux grandes travées actuelles. Seuls sont intacts les quatre piliers soutenant la tour. Celle-ci a été reconstruite, en 1729, à l'aide de pierres de Gobertange. Elle est surmontée d'un élégant campanile. Le portail est d'inspiration toscane. Au-delà de la porte d'entrée, l'ancien porche roman est encore apparent.

Heverlee: Le réfectoire de l'abbaye de Parc.



Pour mieux fêter qui vous aimez !

par Alice DE VYVER

NOEL, une fête exceptionnelle. Nouvel An, une occasion de prouver à qui nous aimons, notre tendresse et notre attachement. Le prouver, non seulement en paroles, mais de façon plus concrète.

La gentillesse quotidienne, c'est bien.

L'obéissance et le respect envers les aînés, aussi.

L'affection vigilante, également.

N'est-il pas logique, toutefois, au terme de l'année, de trouver mieux que des mots pour concrétiser nos sentiments? De découvrir un objet, si modeste soit-il, qui traduise nos pensées, voire les souhaits que nous formons pour qui nous est proche et familier?

Qu'il s'agisse de parents, d'époux, d'amis ou d'enfants, c'est un devoir de les choyer, de les surprendre, de les combler. Avec tout l'élan dont nous sommes capables, avec l'imagination qui nous est propre, il importe de leur témoigner notre affection, de leur prouver de façon tangible combien nous leur sommes fidèles ou reconnaissants.

Cette année, nous prêterons plus d'attention que d'habitude à notre cadeau. Nous le choisirons en fonction du destinataire plutôt qu'en rapport avec nos goûts personnels.

C'est à eux qu'il doit plaire. C'est pour eux que nous l'achetons.

Dans ce cas, mieux vaut réfléchir, dès maintenant, aux suggestions possibles, aux objets capables d'étonner vraiment. Les idées ne manquent pas.

De valeur et de format divers, chacun est assuré, à condition qu'il cherche avec son cœur, de donner exactement ce que souhaite l'intéressé.



Pour elle

FLEUR DE LOTUS

C'est sur ce thème de la fleur de lotus, que Björn Wiinblad, artiste danois, a créé un service de table inédit. Ici réalisé en porcelaine fine et en cristal, il permet des ensembles à la fois originaux et discrets (Rosenthal-Studio, Wissemann, 236 galerie de la Porte Louise Bruxelles).

HOBBY

Pour les ferventes de l'équitation, voici en tons pastel ou blanc une serviette éponge, brodée d'un motif adéquat. L'idée est heureuse et traitée aussi en d'autres versions sportives ou non, en linge de table et de maison.



DOUX AROMES

Si Papa et Maman sont déjà très gâtés, il est une chose qui, de toutes façons, leur fera plaisir, c'est un flacon d'eau de toilette, légèrement parfumée.

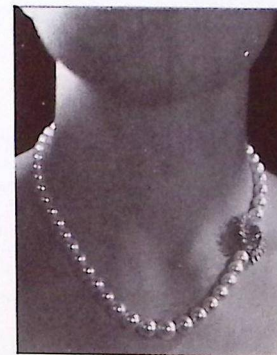
DES COORDONNEES

Si l'appellation « coordonnées » est un peu rébarbative, les éléments eux-mêmes sont ravissants. Jugez plutôt de cette nappe en lin, imprimée d'un motif délicat exactement apparenté à celui du service de table.

Voyez quel raffinement. Les assiettes, les plats, les saladiers de faïence ivoire sont décorés d'un sujet moderne de tons poivre et marron, pouvant s'accorder à tous les styles et tous les mobiliers.

TOUR DE COU

Toujours classique et racée, la perle de culture garde les faveurs des femmes de goût. Voici un splendide collier de perles dont les délicates nuances sont mises admirablement en valeur par un élégant fermoir où saphir et brillants composent de lumineux effets. (Joillier Bertrand, 37, rue Gretry, Bruxelles).



MOUSTACHE

On les aime de plus en plus, ces personnages baroques, réalisés en bois d'olivier, inspirés de la préhistoire ou des feuilletons dessinés. Ils sont décoratifs et jamais ennuyeux, il faut bien l'avouer



BON VOYAGE

Les prochains voyages, les vacances, les week-ends seront d'autant mieux préparés que les bagages s'y adapteront exactement.

Voici, particulièrement nouveaux et esthétiques, des sacs, coffrets et polochons en dralon et cuir (vert et tabac), rationnels et légers, d'ailleurs apparentés aux valises pliables, récemment lancées avec succès par l'un de nos créateurs et maroquinier belge (Delvaux) 22-24 Bd. Adolphe Max, 24a Av. de la Toison d'Or, 31, Galerie de la Reine, Bruxelles.

Pour les petits



QUI PLEURE ET QUI RIT

Ce n'est pas Jean, mais Christine qu'elle s'appelle, cette jolie poupée qui parvient à faire la moue, à crier, pleurer, verser de vraies larmes en changeant de physionomie. Grâce à son mécanisme très étudié, mais solide, c'est en jouant du bras gauche que s'opère la métamorphose

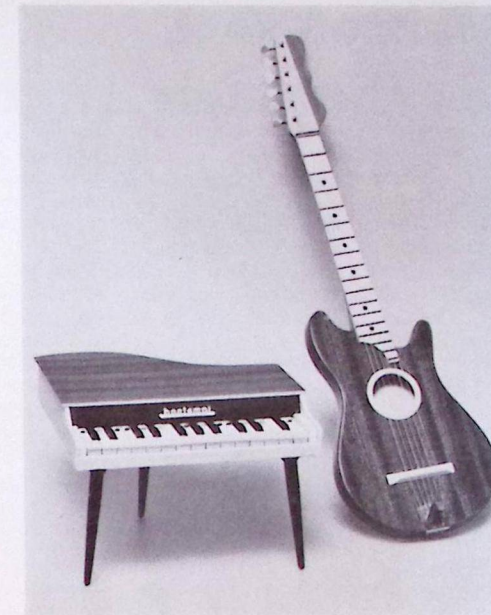
MINI-GOLF

Pourvu de tous les obstacles d'un jeu normal, ce golf de table, ici réalisé en plastique de deux tons, permet à plusieurs joueurs de passer une heure agréable.



MODELAGE

De quatre à dix ans, les petits adorent fabriquer eux-mêmes des jouets, des animaux, des colliers. Pour ce faire, ils utilisent la pâte à modeler, prête à l'emploi et qui durcit sans cuisson. Une pâte présentée en sachets plastiques d'un kilo.

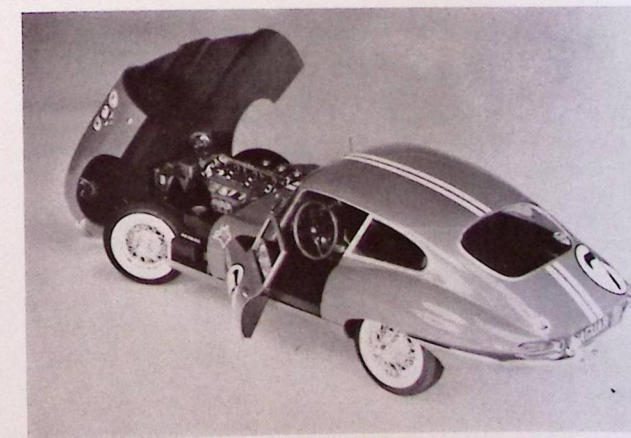


BONNES NOTES

Si vous désirez que s'affirme la vocation musicale des enfants, pourquoi ne pas leur offrir des instruments (peu coûteux) qui jouent juste et feront le bonheur des mélomanes débutants? Qu'il s'agisse de piano, de trompette, de guitare ou d'accordéon, leur joie sera grande de pouvoir, dès demain, s'initier aux gammes, apprendre en s'amusant... (Sarma-Lux, 14, avenue Louise, Bruxelles).

VITESSE

Pour les collectionneurs de mini-voitures, cette jaguar (longue de 62 cm) est un excellent numéro. Ses portes s'ouvrent sans problème, ses vitres sont amovibles, ses roues dirigeables et sa carrosserie est même dotée d'une suspension.



Mais où sont les chevreuils d'antan ?

Par Gilbert NINANNE.

Il y avait longtemps que je n'avais plus consacré une multitude de journées à la forêt. L'occasion m'en ayant été donnée, une conclusion, que je crains de devoir qualifier de malheureuse, s'impose: la disparition du chevreuil s'accroît d'année en année. Voulant marquer avec certitude cette absence de gros gibier, je vais m'enfoncer au plus profond de la forêt pour dénombrier les chevreuils survivants.

1. — AUTOMNE

Dès huit heures trente, j'atteins une première zone propice à l'observation des chevreuils. Le temps est triste, brouillardé. Une fine pluie épaissit encore l'atmosphère. Je dois faire preuve d'une grande attention pour servir mon dessein.

En contrebas du vallon s'étendant de la drève des Deux-Montagnes, juste avant l'étang des Enfants-Noyés, il m'est souvent arrivé de suivre à loisir les évolutions d'une, deux ou même davantage de ces bêtes. Ce matin: rien. Faut dire que, persuadé de ne pas revenir déçu de cette petite enquête, je trouve cette absence normale.

Me voici maintenant contournant la clairière aux chênes (région de l'étang du Fer à Cheval). Sur la pointe des bottes, je m'efforce d'adoucir le moindre froissement de feuilles fort heureusement humides. Cette clairière, vraie « certitude » semble être réticente à me combler. Je me poste, après avoir longé deux côtés du carré, à l'angle opposé à celui de mon entrée. Là, je ne bouge plus.

Cinq, dix minutes se passent le regard tendu vers la moindre ombre. La forme de fougères mortes ou de troncs d'arbres pourris créent maintes fausses joies.

Tout à coup, je me révolte à cette attente stérile. Quand il y a du chevreuil, me dis-je, il n'est pas nécessaire de passer des heures de silencieuse observation. Si le gibier est aussi nombreux qu'il y a quatre, cinq ans, tant de manœuvres sont superflues.

Je traverse la drève des Enfants-Noyés pour visiter des taillis de hêtres d'ordinaire fort giboyeux. A peine engagé, j'entends ce bruit caractéristique du chevreuil posant prudemment ses pattes dans l'épaisseur des feuilles mortes.

La bête m'a repéré et je ne peux la voir. Est-elle seule? Je n'oserais l'affirmer. Je pénètre parmi les broussailles pour m'assurer — bien que ce ne soit pas nécessaire — qu'il s'agit vraiment d'un cervidé. Je ne vois rien mais me console aussitôt à la satisfaction mitigée de pouvoir garnir mon tableau de chasse, disons, d'un demi chevreuil!

Plein d'espoir, je poursuis ma visite vers la vallée du Vuylbeek. De part et d'autre du ruisseau, de jeunes hêtres, encore garnis de feuilles mortes, forment des taillis opaques. Le silence n'est pas total en raison de la présence d'ouvriers forestiers dans la futaie bordant ce canton. Leur travail consiste à mesurer le diamètre de chaque arbre et de crier sa mensuration à un garde qui en prend note. Cela fait un bruit de voix ininterrompu que j'essaie d'exploiter à mon avantage. Pour ce faire,

je contourne la tanière des chevreuils, me plaçant ainsi à l'opposé des ouvriers.

Pas le moindre ombrage mouvant ne satisfait ma curiosité. En ce lieu, outre qu'il est fréquent de voir le gibier en relative abondance, leur gîte, fait de hautes herbes couchées épousant le corps du chevreuil, se fait même plus rare ou moins « tassé ». Traversés en tous sens, les broussailles et les taillis demeurent pourtant vides.

Puis, c'est le Fond des Bouleaux, le triangle compris entre les drèves Van Kerm et des Bonniers: bredouille; me voici sur les versants des vallons perpendiculaires à la ligne du chemin de fer: des corneilles par dizaines mais point de chevreuil.

Ultime espoir, quasi certitude, un sombre petit bois de mélèzes situé au nord-est de l'ancien passage à niveau de la drève St-Hubert. Sur l'épais tapis d'aiguilles de conifères, je circule dans un silence total.

Je vois, en nombre impressionnant, précisément dans les régions les plus giboyeuses, des petits cartons numérotés, cloués sur des centaines de hêtres. Ces numéros indiquent la limite de la zone dans laquelle la chasse autorisée chaque année, a été organisée voici quelques semaines.

Suite à cette tuerie, le gibier survivant s'est enfoncé vers d'autres profondeurs peut-être épargnées.

Cette première partie de mon enquête s'achève ainsi sur un bien maigre butin. Trois heures passées uniquement dans le cœur du pays chevreuil sans en avoir vu un seul. (à suivre)

Le jumelage Brabant-Seine présente un bilan positif

Au lendemain de l'Exposition 1958, à la suite de nombreux contacts pris au sein même des Pavillons de Paris et du Brabant — qui n'étaient pas tellement éloignés l'un de l'autre — une idée fut lancée qui prit bientôt corps. Pourquoi ne pas jumeler le Département de la Seine et la Province de Brabant? Des Brabançons et des « Seinois », hommes de bonne volonté, s'y employèrent activement. Des rencontres furent organisées tant à Paris qu'à Bruxelles par des hommes politiques et des fonctionnaires, et bientôt, de nombreux projets furent esquissés.

Le jumelage Brabant-Seine était né. Il devait vivre intensément pendant sept ans. Sur le plan culturel, il donna une remarquable réalisation: l'exposition « Ile de France-Brabant » qui connut, au Palais des Beaux-Arts de Bruxelles et au Château de Sceaux en Ile de France, un succès de foule considérable. Cela permit aussi à tous nos conservateurs de musées, tant en Brabant qu'en Seine, de se rencontrer et d'établir des contacts de travail fructueux.

Sur le plan humain, il entreprit « l'opération neige-iodé » bien connue à présent.

Le Département de la Seine n'existe plus aujourd'hui. Il a été découpé en nouveaux départements, mettant fin ainsi aux accords qui existaient entre la Seine et le Brabant.

Les représentants de ces deux importantes communautés ont voulu, par une dernière rencontre spectaculaire qui s'est tenue à Paris, en octobre dernier, célébrer les mérites du devoir accompli et étudier les moyens de poursuivre l'œuvre entamée.

M. Charles Courdent, membre de la députation permanente et président de la Commission de Jumelage, en rappela les nombreuses activités dans un discours qu'il prononça lors du banquet qui réunit au Cercle Interallié à Paris, les responsables les plus méritants de ce jumelage.

Cinq cents élèves de nos écoles brabançonnes ont passé d'inoubliables séjours à Châtel, tandis que 600 jeunes parisiens ont apprécié l'air vivifiant de la côte belge. De nombreux groupes d'élèves visitèrent Paris et Bruxelles.

3.200 jeunes de part et d'autre participèrent à ces voyages instructifs. Mais, outre les voyages, n'oublions pas toutes ces rencontres amicales au cours desquelles des centaines d'élèves français et brabançons s'affrontèrent sur les terrains de sport. De multiples et solides amitiés se sont ainsi liées; particulièrement émouvantes furent les rencontres sportives entre adolescents handicapés de l'ouïe.

M. Courdent cita des chiffres en rappelant les expositions culturelles et les nombreuses conférences qui furent organisées tant à Paris qu'à Bruxelles et qui rencontrèrent un franc et vif succès. Dans le même esprit d'ailleurs, le jumelage échange également des professeurs et fonctionnaires de l'enseignement spécial, destiné aux enfants handicapés. Le bilan de ce jumelage est donc positif dans une très large mesure, conclut M. Courdent, et il faut souhaiter que nous pourrions continuer notre œuvre avec le nouveau département de Paris.

M. Gevaudan, Président du Conseil général de la Seine, abonda dans le même sens en saluant la présence à Paris d'une délégation particulièrement méritante du Conseil provincial du Brabant. La réalité n'a déçu aucun de nos espoirs aux uns et aux autres. S'il arrive trop souvent que l'enthousiasme du début fait place dans de telles initiatives au seul souci d'observance conventionnelle, nous avons au contraire en ce qui nous concerne sans cesse renouvelé ou multiplié les occasions de rencontres aussi cordiales que fructueuses, sans parler d'utiles colloques sur des problèmes semblables, tel celui de l'enfance inadaptée. Mais plus encore, ce sont les contacts humains, c'est à l'organisation de séjours d'écoliers que nous avons principalement donné nos soins: classes de neige, chez nous, classes d'iodé chez vous...

Notre jumelage, continua M. Gevaudan, a maintenant 7 ans. Si nous avons pu constater sa vitalité, nous n'en avons pas moins éprouvé ces derniers temps quelque inquiétude quant à son avenir. Et je dois à la vérité d'avouer que c'est de notre fait... Une réforme administrative de la Région parisienne vient de tout changer, mais nous nous refusons à croire qu'un jumelage comme le nôtre, fondé sur le cœur et la raison, ne saurait pour autant prendre fin. Nous parviendrons à résoudre les difficultés présentes.

M. Georges Mot, Président du Conseil provincial du Brabant, prit encore la

parole pour déclarer que ce n'est pas sans un serrement de cœur qu'il voit disparaître le travail fécond de plusieurs années. Il se permit de suggérer amicalement d'étudier le plus tôt possible les modalités d'un nouvel accord pour rallumer un flambeau qui n'est, dit-il, que provisoirement éteint.

Au cours du banquet du 16-10-67, M. Mot a remis à plusieurs membres du département de la Seine les bijoux des distinctions de l'ordre du mérite brabançon en reconnaissance des éminents services rendus au Brabant.

La délégation brabançonne qui reçut à Paris un accueil charmant et plein d'attention était conduite par:

M. Mot, Président du Conseil provincial
M. Ch. Courdent, Membre de la Députation permanente et Président de la Commission de Jumelage Brabant-Seine

M. Emile Courtoy, Membre de la Députation permanente et Vice-Président de la Commission de Jumelage Brabant-Seine

M. Van Bever, Membre de la Députation permanente

M. Rowie, Membre de la Députation permanente

M. Ernest Courtoy, Membre de la Députation permanente

M. Haegdorens, Membre de la Députation permanente

M. A. Swartbroeckx, Greffier provincial

M. Piret, 1^{er} Vice-Président du Conseil provincial du Brabant

M. Basecq, 2^e Vice-Président du Conseil provincial du Brabant

M. Henry, Secrétaire du Conseil provincial du Brabant

M. Maison, Secrétaire du Conseil provincial du Brabant

M. Vanbeveren, Secrétaire du Conseil provincial du Brabant

M. Verlinden, Questeur du Conseil provincial du Brabant

M. Bigaré, Questeur du Conseil provincial du Brabant

M. le Gouverneur, le Chevalier de Néeff, s'était fait excuser, retenu par les devoirs de sa charge, mais l'on salua, parmi l'assistance, l'Ambassadeur de Belgique à Paris et Madame Rothschild ainsi que la présence du Ministre-Conseiller et la Comtesse Jean d'Avernas. Une réception fut offerte par l'Ambassadeur de Belgique en ses salons à la délégation brabançonne qui visita également, lors de son bref séjour à Paris, le « Val des Loups » où habita Chateaubriand et le domaine de Sceaux.

Colloque sur l'hôtellerie brabançonne

(suite de la page 3)

encore de la science. Des diverses définitions proposées, l'orateur retient celle qui voit dans l'urbanisme un moyen de défendre la société contre certains agents extérieurs inhérents à la vie moderne; c'est celle aussi qui, à ses yeux, est la plus susceptible de ménager des points de rencontre avec le tourisme.

Ce même souci de protéger l'intégrité physique et psychique de l'homme se retrouve, d'ailleurs, parfaitement concrétisé dans la loi organique de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme du 29 mars 1962, qui spécifie, en son article premier, que l'aménagement du territoire national doit être conçu dans le but de conserver intactes les beautés naturelles du pays.

En Belgique, nous assistons depuis quelques années déjà à un vaste mouvement d'exode hebdomadaire. Nombreux sont nos compatriotes qui, chaque week-end, s'évadent pour retrouver soit une chambre confortable à l'hôtel, soit une seconde résidence aménagée dans bien des cas avec plus de recherche que leur lieu habituel de séjour. D'autres, moins fortunés, vont rejoindre un petit pavillon de campagne souvent monté avec des matériaux de fortune à moins qu'ils n'optent pour la solution du terrain de camping. Or, c'est précisément ce petit pavillon de week-end des moins bien nantis qui, du point de vue urbanistique, pose le plus de problèmes. N'est-il pas de notoriété publique que certains camps de vacances connaissent aujourd'hui un encombrement et une promiscuité supérieurs à ceux enregistrés dans les quartiers urbains occupés par des taudis; situation aberrante et tout à fait incompatible avec une vie au grand air sainement comprise.

En Allemagne de l'Ouest où les conditions d'implantation de centres récréatifs et de détente sont fort voisines des nôtres, les autorités ont expérimenté un système consistant à choisir de vastes zones naturellement belles et à les équiper de manière à répondre aux vœux des touristes. Cette opération, qui commence à porter ses fruits, groupe déjà vingt-cinq « Naturparke » dont la superficie représente environ la moi-

tié de la superficie totale de la Belgique.

Chez nous, rien de semblable n'existe encore et pourtant la loi du 29 mars 1962 fournit aux communes une base légale pour mener à bonne fin une politique de sauvegarde des espaces nécessaires en vue de leur utilisation ultérieure à des fins touristiques. Le législateur prescrit, en effet, à chaque commune du Royaume d'adopter un plan général et des plans particuliers d'aménagement. Les communes ont, dès lors, la faculté de prévoir au plan général d'aménagement une zone réservée aux activités touristiques et notamment à l'érection de pavillons de week-end. Suivant M. Beckers, la première condition de viabilité de ces pavillons est un équipement communautaire comprenant, entre autres, des installations sanitaires, dignes de ce nom, et un club house où des repas seraient servis aux vacanciers et où, le soir, ces mêmes résidents pourraient se retrouver dans une ambiance quasi familiale.

Revenant à la question épineuse des pavillons de week-end, l'orateur rappela que ces pavillons sont des constructions tombant sous l'application de la loi stipulant que nul n'est autorisé à construire sans un permis préalable, écrit et exprès, du Collège des Bourgmestre et Echevins. A défaut de plans particuliers d'aménagement, les demandes de bâtir doivent être soumises à l'avis du directeur provincial de l'Urbanisme. Il va de soi que, dans ce cas, l'administration de l'Urbanisme, soucieuse de protéger les sites et de ne pas grever le patrimoine touristique existant, soumet généralement l'édification de ces constructions à des conditions qui peuvent paraître excessives aux yeux des quémandeurs non prévenus de l'importance des intérêts en jeu.

Il serait cependant illusoire de considérer le plan communal comme une panacée capable de remédier à tous les problèmes. C'est pourquoi, le législateur a prévu l'élaboration de plans dits « de secteur », qui débordent largement le cadre étriqué d'une entité communale pour couvrir le territoire de plusieurs dizaines de communes. Dans cette optique, deux secteurs ont été délimités dans l'arrondissement de Nivelles: celui de Nivelles proprement dit et celui de Wavre-Jodoigne-Perwez. Ces plans doivent notamment comporter les mesures d'aménagement requises par les besoins économiques et sociaux du secteur étudié et peuvent

contenir des prescriptions générales d'ordre esthétique. L'enquête préparatoire entreprise dans le secteur de Nivelles a révélé l'existence d'un grand nombre de sites pittoresques, de paysages champêtres dont le pouvoir attractif s'est déjà matérialisé par l'implantation dans cette région de nombreuses « secondes résidences » attestant du même coup, en dépit de la pénurie actuelle en équipement sportif et en installations de plein air, de la vocation touristique de ce secteur.

En Belgique, un premier résultat sera atteint lorsque les plans de secteur auront cristallisé de manière définitive les options prises dans le domaine de la sauvegarde comme dans celui de l'aménagement proprement dit des sites. A cet égard, les plans communaux seront le complément indispensable des plans de secteur. Puissent, conclut M. Beckers, les auteurs de projet réussir dans cette mission si profondément humaine qui leur est dévolue et qui consiste, au-delà de la protection des beautés naturelles de notre pays, à créer des ensembles touristiques harmonieusement équilibrés où les vacanciers trouveraient des conditions idéales pour un séjour vivifiant tant pour leur équilibre physique que psychique. Succédant à M. Beckers, Mme Bellière, licenciée en sciences sociales de l'Université Libre de Bruxelles, auteur de l'étude — programme du développement économique et social et d'aménagement du territoire du secteur de Nivelles, après avoir rappelé la vocation du Brabant wallon en tant que terre promise au tourisme de week-end, déplore l'insuffisance de l'infrastructure des loisirs dans cette région et l'absence d'équipement communautaire. Tout au plus dénombre-t-on dans ce secteur 6 manèges, 5 solariums, 2 maisons de jeunes et 4 hectares seulement réservés au camping, dont, au demeurant, les emplacements sont régulièrement loués d'avance. Quant aux établissements de tourisme social, ils font jusqu'à présent totalement défaut.

L'hôtellerie aussi est dans l'ensemble déficitaire car elle ne répond qu'imparfaitement aux besoins spécifiques de la région. En effet, les hôtels établis le long des grands axes routiers n'enregistrent qu'un taux assez faible d'occupation et auraient intérêt, semble-t-il, à évoluer vers le style « motel ». De son côté, l'hôtellerie traditionnelle marque résolument le pas, sauf à Nivelles même où, apprend-on, un nouvel établissement sera ouvert prochainement. Il existe cependant un troisième type

d'hôtels qu'on retrouve notamment à Ittre, et qui s'adresse à une clientèle beaucoup plus large et plus éclectique, comprenant bien sûr les touristes de week-end, mais aussi les vacanciers et les hommes d'affaires. C'est dans ce dernier sens, à savoir celui d'une polyvalence de plus en plus généralisée des installations que devrait évoluer l'hôtellerie de demain, qui aurait, de surcroît, intérêt à étendre encore son champ d'activités par l'élargissement de son infrastructure de plein air en mettant, par exemple, à la disposition de sa clientèle une piscine, des courts de tennis, un manège avec piste d'entraînement, un parc d'attractions pour les petits, etc...

D'autre part, la volonté manifestée, ces dernières années, par le citadin de s'évader à tout prix, de l'atmosphère fiévreuse des villes, de rompre avec le rythme souvent haletant de la vie urbaine, a mis au premier plan de l'actualité le problème de la seconde résidence. Comme à ce besoin d'évasion s'ajoute en général une arrière-pensée spéculative — la seconde résidence, outre qu'elle procure cette détente tant désirée, constitue souvent un placement immobilier — il en résulte une sorte de surenchère, qui s'est déjà traduite dans l'arrondissement de Nivelles par la vente de fermettes, voire de masures baptisées pompeusement fermettes ou maisons de campagne, à des prix exorbitants et à un rythme tel qu'il est devenu pratiquement impossible d'en trouver encore en Brabant wallon. Simultanément le prix des terrains suivait la même courbe ascendante. Le terrain, vendu de nos jours à 300 fr. minimum le m², s'apparente de plus en plus à une parcelle urbaine et n'est désormais plus à la portée des citoyens ne jouissant que de revenus modestes. Face aux diverses lacunes constatées dans le secteur de Nivelles, principalement dans le domaine du tourisme social, il importe, tout en préservant les sites qui sont une des richesses de la région, d'accroître le potentiel touristique de cette zone en créant des parcs de vacances bénéficiant d'un équipement up to date, en multipliant les terrains de camping, en améliorant les voies d'accès, en un mot, en établissant toute une infrastructure axée sur les loisirs.

Dans cette entreprise de promotion touristique de l'arrondissement de Nivelles, il convient, précise Mme Bellière, d'intéresser le maximum de personnes et notamment les communes et les orga-

nismes privés qui agiraient, le cas échéant, en accord avec le Commissariat Général au Tourisme et la Fédération Touristique du Brabant. Les plans de secteur, conclut le rapporteur, ne sont en effet que des plans de directives. Il est par conséquent indispensable de faire évoluer, avec le concours de tous les intéressés, ces plans vers des options plus pragmatiques et plus précises et une telle orientation requiert la collaboration de toutes les parties intéressées à la revalorisation de notre patrimoine touristique.

L'assemblée entendit enfin une communication de M. Vuylsteke, représentant le comte de Meeus, directeur de la Compagnie des Wagons-Lits, sur l'expérience « Motels » que vient de faire à Herstal la société Euromotel.

Très répandu aux Etats-Unis d'Amérique où l'on compte présentement 70.000 établissements de ce genre, le motel, destiné surtout à répondre au vœu d'une clientèle bien spéciale: les automobilistes, a à peine franchi, en Europe, le stade expérimental. Ce retard est surtout dû à l'importance relative du parc automobile européen par rapport à celui des U.S.A. En effet, si aux Etats-Unis, on dénombre un véhicule par 2,9 habitants, en Europe, en revanche, la moyenne n'est que d'une auto par 13 habitants (en Belgique, le rapport est d'un véhicule par 6,5 habitants). Toutefois, le parc automobile n'est pas la cause unique de ce décalage. Un autre élément doit être recherché dans l'équipement insuffisant dont souffrait l'industrie hôtelière américaine au moment où, voici quelque 30 ans, apparurent les premiers motels, tandis que l'Europe bénéficiait depuis belle lurette d'un grand nombre d'auberges, relais, gîtes et pensions.

Cependant, l'évolution très nette enregistrée depuis peu (le nombre des motels européens est passé de 5 en 1950 à 700 en 1967) nous oblige, souligne l'orateur, à préciser les conditions nécessaires et suffisantes à l'installation et à la rentabilité de ces motels. Tout d'abord, il convient de rencontrer les vœux des automobilistes, vœux qui peuvent se résumer en une bonne situation géographique, un accès aisé, des facilités de logement, un service simplifié, des repas à des prix abordables, et, enfin, un équipement technique ad hoc, tel un atelier pour les petits dépannages, une station-service, etc...

Les motels de la chaîne Euromotel se sont inspirés de ces données et offrent aux automobilistes de passage,

outre un service de réception, un ensemble hôtelier comprenant restaurant, cafetaria, chambres avec salle de bain et téléphone, cercle privé avec bar, parking couvert, etc... A titre d'exemple, le motel établi à Amsterdam possède 84 chambres, tandis que son restaurant est en mesure de servir 240 personnes. Celui d'Herstal comporte 10 chambres aménagées dans le bâtiment principal et 48 chambres réparties sur les deux niveaux d'une aile attenante. L'orateur définit ensuite les critères d'implantation des motels, qui seront essentiellement fonction de l'intensité du trafic automobile, de l'évolution régionale de l'occupation des hôtels, de la qualification de la clientèle susceptible de s'y rendre et, enfin, des possibilités d'accès.

Le trafic automobile, d'abord. Pour assurer au motel des chances de viabilité, il est indispensable qu'il soit établi à proximité à la fois d'une ville importante offrant les distractions et les délassements nécessaires à la clientèle et des grands axes routiers ou échangeurs d'automobiles. Il faut ensuite tenir compte de la situation de l'hôtellerie régionale et notamment de son degré de saturation. En outre la qualification de la clientèle est à prendre en considération; le motel étant créé, par définition, pour répondre aux besoins d'une clientèle de passage, doit se prémunir contre les fluctuations saisonnières du tourisme et toucher un public aussi varié que possible (commerçants, hommes d'affaires, délégués de sociétés, etc...). Il est, dès lors, intéressant de prévoir l'installation d'un motel à proximité d'un zoning industriel — comme c'est le cas à Herstal — et d'aménager des salles de conférences, de réunions, de banquets, de manière à permettre au motel de remplir la mission polyvalente qui est la sienne. Enfin, l'accès au motel doit être rendu aussi aisé que possible, notamment, par l'installation d'une signalisation adéquate, le long des routes en particulier. A ce propos, il est révélateur d'apprendre que l'occupation du motel d'Herstal a doublé dès le jour où furent placés des panneaux directionnels. De même, il importe que les motels soient parfaitement visibles dès la tombée de la nuit; d'où la nécessité d'installer un éclairage extérieur approprié.

Après avoir rappelé que la chaîne Euromotel gère de nos jours 14 établissements judicieusement répartis, M. Vuylsteke termina son exposé par un acte de foi en cette forme contemporaine d'accueil du visiteur.



En Allemagne

l'hiver est joyeux pour les sportifs et autres vacanciers. Nulle part, vous ne vous plairez et amusez mieux que dans les 300 stations d'hiver bien équipées où vous attendent une atmosphère intime et accueillante ainsi que de nombreuses manifestations sportives et artistiques.

Si vous voulez connaître les conditions les plus avantageuses, renvoyez le bon ci-dessous, collé sur carte postale, à l'Office National Allemand du Tourisme, 23, rue du Luxembourg, Bruxelles 4.

Je désire être documenté sur les vacances d'hiver en Allemagne

Région préférée: _____
 Nom: _____
 Rue: _____ N° _____
 Localité: _____

Les manifestations culturelles et populaires

Décembre 1967

- 1 BERTEM: Fête de la Saint-Eloi. Messe solennelle, en l'église paroissiale, suivie de la bénédiction des chevaux.
- 2 et 3 IXELLES: « Les Douze Heures d'Ixelles », rallye automobile (épreuve nationale).
- 3 KORTENBERG: Ouverture solennelle de l'exposition nationale du witloof.
- 7 BRUXELLES: A la Galerie « Ars Mundi », à 20 h. 30: « L'aboutissement au Modern Style et son dépassement par Horta » dans le cadre du cycle de conférences consacrées à l'histoire du mobilier et des styles en Belgique. Conférencière: Madame Van De Winckel, docteur en Histoire de l'Art et Archéologie. Projection de diapositives en couleurs.
- DIEST: A la Maison de la Culture, Béguinage: Soirée consacrée à Diest avec projection de diapositives. Présentation par M. l'abbé Bellien et M. Ooms (à 20 h.).
- 8 BRUXELLES: Salle d'exposition de l'Office provincial des Artisans et des Industries d'Art du Brabant, 6, rue Saint-Jean: 5e Foire aux Cadeaux (jusqu'au 30 décembre inclus). A cette occasion, la salle d'exposition restera ouverte tous les jours de 10 à 18 heures. Fermeture: les dimanches et jours fériés.
- GRIMBERGEN: En l'église Saint-Servais, concert de carillon (de 17 à 18 heures) donné à l'occasion de la fête de l'Immaculée Conception. Carillonneur: Père Feyen.
- 10 BRUXELLES: Exposition ornithologique, en la Salle Descartes du Centre International Rogier (jusqu'au 18 décembre).
- 11 BERCHER-SAINTE-AGATHE: Festivités de fin d'année organisées par l'Association des Commerçants et Artisans de Bercher-Sainte-Agathe (jusqu'au 1er janvier 1968).
- 15 LOUVAIN: Ouverture officielle des fêtes de fin d'année sur le thème « La Noël en Europe ». Concours d'étalages, concerts, représentations théâtrales, etc. (jusqu'au 31 décembre).
- NIVELLES: Fête des étalages (jusqu'au 31 décembre).
- 16 ZAVENTEM: Exposition de sculptures, organisée par le Cercle Van Dyck, dans les salons de l'Hôtel de la Ferme, 7, Hoogstraat (jusqu'au 28 décembre).
- 17 BRAINE-L'ALLEUD: Assemblée générale du Cercle Royal Avicole: « François Latteur ».
- SAINT-JOSSE-TEN-NOODE: Au Cinéma Mirano, 38, chaussée de Louvain, à 10 heures: conférence organisée par l'A.S.B.L. « Les Amis du Rail ». Sujet: Chez les Basques français et espagnols, par Christian Briade.
- 18 BRUXELLES: « Noël dans la Cité » (jusqu'au 25 décembre). A l'Hôtel de Ville, à 20 h., concert de Noël, par les « Jeunesses Musicales ».
- 21 SCHAEERBEEK: Grand concert de Noël, avec la participation du « Royal Männerquartet » d'Eupen et des « Rossignols de Bruxelles ». Crèche vivante.
- 24 GRIMBERGEN: En l'église Saint-Servais, concert de carillon donné à l'occasion de la nuit de Noël. Carillonneur: Père Feyen.
- OHAIN: En l'église Saint-Joseph à Ransbèche, pittoresque veillée de Noël suivie de la Messe de Minuit. A l'issue de l'office, les fidèles pourront admirer la crèche réalisée par les Dominicains du Couvent de Ficherfont.
- 26 LOUVAIN: Au Parc municipal, 23e Cross International de Louvain, organisé par le Daring Club de Louvain. Manifestation à caractère international.

Janvier 1968

- 7 BRUXELLES: 3e Salon « Baby-Show » dans les Palais du Centenaire au Heysel (jusqu'au 11 janvier). Heures d'ouverture: les 7 et 8 janvier, de 10 à 20 heures; les autres jours, de 10 à 18 heures.
- 12 BRUXELLES: Salle de l'Office provincial des Artisans et des Industries d'Art du Brabant, 6, rue Saint-Jean: Exposition consacrée au « Patrimoine artistique de la Province » (jusqu'au 27 janvier).
- 21 SAINT-JOSSE-TEN-NOODE: Au Cinéma Mirano, 38, chaussée de Louvain, à 10 heures: conférence organisée par l'A.S.B.L. « Les Amis du Rail ». Sujet: Mondes et Visages de Guyane, par Ch. A. Goossens avec la participation du Cercle Royal Symphonique d'Auderghem.
- 28 GALMAARDEN: Fête de la Saint-Paul. Messe solennelle, cortège folklorique et distribution généreuse des « Pauwelbroodjes » (petits pains bénits). Cette tradition haute en couleur remonte à 1382.

IL EST BON DE SAVOIR QUE ...

Cotisations pour 1968: 150 F

En vue de leur éviter le désagrément d'une interruption dans la livraison de notre périodique, nous recommandons instamment à nos affiliés, qui n'auraient pas encore renouvelé leur cotisation de verser, sans retard, la somme de 150 fr. (pour l'étranger: 170 fr.) au C.C.P. 3857 76 de la Fédération Touristique du Brabant.

Par la même occasion, nous rappelons à nos membres qu'il leur est toujours loisible, comme précédemment, de souscrire un abonnement combiné, formule avantageuse qui leur assure le service régulier des deux éditions (française et néerlandaise) de notre revue. A cet effet, il leur suffit de verser la somme de 250 fr. (pour l'étranger: 290 fr.) à notre C.C.P. 3857 76.

Merci d'avance.

Ohain-Ransbèche prépare sa veillée de Noël

Les crèches vivantes, artistiques au cœur de la ville, c'est bien. N'est-ce pas encore mieux de vivre cette veillée dans la réalité d'un petit hameau brabançon, dont l'église toute menue est isolée dans le seul décor de la nature? Le cadre de verdure environnant ne gâche rien, au contraire... C'est l'engouement des citadins pour ces multiples crèches, en ville, qui nous a amenés à réaliser, pour les amateurs, une veillée de Noël dans le pur style de nos campagnes.

La célébration religieuse toute simple n'est illuminée que par des cierges, dont la lumière vacillante donne à l'église un éclairage beaucoup plus vivant et chaud. Pas de lumière électrique. Ce sont les villageois qui chantent uniquement les anciens chorals de Noël. Deux religieuses artistes du monastère de Ficherfont créeront une crèche originale dans la couleur locale. Dès 23 heures, dans une salle jouxtant l'église, l'office sera précédé par la

veillée de Noël proprement dite. L'ornementation de l'édifice créera d'emblée le climat unique de cette nuit d'hiver, la plus longue de l'année, au cœur de laquelle nos ancêtres, depuis toujours, ont célébré dans la ferveur la « lumière », le solstice de décembre, l'accroissement de la lumière du soleil. Avec tout ce que ce climat porte d'espérance, d'idéal, en un mot de joie. A ce moment, sera évoqué, de façon artistique, tout le contenu profane de Noël, qui pousse ses racines bien avant le christianisme. « Noël » n'est-il pas le cri de joie que poussait autrefois le peuple, à l'occasion de tout heureux événement, même politique!

Fête de la naissance, de tout ce qui peut amener une force de rejuvenissement à un monde toujours vieillissant. La lumière dans la nuit, la joie dans la tristesse, l'espérance dans le découragement, la première annonce de la belle saison, au cœur de cette nuit de décembre.

Si le cœur vous en dit, venez passer une heure dans le climat, peut-être plus austère de nos campagnes en hiver, mais plus vrai, plus proche du mystère de Noël.

Ch. HEMELEERS.

Le film « Le Bégonia Belge » vient d'être primé aux U.S.A.

Le film que Geneviève Grand'Ry a réalisé sur le bégonia belge, pour le compte du Ministère de l'Agriculture, vient de recevoir une récompense à un concours organisé par « The American Horticultural Society » à Cleveland (Ohio). Un « Award of Merit » lui a été décerné pour « its excellent horticultural subject material of educational value to the gardening public ».

Rappelons que Geneviève Grand'Ry est également l'auteur de plusieurs autres films sur les fleurs dont « Orchidées, Fleurs Etrangères » et « La Rose, Eve des Fleurs » et que son dernier court-métrage « Maurice Carême, Poète de la Paix » passe actuellement dans les cinémas à Bruxelles et en province ainsi qu'à l'étranger.

Bruxelles a évoqué ses lignages

Sous la présidence d'honneur de M. Cooremans, bourgmestre de Bruxelles, l'Association des Descendants des Lignages de Bruxelles a organisé, du 29 novembre au 6 décembre dernier, dans la ravissante salle ogivale de l'hôtel de ville, une exposition sur le thème: « Bruxelles et ses Lignages ». Le succès d'intérêt rencontré par cette remarquable rétrospective a largement récompensé les organisateurs de leur heureuse initiative, qui constitue un important jalon dans le programme de revalorisation du patrimoine historique de notre capitale.

Nos membres sont conviés à la visite du Musée Schott et du Vieux Bruxelles

Les excursions organisées périodiquement sous la conduite éclairée de M. Emile Deget, membre de notre Fédération Touristique, rencontrent la faveur de nos affiliés, qui se déclarent unanimement enchantés de cette initiative touristique.

A la fin de ce mois de décembre, Bruxelles sera à l'honneur avec deux sorties évocatrices de son passé prestigieux.

Le jeudi 28 décembre, à 14 h. 30, visite du Musée Schott, situé au coin de la rue du Chêne et de la rue de Villers et aménagé dans une ancienne et pittoresque maison bourgeoise datant de 1696.

Le samedi 30 décembre: Promenade-conférence au cœur de la ville, sur le thème « Bruxelles d'antan et de nos jours ».

Réunion devant le Théâtre Flamand, rue de Laeken, à 14 h. 30; départ à 14 h. 45 précises.

L'itinéraire a été tracé par M. Deget, de manière à révéler aux participants, que nous espérons très nombreux, certains aspects et particularités insolites ou méconnus de notre capitale.

IL EST BON DE SAVOIR QUE ...

Les Princes de Grimaldi séjournèrent sous le ciel brabançon...

Quelques jours après la publication de l'article sur le château d'Everberg et la Maison de Merode, j'ai eu le plaisir de rencontrer M. Louis ROBYNS de SCHNEIDAUER. Ce grand érudit porta à ma connaissance un fait digne d'être signalé afin de compléter mon essai historique. Ajoutons que M. Robyns de Schneidauer a consacré, quelques jours avant le mariage du Prince Rainier de Monaco, dans « Le Soir », deux articles dans lesquels il a mis en relief certains faits historiques de la Maison Princièrre de Monaco.

Le 26 septembre 1846 est un jour de fête pour la famille de Merode. Le « Tout-Bruxelles » s'empresse d'ailleurs d'y assister. Ce jour-là, les deux filles du Comte Werner de Merode se marient: la Comtesse Antoinette devient Princesse de Monaco par son alliance avec le Prince Charles de Monaco tandis que sa sœur Louise épouse le Prince de la Cisterna.

Bornons-nous à l'histoire du ménage Grimaldi. Les jeunes époux, dorénavant Duc et Duchesse de Valentinois, résidèrent quelque temps à Everberg et aussi à Saint-Josse. C'est dans cette dernière commune que devait naître et mourir leur premier enfant né avant terme. Le corps de ce jeune prince fut transporté à Everberg et inhumé, en l'église paroissiale, dans le caveau des de Merode. Fait mémorable qui fut acté par le curé d'Everberg dans son registre paroissial.

En 1848, le duc de Valentinois devenait prince régnant de Monaco sous le nom de Charles III. Sous les lustres du palais princier, la Princesse Antoinette accueillait ses nombreux amis belges, et, en Belgique, où elle a acheté le château d'Ermeton, elle reçoit en princesse monégasque. Son règne fut de courte durée; la Princesse de Monaco s'éteignit dans le palais ancestral des Grimaldi, le 10 février 1864. Son mari lui survécut jusqu'en 1889 et fonda la ville de Monte-Carlo. Il créa le célèbre cas-

no qui assura une nouvelle source de revenus à la Principauté.

Après la disparition des Etats Pontificaux, en 1870, on recruta à Bruxelles les volontaires pour la Garde Princièrre, et nombreux furent les Brabançons qui s'engagèrent pour servir sous le drapeau monégasque. Ainsi se fit-il que beaucoup de nos compatriotes se sont installés sur les bords de la Méditerranée.

Retournons à Everberg. En 1884, lors du décès du Comte Louis de Merode, la succession fut réglée par tirage au sort. C'est ainsi que le domaine d'Everberg passa au Prince Albert de Monaco. Celui-ci n'accepta pas cet héritage et procéda, de commun accord avec les autres héritiers à un échange, de sorte que le château d'Everberg resta la propriété des de Merode. Une lettre du Prince Albert de Monaco est conservée dans les archives de la Maison de Merode et grâce à M. L. Robyns de Schneidauer, nous sommes en mesure de la reproduire ci-dessous.

« Mon cher Werner,

C'est bien loin de la rue Saint-Guillaume que votre lettre m'a retrouvé. J'avais en effet laissé toutes les instructions nécessaires pour faciliter en ce qui me concernait une solution qui semblait toute naturelle et je suis très heureux de vous savoir satisfait. Je n'ai donc fait que ce qui se doit en famille. Je vous suivrai avec intérêt dans votre installation à ce beau château d'Everbergh, qui recouvrera sans doute son ancienne splendeur.

Veuillez transmettre à ma Tante l'expression de mon respectueux attachement, et croyez-moi, mon cher Werner, votre affectueux cousin. »

sgé ALBERT

Ainsi le château d'Everberg resta dans la Maison de Merode. De nos jours encore, les Princes de Merode veillent sur ce précieux joyau de l'architecture brabançonne. L'héritage des Rubempré est en bonnes mains!

E. OP de BEECK

Un stand pour chaque ville au Salon des Vacances 1968

A l'initiative des organisateurs du dernier Salon des Vacances, des Loisirs et du Tourisme, qui s'est tenu du 25 février au 5 mars, au Heysel, à Bruxelles, une étude serrée a été consacrée aux résultats de cette manifestation. Elle a confirmé non seulement son succès considérable dans les chiffres, mais aussi dans les esprits des 800.000 visiteurs que l'on y a pointés.

Il était normal, presque fatal, qu'à l'heure du « tourisme pour l'humanité » — et cette heure sera longue — une exposition présentant la parfaite synthèse des formes du tourisme fut accueillie avec autant d'intérêt par le public. Mais l'étude des résultats devait prouver d'autres choses:

1. Les journaux, la Radio, la T.V. ont parlé plus fréquemment du Salon des Vacances, des Loisirs et du Tourisme, car « il est plus élargi et plus intéressant encore que dans le passé », conclusion de la foule, résultat d'actions nouvelles de relations publiques;
2. Les stands de deuxième résidence, notamment ceux du caravanning, ont connu, à certains jours, la saturation en visiteurs;
3. L'intérêt éveillé par les stands de yachting a beaucoup augmenté;
4. Le Salon a reçu, cette année, la visite de plusieurs centaines d'amateurs de sport équestre;
5. Les stands consacrés aux stations belges et étrangères ont attiré beaucoup de curieux...

En vérité, les visiteurs préparent leurs vacances au Salon des Vacances, des Loisirs et du Tourisme; aussi est-il normal que nous ayons lu dans l'étude dont il est question ci-dessus:

« Il est paradoxal de voir certaines fédérations provinciales de tourisme et la plupart des syndicats d'initiative de Belgique négliger cet extraordinaire moyen de propagande et de publicité. »

IL EST BON DE SAVOIR QUE ...

Pour les 800.000 visiteurs du Salon (ils seront un million qui s'y rendront du 9 au 17 mars 1968) quelque chose manquait; les stands des associations touristiques régionales, des localités touristiques, des syndicats d'initiative. Ils auraient aimé en trouver, non pas aussi importants que ceux du *Commissariat Général au Tourisme* ou de certains pays étrangers, mais limités en surface (cinq ou six mètres carrés), contenant à leur intention grandes cartes, plans, itinéraires, photos, dépliants, listes d'hôtels et de restaurants, voire une hôtesse chargée de fournir un complément d'information. Il ne suffit pas de croire que sous prétexte que l'on a choisi sa « forme de tourisme » préférée et sa région (que l'on fasse du caravanning, du camping, du bateau ou que l'on préfère l'hôtel ou le motel) on sache pour cela où on va aller. C'est ce qui fait le succès de certains guides étrangers rationnels où le voyageur picore ce qu'il désire et qui l'amènent bien souvent à découvrir et à fixer le lieu précis de ses vacances dans la région ou dans le pays qu'il a choisi.

Les administrateurs des syndicats d'initiative de Belgique, les dirigeants des villes d'art belges, les conservateurs de musées et de châteaux, certains hôteliers même, auraient tout intérêt à prendre un stand au Salon des Vacances, tout comme vient de le faire Woluwe-Saint-Lambert. Nombreux encore étaient les gens qui ignoraient que cette commune-fanion de l'agglomération bruxelloise, disposait d'autant d'atouts à cinq minutes du cœur de la capitale: monuments, châteaux, parcs, espaces verts, vallée, restaurants, musées, folklore, terrains ouverts pour tous les sports, courts couverts, piste de ski artificielle, patinoire à glace, centre culturel, voire pour les noctambules, d'élégants night-clubs. Eh bien, ces gens l'ont appris au Centenaire. Des milliers de documents de propagande ont été distribués. Woluwe-St-Lambert a même reçu une centaine de demandes portant sur les possibilités d'achat de terrains et de maisons...

Ce que Woluwe-St-Lambert a fait, tous les autres pourraient et devraient le faire. L'opinion touristique le souhaite et le désire. L'enquête objective faite par le Salon des Vacances l'explique clairement. Il faut dire que tout joue en faveur de pareille politique: la conjoncture touristique, la grande vogue du Salon et le nombre important de ses visiteurs et adeptes, le désir de plus en plus accentué du touriste de trouver de la « facilité dans sa prospection », enfin, la situation idéale qui

est toujours accordée dans un excellent palais aux stands belges et étrangers de tourisme pur...

Au moment où les industries et le commerce se débarrassent des formes archaïques de la publicité et de la propagande pour la recherche du contact plus direct et plus humain, l'initiative « Un Stand pour Chaque Ville » prise par le Salon des Vacances, des Loisirs et du Tourisme, acquiert une importance considérable. Elle vient à son heure. Le touriste s'en réjouira.



Présentée dans la Salle de l'Office des Métiers d'Art du Brabant, à l'occasion de la British Week, qui déploya ses fastes du 29 septembre au 7 octobre dernier, l'exposition « Spode Copeland », consacrée aux porcelaines et faïences anglaises de 1770 à nos jours, a connu un succès sans précédent et amplement justifié tant en raison de la qualité des articles présentés que du goût exquis qui présida à leur agencement. Sir Roderick Barclay, ambassadeur de Grande-Bretagne à Bruxelles, et Lady Barclay (à droite, sur la photo) ont même reçu une centaine de demandes portant sur les possibilités d'achat de produits de l'artisanat d'art britannique. A l'extrême-gauche, M.R. Spencer C. Copeland.

IL EST BON DE SAVOIR QUE ...

Le Musée Communal de Bruxelles restera ouvert durant tout l'hiver

Etabli dans la Maison du Roi, à front de la prestigieuse Grand-Place de Bruxelles, le Musée Communal, dont les riches collections méritent une visite approfondie, est accessible toute l'année du lundi au vendredi, aux heures ci-après :

du 1^{er} octobre au 31 mars: de 10 à 12 h. et de 13 à 16 h.;

du 1^{er} avril au 30 septembre: de 10 à 12 h. et de 13 à 17 h.

Le musée est également ouvert les samedis, dimanches et jours fériés, mais dans la matinée seulement, de 10 à 12 heures.

Le musée ne ferme ses portes que cinq jours par an, à savoir: le 1^{er} janvier, le 1^{er} mai, les 1^{er} et 11 novembre, ainsi que le 25 décembre (Noël).

Le Musée cantonal de Wavre a rouvert ses portes

Le musée créé, il y a quelques années déjà par le Cercle Historique et Archéologique de Wavre et de sa région, et qui occupait précédemment une salle de l'Hôtel de Ville, contiguë au cloître, a rouvert ses portes. Il est à présent installé dans les salons de l'Hôtel de l'Escaille, rue de Bruxelles (accès au musée par la rue de l'Escaille).

Parmi les dernières acquisitions, citons divers objets provenant des anciennes verreries de Dion-le-Val, qui pourraient remonter à la fin du XV^e siècle, ainsi que la superbe collection d'objets en provenance des verreries du Slage (Bousval) et de Thy, et cédée au musée par l'abbé Jeandrain de Cérroux-Mousty.

D'autre part, une section de musique des XIX^e et XX^e siècles vient d'être créée.

On peut y voir divers instruments de

musique et des souvenirs provenant des anciennes fanfares wavriennes.

Le Cercle a, en outre, l'intention d'aménager une section consacrée au folklore.

Les collections déjà rassemblées à ce jour, où figure une intéressante section réservée à la préhistoire, méritent assurément une visite.

Le musée est ouvert tous les mercredis et samedis après-midi, de 14 à 16 heures. Entrée libre.

Une association groupant les Amis d'Armand Bernier vient d'être fondée

Nous apprenons qu'une association sans but lucratif vient d'être fondée à Bruxelles afin de rassembler « Les Amis d'Armand Bernier ».

On n'ignore pas qu'Armand Bernier est l'un des poètes belges de langue française parmi les meilleurs du moment. Né en 1902 à Braine l'Alleud, Armand Bernier — qui est malade depuis de longs mois — a réuni l'essentiel de sa production poétique sous le titre *Le Monde Transparent*. Ses mérites ont été consacrés notamment, par l'attribution du Prix triennal de Poésie du Gouvernement et le Grand Prix Quinquennal de Poésie Albert Mockel.

L'association qui vient d'être créée se propose de mettre tout en œuvre pour propager le message du poète. Son Comité de Patronage est placé sous la Présidence du Chevalier Jean de Néeff, Gouverneur de la Province de Brabant, tandis que le Conseil d'Administration et le Comité exécutif sont présidés par Mlle Alice Gallez, administrateur de l'Œuvre Nationale des Beaux-Arts. Cette dernière est entourée de Mr. Claude Etienne, Directeur du Rideau de Bruxelles, Vice-Président, et de diverses personnalités littéraires et artistiques.

Signalons, dès à présent, que l'association se propose d'organiser, au cours de la saison 1967-1968, un récital de

poème Armand Bernier et qu'elle envisage la réédition des œuvres complètes du poète, la création d'un Prix portant son nom ainsi que la réalisation d'un film axé sur la vie et la poésie de l'auteur du *Monde transparent*.

Pour tous renseignements s'adresser aux « Amis d'Armand Bernier » 72 Chaussée de Louvain, Bruxelles 3.

Notre ami et collaborateur Henri Crokaert n'est plus

Le lundi 30.10.1967 Henri Crokaert (Uccle, 22.5.1893-27.10.1967) fut incinéré à Uccle.

Instituteur à Uccle depuis le 27.10.1919, il y devint plus tard directeur de l'école Paul Errera (28.8.1930-30.8.1948).

Après son diplôme d'instituteur, il obtint divers autres diplômes, notamment celui de guide pour la visite des monuments de la région de Bruxelles et de Tervuren. Il fut également licencié des cours d'art et d'archéologie.

Invalide de guerre 1914-1918, chevalier de l'Ordre de Léopold II, il reçut diverses distinctions honorifiques, tant civiles que militaires.

Sa fidèle collaboration à la revue « Le Folklore Brabançon », dans laquelle un « In Memoriam » lui sera consacré, date de 1937.

Dans les pages précédentes l'on trouvera un article posthume de sa plume. Lors de l'incinération, l'inspecteur A. Faelen, échevin à Uccle et conseiller provincial du Brabant, et Monsieur H. Quittelier, président d'honneur d'« Uccle Centre d'Art », ont souligné les nombreux mérites du défunt.

La revue « Brabant » exprime à la famille ses plus sincères condoléances et gardera à l'égard de Henri Crokaert une profonde reconnaissance pour ce qu'il a fait en faveur du passé de son cher Uccle.

Un disque a été gravé en hommage à S.M. la Reine Elisabeth

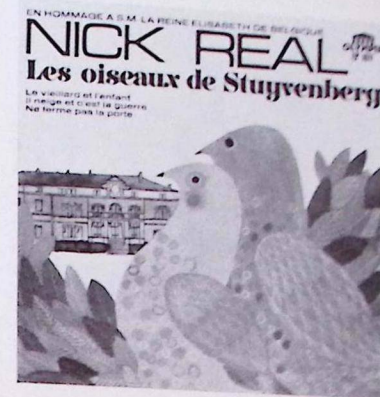
Un disque 45 tours de quatre chansons, dont l'une « Les oiseaux de Stuyvenberg » constitue un hommage à S.M. la Reine Elisabeth de Belgique, vient d'être édité et bénéficie du patronage de la Province de Brabant.

L'enregistrement est conçu et réalisé dans un langage musical accessible à tous et en particulier aux jeunes, tout en restant très rigoureux et exigeant dans ce domaine artistique.

Les quatre plages gravées sont interprétées par Nick Réal accompagné par un grand orchestre. Elles ont respectivement pour titre « Les Oiseaux de Stuyvenberg », « Ne ferme pas la porte » (chanson médiévale), « Le Vieillard et l'enfant », « Il neige, et c'est la guerre ».

Tous ceux qui désireraient bénéficier des conditions très avantageuses prévues pour la souscription, sont priés de s'adresser au:

Commandant Wauters, Maurice.
Adresse militaire: M.D.N. — S.G.A. — S.A.M.M. — Caserne Prince Baudouin, Bruxelles 3.



Les oiseaux de Stuyvenberg
Ne chantent plus aux bords des nids
Les oiseaux de Stuyvenberg
Viennent de perdre une amie.

C'était leur miel des jours de peine
C'était leur lée des jours de joie
C'était tout simplement leur reine
Et même encore bien plus que ça.
Les oiseaux de Stuyvenberg
A tire-d'aile sont partis
Les oiseaux de Stuyvenberg
S'en-vont tout droit au paradis.
Chercher leur miel des jours de peine
Chercher leur lée des jours de joie
Chercher tout simplement leur reine
Qui pour eux est bien plus que ça.
Les oiseaux de Stuyvenberg
Sont revenus au creux des nids
Les oiseaux de Stuyvenberg
Y cachent l'âme de leur amie.
Celle de leur miel des jours de peine
Celle de leur lée des jours de joie
Celle tout simplement de leur reine
Qui pour eux est bien plus que ça.
Les oiseaux de Stuyvenberg
Tout alentour volent joyeux
Les oiseaux de Stuyvenberg
S'en-vont de nouveau deux par deux.
Parce que leur miel des jours de peine
Parce que leur lée des jours de joie
Est devenue un oiseau-reine
Et qui plus jamais ne mourra.

Poèmes de Will Wildhart

Ma banque?

la KREDIETBANK

évidemment!

La banque qui connaît
ses clients

Passez vos week-ends

à

KEERBERGEN

grand centre de loisirs



vous y trouverez : une école d'équitation, des terrains de tennis, un centre de voile, de nombreuses promenades pédestres, des restaurants de qualité, des hôtels de toutes catégories, des pensions de familles.

Ouverture d'un golf 18 trous, fin août 1968

Exigez les couvre-sols et murs

Sommer

tapiflex

VINYLE SUR FEUTRE
en 6 types
depuis 165 Frs/m²

somvyl
mural

revêtement mural en
MOUSSE VINYLIQUE
199 Frs/m²

tapisom

TAPIS NYLON
en 6 types
depuis 319 Frs/m²

La marque Tapiflex et Tapisom est reprise sur chaque rouleau. Exigez-la ainsi que votre bon de garantie.

PELTEX
FRANCE

C'est un tapis à poils longs en textile acrylique. Irrésistible de douceur ! Vous aimerez le confort moelleux de ce tapis. Solide, fond antidérapant spécial, lavabilité parfaite, des qualités sûres.

C'est là le confort et la légèreté Crylor.

VINYBEL

TAPIS D'ORIGINE
ETRANGERE

« VINYBEL »
ANTIDERAPANTS

BALAIS MECANIKES
« NICK »

Ensemble de bains (3 pièces) en éponge imprimée. Carpettes rectangulaires et tour de bidet.

Grand choix tous coloris - toutes dimensions - impression moderne - nattes - laine - coco - Sisal.

Un grand choix de paillasons.

6 modèles dont un avec manche souple qui permet un nettoyage aisé sans se baisser.

Importateur : **S.A. VINYBEL N.V.** — 15-25, rue du Berceau - **PERUWELZ** — Tél: (069) 722.22